

Chapitre extrait de l'ouvrage

# AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par

 AgroParisTech

Centre de Nancy  
Service des Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.



## CHAPITRE I.7

# Convergences

### I.7.1 PEUT-ON PARLER D'UNE OU DE POLITIQUES FORESTIÈRES COLONIALES ?

Dans le premier numéro de la revue forestière *Unasylva* de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture OAA/FAO, Sir John Boyd Orr, directeur général de cette organisation, rappelle en 1947 : « Du point de vue de la forêt et des produits forestiers, les 48 pays<sup>1</sup> suivent une politique mondiale visant trois objectifs principaux : la conservation de toutes les forêts qui jouent un rôle de protection ou d'utilité sociale, l'utilisation mesurée des sols forestiers en vue d'une production suffisante et soutenue de matières premières, enfin la mise en œuvre de procédés de fabrication et d'utilisation plus efficaces des produits de la forêt en vue d'améliorer les standards de vie. » Quels que soient le climat, le statut politique, etc., la politique forestière a pour objet la conservation, l'aménagement et l'utilisation des ressources forestières des pays, ressources au sens large puisque y sont considérés les sols, les eaux, la flore et la faune. Et au XX<sup>e</sup> siècle, à peu près partout dans le monde, les ressources naturelles sont à la fois de plus en plus menacées, sinon réduites par les hommes, et de plus en plus appréciées par l'homme.

Mais, d'une part, il y a des pays tropicaux, d'autre part, dans notre propos, ceux-ci sont tenus dans une situation coloniale. Une certaine identité de problèmes et de vues existent non seulement entre colonies voisines mais entre pays situés entre les tropiques. « Il y a un monde tropical, distinct du monde tempéré [...] qui motive des études particulières entreprises par des spécialistes [...]. De plus en plus se dégage cette notion de l'unité du monde tropical, au point de vue des climats, de la biologie végétale, des flores, des forêts, de leur évolution et de leur exploitation, des conditions de vie et du développement humain, des productions végétales, des

---

1. Les quarante-huit États membres à la naissance de la FAO de l'époque.

problèmes du sol, etc... », souligne en 1949 Aubréville après le III<sup>e</sup> congrès forestier mondial à Helsinki [1]. Ceci peut être illustré par les quelques chiffres suivants tirés de [3] relatifs à des forêts denses sur trois continents :

TABLEAU I.7.1.

	Nombre d'arbres par hectare		Nombre d'espèces par hectare	
	de plus de 10 cm de diamètre	de plus de 40 cm de diamètre	de plus de 10 cm de diamètre	de plus de 40 cm de diamètre
Bukit Logong Malaysia B	559	83	227	65
Guyanne britannique Morabelli Creek	432	60	91	31
Messame Côte d'Ivoire	530	38	74	23

La plupart des territoires coloniaux se situent progressivement à la marge du développement économique [2, p. 105], ce qui implique un délicat maintien de l'équilibre entre ressources naturelles et perspectives futures d'une part, et croissance économique soucieuse des hommes d'autre part. Alors que le temps est un facteur essentiel en foresterie, les exigences politiques et sociales font, surtout après 1945, que beaucoup de décisions, qui normalement exigeraient des études détaillées et de longues observations, doivent être prises en urgence. Balance difficile entre le développement social, la poussée des villes et des industries de première transformation, avec une grande carence de connaissances et de moyens en hommes et en finances dans la plupart des cas.

Les forestiers coloniaux, comme tous les forestiers européens, ont entendu parler de Platon (*Critias III* : « Notre terre est demeurée, par rapport à celle d'alors, comme le squelette d'un corps décharné par la maladie... »), de Secundus (« *Quid est agricola, silvae adversarius* »), de Cicéron (*II<sup>e</sup> Philippique* : les destructeurs de forêts sont les pires ennemis du bien public), et sont conscients des menaces que font planer sur les boisements la culture intermittente, et la surcharge du bétail itinérant. Motivés, éduqués, affectés et payés pour s'occuper des forêts, c'est, d'une part remplir leur devoir, et d'autre part, affronter une dure et évidente réalité que, dans la totalité de la zone intertropicale, chercher à intelligemment protéger les forêts ; point n'est besoin pour cela, comme certains sociologues-historiens contemporains le font, de les accuser de ne voir que du bois dans les forêts tropicales [4] ou de critiquer une très ancienne tradition forestière, qui remonte aux origines de la royauté en France [5, p. 61].

La forêt coloniale demande-t-elle « les mêmes soins de conservation d'enrichissement que la forêt métropolitaine », comme le dit le botaniste A. Chevalier en 1928 [6, p. 204]. Les lois sylvicoles générales, les techniques, les procédures administrativo-juridiques, les moyens matériels et humains font que la transposition

des méthodes métropolitaines s'avère difficile, sinon impossible ; l'inspiration doit venir essentiellement d'ailleurs. En 1953, un forestier métropolitain explique [7, p. 196] : « Les idées métropolitaines ont toujours inspiré (parfois un peu étroitement) et nourri de leur substance les premières démarches des forestiers tropicaux. Aujourd'hui, si les idées des forestiers tropicaux sont moins liées (et pour cause) que celles des forestiers métropolitains à un état donné de la forêt et de la situation économique, leurs spéculations avancées et leurs vues d'avenir peuvent constituer pour tous un thème utile de réflexion. » Si de Vaissière a raison d'invoquer l'esprit novateur de la foresterie coloniale française, nous verrons un peu plus loin que, sauf en ce qui concerne la doctrine persistante de constituer un domaine forestier permanent, et quelques essais en Indochine, l'écart entre points de vue et modes d'action s'élargit très rapidement dès la création des services forestiers coloniaux français.

## **I.7.2 QUELLES SONT LES PRINCIPALES VOIES DE TRANSFERT D'IDÉES ?**

**I.7.2.1** L'inspecteur des Eaux et Forêts en Afrique est, dans un poste hors de la capitale, assez isolé sur le plan technique ; dans la plupart des cas, il reçoit la visite de son chef de service une fois par an et les communications avec lui sont souvent des comptes rendus, un rapport annuel d'activité où ils traitent de questions administratives ; tout ceci pendant longtemps sous forme manuscrite ! Il est rare qu'il ait un contact direct avec un collègue au cours de son séjour de deux ou trois années tellement les distances entre les chefs-lieux d'inspection sont grandes. Ce n'est qu'en 1953 qu'a lieu à Dakar la première réunion des chefs de services forestiers des huit colonies de l'Afrique-Occidentale française ; ce sera la seule. C'est également cette même année que se tient à Bamako la conférence des chefs des services vétérinaires et d'élevage de l'AOF.

La carence en ouvrages et revues techniques est grande, les articles publiés dans la *Revue des Eaux et Forêts* traitent peu des questions coloniales, la publication d'Auguste Chevalier : *Revue de Botanique appliquée et d'agriculture coloniale* (puis tropicale) ne parle qu'épisodiquement de forêts ; il faut attendre 1947 pour que paraisse un périodique trimestriel en langue française : *Bois et forêts des tropiques* (cf. tableaux III et IV du chapitre Introduction). En Indochine et à Madagascar, la situation est meilleure, le *Bulletin Économique de l'Indochine* publie régulièrement des articles forestiers, les inspecteurs du cadre local indochinois ont une association assez active.

Que faire contre cet isolement technique ? Déjà en 1907, Charles Guyot, directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts écrit, en songeant surtout aux forestiers métropolitains [8, p. 141] : « Nous ne voyageons pas assez, et pour les fonctionnaires les frais de missions à l'étranger, qui seraient nécessaires pour nous tenir en contact avec nos voisins et maintenir de bonnes relations avec ceux qui nous estiment, sont trop facilement considérés comme des dépenses de luxe, à peu près

inutiles. » En 1941, Pierre Allouard [12, p. 1] écrit : « Dans le cadre même de l'Empire français, il n'existe guère entre les différentes colonies de liaisons techniques en ce qui concerne les questions forestières. » Ceci n'est pas propre à la foresterie tropicale ; M. Huet [9, p. 350], parlant des découvertes médicales en Afrique du Nord, souligne : « Dans tous les domaines, les relations directes entre les trois pays (Maroc, Algérie, Tunisie), celles que l'on peut appeler "horizontales" ont été nulles et très limitées, alors que les relations avec Paris "verticales", étaient à la fois faciles et intenses. » Pierre Gentil, parlant des administrateurs des colonies, cite [10, p. 203] : « Georges Hardy ex-directeur de l'ENFOM m'écrivait : "Ce qui a manqué, jusqu'ici, à la plupart de nos coloniaux, c'est le souci et l'habitude de la comparaison. Une fois installés dans une colonie, ils s'arment d'une sorte de nationalisme farouche : ils se font Soudanais ou Gabonais ou Malgaches ou Indochinois, ils n'ont qu'indifférence ou mépris pour les autres." »

**1.7.2.2** Les retours en métropole à l'occasion des congés se font en bateau puis en avion aux environs de 1950 ; quelques Indochinois vont passer leurs congés au Japon avant 1939. Cependant, certains cherchent à profiter de ces trajets pour des visites techniques. En 1934, P. Allouard et P. Sallenave font un long détour à Java et en Malaisie [11] ; en 1939, Allouard traverse l'Afrique d'est en ouest [12], avec des ordres de mission officiels qui leur permettent de rallonger la durée du trajet Saïgon-Marseille. Prenant sur une longue période de congé, résultat d'un séjour prolongé au-delà des deux ans, sans ordre de mission, j'effectue, début 1952, seul en jeep, un voyage de quatre mois : Yaoundé-Bangui, est du Congo belge, Ruanda-Urundi, Tanganyika, Kenya, sud du Soudan alors anglo-égyptien, Fort-Lamy, avec des rencontres très amicales des forestiers et directeurs des parcs nationaux des régions traversées. Mais l'expérience la plus frappante est celle de Louis Lavauden, inspecteur des Eaux et Forêts en Tunisie, il est détaché à la mission du commandant Courtot et traverse en 1925 le Sahara jusqu'au Tchad et au Niger pour embarquer à Cotonou [13 et 14]. À la suite de son affectation comme chef du service forestier de Madagascar, il débarque à cinquante ans à Dar-es-Salam et, via le Tanganyika, le Kivu, l'Oubangui, rejoint le Cameroun pour prendre le bateau à Douala, multipliant les observations sur la forêt dense humide et la grande faune [15, 16, 17]. Notons qu'à l'opposé, si Aubréville, successivement chef du service forestier de Côte d'Ivoire puis inspecteur général pour l'AOF, visite les territoires relevant de l'AOF, ce n'est qu'en 1945 qu'il met pour la première fois le pied en AEF et au Cameroun, mais ensuite, affecté au ministère de la France d'outre-mer et à Paris, il visite Madagascar 1952 et 1954, le Brésil, l'Inde (1956), le Cambodge (1957). Comme le dit P. Allouard [12], ces voyages visent « avant tout, à établir une liaison technique avec les services forestiers des régions parcourues et à enrichir [...] une documentation portant sur des questions susceptibles de donner lieu à des applications réalisables dans un avenir immédiat. »<sup>2</sup>

---

2. Ces visites n'étaient pas si courantes. Georges Gautier, administrateur, vingt-cinq ans de service en Indochine, écrit : « C'est la première fois – 1945 – que je me trouve aux Indes qui sont encore britanniques. L'ancien ministère de la France d'outre-mer ne favorisait en aucune façon les voyages, bien au contraire. » (GAUTIER (G.), 1978. – La Fin de l'Indochine française. – SPL. – 367 p.)

Voyages éminemment utiles, d'autant plus enrichissants qu'ils ont lieu dans des pays où le service forestier est bien organisé et déjà assez ancien pour avoir conduit des expérimentations, même si certaines ont été des échecs, et ont résolu certains problèmes ; le service forestier du Kenya a été créé en 1911, ceux de Java et de Malaisie, de l'Inde (y compris Birmanie) datent de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Roger Ducamp effectue un assez long voyage en Inde anglaise en 1905 [18]. Le puissant service forestier des Indes, organisé par Dietrich Brandis, est confronté, d'une part avec toute la gamme des formations forestières tropicales, d'autre part avec une grande variété de situations socio-économiques ; il bénéficie d'un personnel européen et indigène nombreux et de qualité<sup>3</sup>, d'une active section de recherche et d'un centre de formation d'abord de subalternes puis d'officiers. Comme le dit en 1918 le docteur Chauveau, sénateur, dans un vibrant plaidoyer pour la création de services forestiers coloniaux français [19, p. 637] : « Au point de vue forestier, nous avons beaucoup à apprendre des Anglais qui ont constitué dans leurs colonies des services forestiers. Aux Indes notamment, fonctionne un corps forestier dont les membres ont été les élèves de notre école forestière de Nancy, jusqu'au moment où, il y a une trentaine d'années, l'enseignement forestier a été organisé en Angleterre. Dans la colonie même, à Dehra-Dun, a été établie une école forestière spéciale ; l'enseignement forestier est prévu pour le personnel supérieur comme pour le personnel auxiliaire. Des ouvrages de sylviculture et d'économie forestière appliquée aux forêts des Indes ont été publiés ; un journal forestier des Indes est fondé depuis de longues années<sup>4</sup>. Les forêts sont reconnues, aménagées, le traitement à leur appliquer est déterminé, leur production est fixée. »

**1.7.2.3** Il faut à la fois souligner l'importance des forestiers de l'Inde britannique dans la foresterie tropicale et la diffusion de leurs vues sous tous les tropiques. La plupart des services forestiers tropicaux britanniques ont été créés soit après des missions d'expertise préalable d'officiers de l'Indian Forest Service, soit par des officiers expérimentés issus de ce service. Les doctrines de l'Indian Forest Service sont souvent en avance en matière de politique et de technique forestière. H. N. Thompson, venant de Malaisie, est affecté en 1903 au Nigéria, fait édicter en 1906 les *Timber rules* qui conditionnent l'exploitation, commence des plantations à Olokomedji en 1907. A. Chevalier déclare [27, p. 719] : « Ce sont deux maîtres Sir Dietrich (Brandis) rencontré à Kew en 1908, et H. N. Thompson Conservator of Forests of Lagos and South Nigeria en 1905 qui m'ont appris le meilleur de ce que je sais en science forestière tropicale. » En 1913, R. Ducamp [28, p. 163] souligne : « Aux Indes anglaises, les Anglais ont fait à peu près tout ce qu'il est possible de faire.

3. Rappelons qu'à ses débuts, et sur la recommandation de D. Brandis, le personnel supérieur a été formé à Nancy de 1867 à 1885 ; quatre-vingt-quatre ingénieurs, certes britanniques, mais à l'examen de leurs dossiers personnels, beaucoup étaient nés dans les colonies britanniques, dont une majorité aux Indes, fils de coloniaux.

4. L'*Indian Forester* est créé en 1875 ; d'abord trimestriel, il devient mensuel à partir de 1883 (collection quasi-complète à la Bibliothèque ENGREF Nancy). Les *Malayan forest records* paraissent irrégulièrement : douze numéros de 1921 – date de création – à 1936, mais le *Malayan Forester* paraît régulièrement tous les trimestres depuis 1931.

Là, j'ai été fortement impressionné [...]. Les 30 millions d'hectares sur lesquels les Anglais ont mis la main sont aujourd'hui cadastrés, levés derrière des plaques ou des bornes, avec des chemins de ronde. » En 1919, A. Bertin, qui expose ses idées en matière de politique et d'organisation forestières en Afrique française, écrit [29, pp. 451-453] : « Du reste ne semble-t-il pas logique d'examiner si des études analogues à celles que nous avons entreprises n'ont pas été tentées dans des pays où les conditions ne sont pas trop différentes de celles qui se rencontrent en Afrique tropicale ? Et l'idée d'étudier ce qui a été fait aux Indes anglaises se présente immédiatement à l'esprit [...] ; de nombreux forestiers s'y sont succédé et ont pu y pousser assez loin leurs recherches techniques. La plupart de ces forestiers ont été formés et instruits en France, quelques autres sont de formation allemande. Nous trouvons donc, appliquées aux Indes, surtout nos méthodes de l'École de Nancy adaptées, à la suite d'expériences aux pays tropicaux, avec quelques correctifs de provenance étrangère... Nous avons donc un trop réel intérêt à profiter de l'expérience déjà acquise par les forestiers anglais dans des circonstances analogues, pour ne pas chercher à tirer de leurs travaux tout le bénéfice possible. » Et de citer les travaux de B. Bibbentrop de 1900 et ceux de R. S. Troup de 1917. En 1926, cet auteur influent quant aux débuts de la foresterie coloniale française reprend : « La politique forestière dans l'Inde a suivi [*disons plutôt précédé. JG*] toutes les phases initiales de notre politique forestière coloniale et nous avons le plus grand intérêt à profiter de l'expérience des Anglais, sans pour cela copier servilement leurs méthodes. » Et R. Grove [237, p. 18] de résumer : « *By the beginning of the twentieth century the Indian model had become dominant and was challenged only completely in Anglophone Africa by North American notions of soilcontrol and game-reserve ideology. In French Africa and South-East Asia a forest system very close to the Indian model prevailed. In maintaining this dominant pattern a coterie of highly mobile scientific experts, again dominated by Indian colonial expertise, steadily grew in influence.* »

Il faut dire que la situation des forestiers coloniaux britanniques est assez différente de celle des Français en matière de liaisons ; ce qui n'est pas propre aux seuls forestiers. G. Masefield [22, p. 149], faisant l'historique du service agricole colonial, rappelle : « Pour contrer les effets de l'isolement scientifique [...] [il y a] des périodes de congé d'études, proposées par le 2<sup>e</sup> rapport du comité Lovat en 1927 (mais ce serait peu effectif), et des conférences du personnel, parfois pour un seul territoire. » Il y a des conférences générales des directeurs coloniaux de l'agriculture au Colonial office en 1931 et 1938 (une conférence informelle en 1946). Sur le plan forestier, se tiennent assez régulièrement des conférences forestières impériales, réunissant, dans un territoire à chaque fois différent, des membres des services forestiers des colonies et des dominions<sup>5</sup>. À la suite d'une résolution de la première en 1920, est créée l'Empire Forestry Association, dont l'organe officiel *l'Empire Forestry Journal*, biennuel au départ, augmentera progressivement sa périodicité [20, p. 310]. Ce périodique fournit régulièrement les comptes rendus des conférences, les résumés des rapports annuels, apporte d'intéressants articles, informe des affectations d'officiers et entretient une vivante

5. Conférences forestières impériales : 1 – 1920, Londres ; 2 – 1923, Canada ; 3 – 1928, Australie et Nouvelle-Zélande ; 4 – 1935, Afrique du Sud ; 5 – 1940, Indes et Birmanie.

tribune de lecteurs. Cependant, Worthington, dans sa revue sur l'état des sciences en Afrique, déclare [21, p. 184] : « *Apart from these conferences, it appears that facilities for the exchange of ideas in forestry are less good than in many other subjects, and that some means of co-ordination of work is required, not only between neighbouring territories, but between those of the East and Western groups.* » Il semble que, après 1936 en Grande-Bretagne, des tentatives de réunir de façon informelle les forestiers alors en congé n'aient pas été très fructueuses. Ce n'est qu'en 1951 que, à l'occasion de la I<sup>re</sup> conférence forestière interafricaine à Abidjan, les délégations de chaque service forestier colonial français se rencontrent entre elles et avec leurs homologues des autres pays d'Afrique sub-saharienne (l'Afrique du Nord n'est pas présente). Mais depuis 1945, il y a au ministère de la France d'outre-mer, à la direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, un forestier de haut rang qui assure une coordination sur le plan des affectations et des techniques, qui défend les projets au niveau des financements FIDES et exerce des missions d'inspection ; à cet égard, Aubréville joue un très grand rôle.

Certes, par suite de leur antériorité, de l'importance des services forestiers des dominions, les Britanniques, longtemps vecteurs de progrès techniques, sont en avance. Ils bénéficient de flores (Hutchinson et Dalziel, 1927-1931, en Afrique occidentale), d'ouvrages techniques (R. S. Troup, *Silviculture of Indian trees, Exotic forest trees in the British Empire*, 1932), d'un organe régulier de liaison, de rencontres organisées. Il y a des transferts d'idées entre territoires ; H. N. Thompson est muté de Malaisie au Nigéria en 1903 ; H. Unwin dresse avant 1914 un panorama des forêts de la côte ouest d'Afrique [31 et 32] ; les deux sylviculteurs J. D. Kennedy et W. E. Mac Gregor vont faire un stage aux Indes et en Birmanie avant d'être réaffectés au Nigéria en 1927 ; devant la menace japonaise en Asie du Sud-Est en 1942, les officiers forestiers britanniques de ces régions sont transférés en Afrique de l'Est et de l'Ouest où ils apportent des vues nouvelles ; en 1952, le noyau de chercheurs forestiers de l'East Africa Forest Research Organization est constitué de chercheurs chevronnés venus de Birmanie et d'Inde. Au contraire, les liens entre forestiers des colonies françaises d'Afrique, de Madagascar et d'Indochine, déjà peu fréquents, seront complètement coupés par la guerre de 1939-1945. Le conflit indochinois engendre un transport progressif d'officiers des Eaux et Forêts de l'Indochine vers l'Afrique, Madagascar et les organismes de recherche forestière coloniale en métropole.

Beaucoup des essences de reboisement en savane africaine parviennent des Indes via les colonies britanniques, les échanges de graines entre Indochine et Afrique françaises sont absents pour plusieurs de ces mêmes essences.

En élargissant le champ technique, citons L. Lavauden [30, p. 27], qui écrit en 1932 : « Nous répétons, encore une fois, que l'organisation cynégétique anglaise en Afrique est un modèle. Elle exploite, certes, intensément la richesse que constitue le gibier, mais elle se garde d'en entamer le capital. Nous pouvons faire comme les Anglais et nos chasses, mieux aménagées, vaudraient largement les leurs. Il serait temps d'y songer. »

Les Indes néerlandaises ont aussi une avance importante en matière de productions coloniales [33], et sur le plan forestier, dans la sylviculture du teck, mais peut-être pour des problèmes de langue, sont rarement prises comme exemple technique. Ce n'est que sur un plan politico-économique plus global, à la suite du

Cartiérisme, que la référence au « complexe hollandais » d'abandon colonial sera évoqué (cf. MOUSSA (Pierre), 1957. – Les Chances économiques de la communauté franco-africaine. – Paris : A. Colin. – 275 pages.)

Retard relatif donc des foresteries africaines et malgaches d'inspiration française ; mais, comme le dit l'économiste américain E. O. Hirschman, il y a quelque avantage dans un certain retard, car cela suscite un désir d'imiter, une émulation pour rattraper, et cela permet d'éviter quelques erreurs ; encore faut-il être assez informé et être conscient du retard...

### 1.7.3 LES INFLUENCES MÉTROPOLITAINES

**1.7.3.1** Les relations entre la direction des Eaux et Forêts métropolitaine et les services forestiers coloniaux sont peu importantes, sinon inexistantes, sauf contacts personnels entre camarades de promotion. Les pionniers de la foresterie coloniale tels que R. Ducamp et A. Bertin sont tenus assez à l'écart. Le premier, sorti de Nancy en 1884, part après quinze années de service en cinq affectations différentes en métropole, comme inspecteur adjoint de deuxième classe, effectuer une mission forestière en Indochine en 1899 ; de retour en métropole, il demande à reprendre son service en métropole [23, p. 921]. Mais, le 23 juillet 1900, il est remis à la disposition du ministère des Colonies pour servir en Indochine ; il n'en reviendra qu'en 1913 après avoir organisé et dirigé de main de maître le service forestier indochinois. Successivement conservateur des Eaux et Forêts à Macon et à Moulins, il est enfin nommé, comme il le désirait à Nîmes en juin 1920, où il prend sa retraite en 1925 et décède en 1938. Il entretient une correspondance suivie avec ses anciens collaborateurs d'Indochine, se lie avec G. Kuhnholz-Lordat, professeur à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, et exerce une influence certaine en matière d'écologie et de sylviculture dans le Midi de la France (l'école nîmoise du Chêne). André Bertin, dont nous avons déjà parlé, sorti de Nancy en 1902, sert dans quatre postes avant 1914. En 1916-1917, il conduit une mission d'études forestières en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Cameroun ; démobilisé en février 1919, il est mis à disposition du ministre des Colonies pour y créer le service des bois coloniaux – l'action du « commandant » Bertin en faveur de la création de services forestiers coloniaux et d'un corps d'officiers des Eaux et Forêts à cet effet, et pour la promotion de l'emploi en France des bois coloniaux, est très importante et bien reconnue. Nommé en 1925 conservateur hors cadre détaché au ministère des Colonies, il postule en mars 1928 pour sa réintégration dans l'Administration métropolitaine des Eaux et Forêts, y est affecté comme inspecteur principal à Lure (Haute-Saône), mais rapidement il demande à être mis en disponibilité pour effectuer des missions privées (Compagnie commerciale de l'AEF en particulier). Réintégré en 1932, il est affecté successivement à Joinville (Haute-Marne), à Oran (Algérie), puis à Ribeaupillé (Haut-Rhin), et prend sa retraite en 1938 comme inspecteur principal. Ces deux pionniers, qu'on rencontrera souvent au fil des pages, ne reçoivent pas la consécration, assez difficile il est vrai, d'être nommés inspecteurs généraux des Eaux et Forêts, mais ils ont exercé une très grande influence sur les débuts de la foresterie tropicale française par leurs actions, leurs écrits et leur influence coloniale. Plus

curieux est le cas de René Lecoinge (1906 – Nancy 1927-1929 – mai 1940) ; strictement métropolitain, secrétaire de l'Association des officiers des Eaux et Forêts, il écrit cependant avec bonheur et pertinence sur les problèmes d'outre-mer [24, 25, 26], plaidant pour un renforcement des services forestiers coloniaux<sup>6</sup>.

Si les liens avec l'Administration des Eaux et Forêts métropolitains sont, sauf exception, très flous, il n'en n'est pas de même avec le Muséum national d'histoire naturelle, et en particulier les botanistes tropicaux. Ces derniers, Pellegrin, etc., sur le plan botanique systématique, mais surtout A. Chevalier, H. Lecomte, et H. Humbert, etc., entretiennent des liens assez étroits avec les services forestiers et sont de vigoureux défenseurs de leur action, surtout dans le domaine de la protection des formations boisées. À l'occasion du tricentenaire du Muséum en 1935, R. Jeannel et L. Berland [34] écrivent : « Par ailleurs, le Muséum [...] se préoccupe sans cesse de la question si importante du déboisement, qui, engendré par l'insouciance des indigènes, menace de devenir à bref délai un désastre si l'on n'y prend pas garde. »

**1.7.3.2** Il y a d'assez nombreux comités, associations, unions, etc., qui s'intéressent aux problèmes coloniaux et ainsi participent aux débats et aux échanges d'idées, mais beaucoup défendent des positions politiques, des intérêts corporatifs ou économiques et ont tendance à se comporter en groupes de pression. C'est, moins ouvertement, le cas de l'Association Colonies-Sciences et du Comité national des bois coloniaux qui en est issu ; ces deux groupes jouent un rôle important en matière d'échanges intellectuels ; il en est de même de l'Académie des sciences coloniales.

En avril 1925, un groupe de hautes personnalités politiques et scientifiques, intéressées aux problèmes coloniaux, crée l'Association Colonies-Sciences, avec pour objectif de rapprocher recherche, Administration et entreprise ; à cet égard, la composition du bureau de juillet 1925 est éclairante : président : le général Messimy, sénateur<sup>7</sup>, vice-présidents : docteur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, L. Fontaine, président du Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indochine, G. Guy, gouverneur honoraire des colonies, Emmanuel Perrot, professeur à la faculté de pharmacie de Paris, Regnault, administrateur du Crédit foncier d'Algérie et Tunisie ; secrétaire général : Auguste Chevalier, secrétaire général adjoint : M. Martelli, contrôleur civil du Maroc en disponibilité ; trésorier : E. de Laboulaye, secrétaire général de la Banque de l'Indochine ; archiviste : G. Capus,

6. Malgré des recherches, en particulier auprès d'un de ses camarades de promotion, P. Allouard, qui a servi en Indochine, il ne m'a pas été possible de connaître quels étaient ses inspirateurs ou ses sources d'information. À un critique de son papier en 1931, R. Lecoinge répond dans le n° 3 du même bulletin : « Je demeure d'accord qu'un forestier colonial eût infiniment mieux dominé son sujet que je n'ai pu le faire, mais je déplore que nos camarades métropolitains, aient pu si longtemps se désintéresser (dans l'ensemble) de la colonie et des camarades qui y font une véritable œuvre de pionniers. »

7. Le général Messimy a été ministre des Colonies en 1922, ministre de la Guerre en 1914 ; en 1925, il est sénateur ; en 1929, il est vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition coloniale internationale ; en 1935, président du conseil d'administration de l'Institut national d'agronomie coloniale. Au cours de sa carrière, il est président du Comité national des bois coloniaux, membre du Comité de direction de l'Institut colonial français, président du comité de l'Océanie française, puis du Comité de l'Afrique et de celui de l'Asie. Il décède en 1935. Il est remplacé le 16 mars 1936 comme président de l'Association Colonies-Sciences, et le 24 juin 1936 du Comité national des bois coloniaux par L. Lamoureux, député de l'Allier, ministre des Colonies en 1930 et en 1934.

ancien directeur de l'agriculture, des forêts et du commerce de l'Indochine ; assesseurs : Dr. Achalme, directeur du laboratoire colonial du Muséum ; Angoulvant, gouverneur général honoraire des colonies, député, Emmanuel Baillard, secrétaire général de l'Institut colonial de Marseille, G. Carle, ingénieur en chef du génie rural de Madagascar, E. Girard, ancien président de la chambre d'agriculture de Saigon, Waddington, président de l'Association cotonnière coloniale, Ed. de Warrens, président de l'Association agricole de Tunisie, député – soit, en gros, un tiers de scientifiques, un tiers de politiques, un tiers de représentants des affaires, entreprises et banques ; un partage équitable est fait entre personnes s'intéressant à l'Indochine, à l'Afrique du Nord, à l'Afrique noire ou plus métropolitaine. L'âge moyen est assez élevé. Ce qui est tout à fait remarquable ; c'est la continuité de ce bureau, malgré les décès en 1935, il y a quatorze membres sur dix-sept déjà présents en 1925 ; huit en 1939. A. Chevalier est secrétaire général de 1925 à 1939, M. Martelli, devenu Martelli-Chautard, passe de secrétaire général adjoint à directeur en 1928 et le reste jusqu'en 1939, de même le trésorier E. de la Boulaye ; il est vrai que l'entrée au bureau semble se faire par cooptation, avec dosage des intérêts représentés. Le but de l'association est clairement énoncé : « coordonner les recherches techniques susceptibles de mettre en valeur le sol des colonies françaises. À cet effet Colonies-Sciences groupe en commissions et sous-commissions (qui deviendront des Comités d'études permanents), en vue de réalisations immédiatement pratiques, les consommateurs, les industriels, les producteurs et les scientifiques. Leur collaboration méthodiquement organisée est susceptible de mettre au point des méthodes scientifiques de culture dans nos colonies ou d'y rendre possible l'exploitation de leurs richesses. L'Association intervient pour l'exécution des mesures qui lui paraissent propres à atteindre ce but. » (N° 135-136, 1935) *Les Actes et comptes rendus* administratifs ainsi que les travaux de l'association sont publiés par la *Revue de botanique appliquée et d'Agriculture coloniale* créée et dirigée par A. Chevalier. Coordonner, informer, agir, telle est la mission que s'assigne l'Association Colonies-Sciences en s'appuyant, d'une part sur des exposés d'experts, d'autre part sur les travaux de commissions et sous-commissions spécialisées. Au début, est envisagée la constitution d'une douzaine de ces groupes, certains sont axés sur des productions : coton, plantes à tanin, cuirs et peaux, plantes médicinales, etc., mais aussi matières alimentaires de luxe ; d'autres ont une orientation plus large : enseignement, hygiène, sols, parasites et maladies des plantes, technique industrielle et matériel agricole, main d'œuvre agricole, etc. Mais on s'aperçoit assez rapidement que, d'une part il y a chevauchement avec des organismes actifs tels que l'Office des matières premières végétales du professeur Perrot, le laboratoire des pêches du Muséum, et d'autre part que quelques projets de création de sous-commissions n'aboutissent pas. La sous-commission des bois coloniaux présidée par l'industriel Gillet et animée par l'actif rapporteur qu'est Roger Sargos, se transforme rapidement en une filiale semi-autonome, avec budget annexe, de l'association : le Comité national des bois coloniaux, dont il sera traité plus loin. Cheville ouvrière de l'Association Colonies-Sciences (ACS), M. Martelli-Chautard publie annuellement un rapport d'activité et un long article sur l'évolution du commerce de la France avec ses possessions d'outre-mer ; l'ACS intervient régulièrement auprès du ministère des Colonies, par exemple en 1927 sur le problème de la main-d'œuvre dans les

colonies en général et sur la côte d’Afrique en particulier, sur la situation des techniciens agricoles dans les colonies, pour l’organisation d’un service forestier en Afrique, etc. Après avoir activement participé aux congrès liés à l’Exposition coloniale internationale de 1931 à Paris, elle milite pour un fonds d’outillage public de la France d’outre-mer, pour un Comité supérieur de recherches scientifiques appliquées à la production agricole outre-mer, pour la création d’une Inspection générale de l’agriculture, de l’élevage et des forêts aux colonies afin d’assurer une continuité d’action indépendante des désirs des gouverneurs. Comme le dit M. Martelli-Chautard en 1935 [34, p. 140], « le rôle de l’ACS est de doter l’Empire d’une organisation qui lui permette d’attirer les élites et d’utiliser au maximum sciences et techniques [...] en face de la crise autant morale qu’économique ».

Une de ses activités essentielles est tournée vers les bois coloniaux, grâce surtout à l’activité du forestier en disponibilité Roger Sargos. En juin 1925, la sous-commission des bois coloniaux de l’ACS examine un rapport de R. Sargos sur les règles de standardisation des bois coloniaux et des procédés d’identification de ceux-ci ; ce rapport est présenté au nom de l’association par R. Sargos au congrès forestier international de Grenoble [35] ; la partie technique est bien reçue, en revanche, la partie relative à la standardisation et au commerce rencontre l’hostilité des importateurs métropolitains, la question selon eux devant être réglée entre les groupements de producteurs et d’importateurs. La sous-commission, « qui n’a aucune qualité pour prendre l’initiative de former un syndicat [...] [envisage] de provoquer la création d’un office des bois coloniaux » [36, p. 67], de se cantonner dans un rôle exclusivement technique et de souhaiter la création d’un groupement ou syndicat d’exploitations et de producteurs de bois coloniaux ; cette position est entérinée par l’assemblée générale de l’association du 15 décembre 1925. Deux jours après, le 17 décembre, Auguste Chevalier présente à la sous-commission un rapport sur les bois coloniaux [37] ; il propose l’étude botanique des essences non encore identifiées, une description macroscopique (grossissement dix fois) et microscopique des bois, la préparation d’un ouvrage d’ensemble et, plus succinctement, la poursuite des essais physiques et mécaniques. Sargos insiste sur les trois volets nécessaires : point de vue botanique, macroscopique et mécanique, et Bertin promet de s’occuper de la poursuite des essais menés par le service des bois coloniaux à Nogent-sur-Marne ; à cet effet, il recrute pour le compte de l’ACS un jeune ingénieur agronome, Jean Collardet, et lui fait effectuer un stage chez Monnin, pionnier des recherches sur les propriétés mécaniques des bois au service des recherches de l’aéronautique. Sous la quintuple casquette de : inspecteur adjoint des Eaux et Forêts en disponibilité, administrateur délégué de la Société forestière et agricole du Kouilou, secrétaire général de la chambre syndicale des producteurs de bois coloniaux africains, commissaire délégué et rapporteur de la sous-commission, administrateur de l’ACS, R. Sargos déclare à Marseille le 8 juillet 1926 [38] que « la sous-commission des bois coloniaux de l’ACS centralise les études relatives aux produits de nos forêts coloniales ». Deux grands chapitres : les travaux scientifiques et techniques de Colonies-Sciences, les études commerciales et professionnelles. Le premier développe quatre considérations : la classification assimilant un bois tropical au bois métropolitain auquel il est substituable (telle que Bertin et Gillet l’ont proposé en 1918) est abandonnée, l’optimisme excessif sur la fourniture massive de bois d’œuvre

est dénoncé, la priorité est donnée aux bois d’Afrique tropicale sur ceux d’Indochine, de Madagascar et de Guyane ; enfin il est nécessaire de créer un office des bois coloniaux et de lui assurer un budget grâce à une participation des colonies, des exploitants et des importateurs. Le second chapitre tourne autour des problèmes d’un contrat type de vente, de la détermination de qualité loyale et marchande et du conditionnement.

L’ACS s’efforce de mobiliser les associations susceptibles de compléter les apports financiers demandés aux colonies : la chambre syndicale des producteurs de bois coloniaux africains, qui suggère la création d’une taxe à l’exportation, le Groupement général du commerce et de l’industrie du bois qui renâcle à contribuer, Commission coloniale de l’association nationale d’expansion économique, l’Association nationale et industrielle du bois (constituée le 27 janvier 1927 ; Messimy est chargé d’organiser sa section bois coloniaux), etc.

Cette sous-commission de l’ACS joue donc un rôle très actif dans la promotion des bois africains en France et la Commission d’agriculture tropicale et subtropicale de l’Institut international d’agriculture de Rome le reconnaît en chargeant, en 1927, A. Chevalier de réunir une documentation internationale sur les bois tropicaux, spécialement africains, en vue de l’adoption de noms uniformes et de la détermination des essences à cultiver dans les colonies (Portugal, Belgique, Espagne et France associés) ; de la publication de fiches de vulgarisation, avec feuille de placage jointe, projets de classement par valeurs, défense de l’acajou d’Afrique, discussions sur le sciage et l’usinage, rassemblement d’échantillons en vue de l’Exposition coloniale de 1931, etc., activités variées et nombreuses de la sous-commission avec un budget annexe au sein de l’ACS. À tel point que, en 1929, lui est substitué, pour la forme surtout (association loi de 1901), un Comité national des bois coloniaux, avec comme président le général Messimy, comme directeur général Maurice Martelli, et comme directeur technique J. Collardet. Avec une interruption de septembre 1939 à septembre 1946, c’est une remarquable continuité jusqu’en 1953, le terme « bois tropicaux » s’étant substitué à celui de « coloniaux » en 1947. Cependant, on peut noter une certaine ouverture vers les territoires non africains et une évolution progressive des objectifs ; en 1933, ceux-ci sont encore les mêmes que ceux de la sous-commission « recherches techniques, propagande, étude des problèmes commerciaux » ; ils deviennent progressivement, et surtout sous l’influence de la crise, la défense et la promotion des bois tropicaux de la France d’outre-mer. Le conseil d’administration évolue petit à petit, une répartition équilibrée entre les quatre groupes – producteurs, importateurs, commerce et transport, consommateurs et techniciens (en réalité administration) – est maintenue ; Messimy puis Lamoureux, et après un cours intérim de Ph. Guinier, Paul Devinat<sup>8</sup>

---

8. Paul Devinat (1890-1980), agrégé d’histoire, entre au secrétariat général de la Société des Nations puis au Bureau international du travail à Genève jusqu’en 1929. Radical, il devient directeur de cabinet de Laurent Eynac puis de Queuille au ministère des Travaux publics et s’occupe en particulier du statut de la SNCF. Directeur des affaires économiques au ministère des Colonies de 1938 à 1941, il commande à la Suède une usine de pâte à papier à installer au Gabon, qui sera la base de la Régie industrielle de la cellulose coloniale en Côte d’Ivoire après la guerre. Chargé par Laval des liaisons avec la Commission d’Armistice en 1940, il est écarté par l’amiral Platon en 1941 et nommé conseiller maître à la Cour des comptes. Après 1946, alternativement député radical socialiste ou secrétaire d’État à divers départements, il s’intéresse là encore aux problèmes d’outre-mer et à l’Union française.

comme présidents, Martelli-Chautard et Collardet comme responsables administratifs et techniques gardent les rênes. Le problème du financement reste toujours délicat, la principale source de recettes, les subventions des colonies, arrive avec retard – en 1935, seule une avance de l'Association Colonies-Sciences permet la survie ; le redémarrage en 1946 est permis grâce au concours financier de l'Office des bois de l'Afrique équatoriale. Les comptes rendus des assemblées générales sont régulièrement publiés dans le bulletin de l'ACS, où le comité a longtemps l'allure de filiale. En 1946, est créée en parallèle et sous contrôle, la Société pour le développement de l'utilisation des bois tropicaux de l'Union française (SDUBT), dont l'activité essentielle est une revue périodique, *Bois et forêts des tropiques*, reprise plus tard par le Centre technique forestier tropical (CTFT), encore vivante aujourd'hui.

Les études sur les caractéristiques physiques et mécaniques des bois sont conduites sur les machines du service des bois coloniaux à Nogent-sur-Marne par J. Collardet [39 et 40], tandis que les recherches en botanique et en anatomie des bois se localisent au laboratoire d'Auguste Chevalier avec D. Normand [41], la parution de la flore de l'Ouest africain d'Hutchinson et Dalziel permettant de simplifier les aspects d'identification des espèces. Le deuxième champ d'activité est la propagande en faveur des bois tropicaux, qui prend de multiples aspects : diffusion de fiches de vulgarisation, conférences, etc. L'année 1931, avec l'Exposition coloniale internationale de Paris, suscite une grande activité ; le comité plaide pour un grand emploi et une bonne présentation des bois coloniaux, et un pavillon spécial permet de montrer cinquante essences avec cent cinquante exposants ; le projet d'un congrès international des bois tropicaux est abandonné au profit d'une bonne place dans le congrès international du bois et de la sylviculture organisé par le Touring-Club de France (au cours duquel est créée l'Association internationale des anatomistes du bois), mais est remplacé en partie par un congrès national de la production forestière nord-africaine et coloniale organisé par l'ACS. Le comité se penche sur la gestion des forêts tropicales, essentiellement africaines, la réglementation [42], le développement des services forestiers coloniaux : « Une exploitation irraisonnée et anarchique a pour effet rapide de saturer le marché et d'avilir les cours : aujourd'hui [1931] les producteurs sont contraints d'envisager le contingentement. En détruisant d'autre part la forêt, on tarit pour l'avenir les sources de matière ligneuse ; en la remplaçant sans mesure par des cultures industrielles, on crée des crises de surproduction. Un remède s'impose : la conservation et l'aménagement des forêts et la rationalisation de la production à tous les échelons. » [43, p. 99]

Le troisième volet, l'étude des problèmes commerciaux, prend progressivement plus d'importance ; et, même si l'appui de l'Administration est toujours recherché, en particulier une bonne liaison avec le service des bois de l'Agence générale des colonies (dirigé par A. Bertin puis par Jean Meniaud), le comité prend des positions propres : en matière de transports par le chemin de fer en France, de tarifs douaniers, de contingentement en particulier en Côte d'Ivoire et au Gabon. Le panorama de la production et du commerce est présenté à chaque assemblée générale annuelle ; la recherche de débouchés pour les bois coloniaux essaye de les faire prendre en compte dans les marchés publics, dans la série de prix des architectes etc. Progressivement, d'organisme d'étude, le comité s'est transformé en groupe de pression ; il est dissout le 17 décembre 1952. En 1954, Ph. Guinier, ancien directeur de l'École nationale des

Eaux et Forêts, qui a longtemps été associé à sa vie, rédige son éloge funèbre : « Lors de la fondation du Comité en 1929, la situation était confuse. Depuis quelques années l'exploitation et l'importation des bois tropicaux s'étaient développées ; mais ces bois étaient mal connus et employés un peu au hasard [...]. Avec l'extension de l'emploi des bois tropicaux, l'attention a été plus vivement appelée sur les problèmes que pose leur utilisation rationnelle. De là, la création du Centre technique forestier tropical ; en fait, cet organisme a pris la suite du Comité [...] Le Comité national des bois tropicaux a fait œuvre de précurseur ; il a semé des idées qui se sont imposées et ont suscité la naissance d'un organisme plus puissant de caractère officiel [...]. La dissolution du Comité, conséquence d'une évolution qui s'avère de caractère général, ne doit pas être interprétée comme une faillite, mais comme un témoignage de succès. » [44] Ces rencontres parisiennes entre producteurs, commerçants et utilisateurs ont certes permis des progrès notables dans la connaissance et la vulgarisation des grandes essences africaines, mais il est permis de douter du flux d'informations apportées ainsi au forestier de base dans son inspection « de brousse ».

**1.7.3.3** Après la Deuxième Guerre mondiale, le commerce des bois tropicaux prend plus d'ampleur, implique plus de pays exportateurs et importateurs, et le Comité des bois de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) (elle-même résultat de la coordination entre États européens et États-Unis d'Amérique pour la réalisation du plan Marshall, l'aide américaine pour la reconstruction de l'Europe) s'intéresse aux bois tropicaux ; un groupe d'experts mandatés par ledit comité se penche sur le problème d'extension des usages des bois tropicaux [45] et l'OECE publie annuellement des statistiques de productions, exportations, importations et réexportations de bois tropicaux de qualité et de présentation très appréciées. C'est sous cette influence que se crée en 1951 l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT). Cette association, présidée successivement par un Belge, un Néerlandais puis un Français (Conchon en 1954), localise son secrétariat au Centre technique forestier tropical à Nogent-sur-Marne, lieu témoin d'une longue continuité en la matière depuis les premiers bois envoyés par la mission Bertin pendant la Première Guerre mondiale ; elle constitue six commissions : la commission I s'occupe de la propagande et documentation ; elle se dédouble d'une part pour créer une commission I<sup>bis</sup>, puis II, réglant le problème des appellations des bois tropicaux, qui publie en 1954 un premier tome sur la nomenclature des bois africains, puis ensuite l'analogue pour les bois d'Amérique tropicale et enfin d'Asie tropicale, Madagascar et Océanie ; et d'autre part une commission VII chargée de réaliser un film en couleurs sur les bois tropicaux et leur utilisation. La commission III étudie les questions de fret et de tarifs douaniers sur le plan international en s'attachant à réduire le prix de revient rendu utilisateurs européens. La commission IV s'occupe de l'étude des contrats types FOB et CAF, et de la codification des usages et arbitrages, en particulier avec la confrontation des systèmes de mesure en système métrique ou système anglo-saxon ; elle donne naissance le 28 avril 1954, à une chambre d'expertise et de conciliation entre acheteurs et vendeurs de différentes nationalités (dix membres élus par l'ATIBT, plus trois membres cooptés pour assurer un certain équilibre). La commission V

s'occupe du conditionnement du bois grumes et sciages pour proposer des guides de classement ; la commission VI traite du classement des contreplaqués. En 1957, surmontant une hostilité marquée depuis 1954 au « pool vert » [46], est créée une commission spéciale pour étudier le problème posé par le Marché commun, « permettant ainsi au Conseil d'Administration de formuler s'il y a lieu des recommandations ou des suggestions aux gouvernements » [47, p. 22]. Cette coopération, à laquelle s'intéressent chercheurs et responsables gouvernementaux, est fructueuse sur le plan du commerce et du développement des bois tropicaux ; le nombre de ses membres s'élargit progressivement, mais, encore une fois, même si c'est une bonne source d'information en matière d'exploitation de la forêt dense humide, cela touche peu le forestier de brousse.

**1.7.3.4** En 1932, l'Académie des sciences coloniales met au concours « la forêt coloniale » avec le projet de contenu suivant : 1° son état actuel dans les principaux groupes de colonies ; 2° ses causes de destruction et ses ennemis permanents ; 3° les conditions nécessaires de sa mise en valeur et de son exploitation rationnelle ; 4° les possibilités et les moyens de sa sauvegarde et de sa reconstitution ; 5° la sauvegarde et multiplication des essences riches ou précieuses ; 6° la lutte contre le désert envahissant et tous autres dangers ; 7° peut-on et doit-on envisager une longue politique de reboisements coloniaux ? Si oui, esquisser un programme ; 8° quid d'une fête annuelle de l'arbre à instituer en diverses colonies ? ; 9° bibliographie. La liste des chapitres n'est pas limitative, les mémoires sont présentés sous devises, les auteurs doivent se référer à des connaissances acquises sur le terrain ; le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> novembre 1932 au 31 décembre 1933, et le premier prix est doté de six mille francs. Programme ambitieux qui montre les soucis de l'époque : menaces de destruction des forêts, mise en valeur, reboisement, etc. Un échange de correspondance entre R. Ducamp et L. Lavauden offre un panorama sur les compétiteurs éventuels ; le 28 décembre 1932, R. Ducamp informe Lavauden que P. Bourdarie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences coloniales, l'invite à participer au concours, mais, dit-il, « peu apte à construire des bouquins comme Lavauden, il craint la concurrence d'Auguste Chevalier, il espère que Guibier se mettra en marche pour l'Indochine mais est sans nouvelles de lui ». Début 1933, Lavauden répond que, « ayant demandé à Chevalier si celui-ci concourrait, celui-ci a répondu non, mais présiderait le jury, avec probablement "l'ineffable" Prudhomme et peut-être Ducamp lui-même s'il ne participe pas ». Il envisage de présenter un mémoire de trois cents pages et présente comme suit les concurrents probables : « Martineau, peut-être Aubréville, certainement Méniaud ; mais peut-être le prudent Méniaud intriguera-t-il pour se faire admettre au jury et s'abstiendra-t-il de concourir, ce serait assez son genre ». Huit mémoires ont été soumis, R. Ducamp et A. Martineau (décédé le 23 juillet 1934) ont présenté, sans vouloir concourir, des notes jugées intéressantes<sup>9</sup>.

9. Il est intéressant de considérer l'âge (et l'expérience coloniale) en 1933 des divers personnages évoqués : Aubréville, 36 ans (8 ans), Chevalier, 50 ans (31 ans), Ducamp, 72 ans (13 ans), Guibier, 53 ans (26 ans), Lavauden, 52 ans (4 ans), Martineau, 35 ans (9 ans), Méniaud Jean, 50 ans (28 ans). Sur les sept candidats qu'envisage Lavauden, cinq sortent de Nancy : Aubréville en 1924, Ducamp en 1884, Guibier en 1906, Lavauden en 1907 et Martineau en 1923.

Les résultats sont proclamés fin mars 1935 (le 26 ou le 27 selon les sources) en séance solennelle à la Sorbonne sous la présidence de Rollin, ministre des Colonies, en présence du président de la République [49, p. 476]. Le premier prix, sous la devise « *Da l'ardor l'ardiré* », traite des forêts de l'Afrique occidentale : « Travail de première valeur et d'une grande originalité... contient des observations tout à fait neuves et originales sur la forêt dense équatoriale et sur la zone des savanes » [48, p. 46]. L'auteur est André Aubréville, inspecteur principal des Eaux et Forêts des colonies, détaché à l'époque au Muséum. Deux deuxièmes prix ex-aequo de deux mille cinq cents francs chacun sont attribués, l'un au mémoire « *Amplius invenies in silvis quam in libris* », qui « renferme des vues très justes sur le déboisement, ses causes et ses remèdes [...] et contient des chapitres sur l'Afrique du Nord, Madagascar » (l'auteur est L. Lavauden). L'autre, « *Si canimus sylvas, sylvae sint consule dignae* », est l'œuvre de Jean Méniaud, administrateur en chef des colonies, chef du service des bois coloniaux, Jouglà, directeur de l'Agence générale des colonies. « Si le concours avait pour but de provoquer la rédaction d'un ouvrage destiné à instruire le grand public sur l'œuvre forestière qui s'impose dans nos colonies, c'est incontestablement à ce mémoire qu'il aurait fallu décerner la palme. Mais l'Académie a estimé que le concours avait pour but, avant tout, de provoquer l'expression de recherches originales. » [48, p. 47] Une mention honorable, concrétisée par une médaille d'argent de l'Académie, est accordée à trois autres mémoires : l'un, « Fais ce que dois », sur la forêt cambodgienne, est écrit par Marcel Béjaud (du cadre local Indochine), chef du service forestier du Cambodge [50] ; un autre, « *Per fas et labor omnia vincit* », sur la forêt des savanes de l'Afrique occidentale, est présenté par R. Dubois, ingénieur d'agriculture en AOF ; le troisième, « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant », présente les observations de H. Waag, exploitant forestier au Gabon. Rien n'est dit sur deux des mémoires présentés. Il n'a pas été possible de retrouver trace des dossiers et notes présentés à l'Académie des sciences coloniales.

Le mémoire d'Aubréville est publié en 1938 par l'Académie des sciences coloniales dans ses *Annales* (tome IX, 244 pages) [51], celui de Méniaud et Jouglà est resté inédit, quant au mémoire de L. Lavauden, faute de crédits, il ne sera publié qu'en 1942 après le décès de celui-ci [52]. Les deux articles cités à ce sujet [48 et 49] insistent sur « l'unanimité présentée par les mémoires [...] pour déplorer la situation actuelle de nos forêts coloniales qui se traduit... par la dévastation et le recul de la forêt primitive et par l'extension des terres ruinées par les feux de brousse et condamnées à la stérilité ». Bien que presque tous les mémoires traitent de colonies et de situations écologiques bien différentes, la revue des Eaux et Forêts souligne le rôle joué par le corps forestier français [49, p. 477] : « Il n'est que temps de veiller au salut de nos forêts d'outre-mer, dans la préservation et la sauvegarde desquelles le corps forestier français a déjà joué, et jouera encore, espérons-le, un rôle prépondérant. »

Association Colonies-Sciences, Comité national des bois coloniaux, concours de l'Académie des sciences coloniales, etc., ces activités essentiellement métropolitaines, et même parisiennes, interrompues par la Deuxième Guerre mondiale et conjointes avec le développement de l'idée d'empire colonial, sont certes fructueuses sur le plan des relations avec les exploitants et les importateurs-consommateurs. Mais rappelons

qu'en 1935, il n'y avait qu'une quarantaine d'officiers des Eaux et Forêts en activité dans l'ensemble des territoires tropicaux français et que les services d'Afrique continentale avaient moins de dix ans d'âge...

## I.7.4 LE BOUILLONNEMENT DES CONGRÈS ET CONFÉRENCES

**I.7.4.1** Un des moyens d'exposer des idées, des théories, de les confronter au jugement de ses pairs ou de ses relations administratives ou commerciales, consiste en des rencontres : congrès, conférences, colloques, etc., sous leurs diverses formes : à l'occasion ou non d'une exposition, longtemps clôturées par un grand banquet ou non, accompagnées ou non de visites sur le terrain. Les unes sont purement nationales, les autres ont un caractère international avec des participants étrangers plus ou moins nombreux ; parallèlement, il y a des rencontres régionales souvent à caractère plus technique ; enfin certaines sont à périodicité plus ou moins régulière, d'autres épisodiques. C'est, pour la période 1900-1959, une prolifération. Le classement en trois catégories : congrès internationaux, conférences nationales, rencontres régionales africaines, permet de dresser le tableau suivant :

**TABLEAU I.7.2. RÉPARTITION PAR PÉRIODES QUINQUENNALES DES RÉUNIONS**

Nombre par période	Congrès internationaux	Conférences nationales	Rencontres régionales
1900-1909	3	2	
1910-1919	5	2	
1920-1929	5	4	1
1931-1939	8	7	
1940-1949	9	4	2
1950-1959	2	2	8
<b>Totaux</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>11</b>

La couverture est assez large car les questions forestières tropicales sont évoquées, surtout avant 1914, dans les congrès sur l'agriculture tropicale, ou encore dans des réunions nationales sur le bois où se confrontent exploitants forestiers dans les colonies, importateurs et utilisateurs, etc.

Les congrès internationaux, dont un bon exemple est celui des congrès forestiers mondiaux, sont l'occasion de formuler des recommandations à l'intention des gouvernements ; les rencontres régionales ont en général un caractère plus technique, réunissant surtout des représentants des services forestiers ou agricoles, à l'instar de ce que pratiquent bien antérieurement les Britanniques dans leurs Empire Forestry conferences. L'initiative de ces rencontres peut être le fait d'associations, par exemple le Touring-Club de France, l'Association Colonies-Sciences, ou des gouvernements, des organisations internationales par exemple la FAO, la

Commission de coopération technique en Afrique au Sud du Sahara (CCTA). Le nombre et la diversité des participants sont très variables, mais pendant longtemps figurent les mêmes personnalités ; les forestiers coloniaux, surtout avant l'établissement de liaisons aériennes faciles, n'y assistent guère que s'ils sont en congé en métropole à l'époque de ces congrès ou conférences ; en revanche, à l'occasion des deux conférences forestières africaines d'Abidjan (1951) et de Pointe-Noire (1958), il y a au moins un représentant de chacun des services forestiers africains.

Ces réunions, dont les titres donnent une assez bonne image des thèmes et objectifs exposés et plus ou moins débattus, font l'objet de comptes rendus parfois très copieux, qui constituent une abondante documentation dont il sera largement fait usage dans les parties suivantes de ce travail. Il ne sera traité que de quelques-unes de ces réunions, celles où les problèmes des forêts coloniales et où l'intervention des forestiers coloniaux ont été les plus marqués, en les évoquant par ordre chronologique.

#### **1.7.4.2 Les congrès nationaux**

Avant la Première Guerre mondiale, la réunion la plus importante paraît être celle de Marseille, organisée par l'Institut colonial de cette ville en 1906, lié à l'Exposition coloniale du même lieu et de la même date.

L'Indochine forestière est bien représentée à cette exposition : pavillon organisé par Boude, collections rassemblées par R. Ducamp, photographies de A. Magnein, avec six cents billes de bois d'essences différentes provenant des cinq pays, accompagnés d'herbiers, de fruits, graines et notices, avec la maquette d'une maison de garde forestier en Annam ; Madagascar présente le rafia (*sic*), l'Afrique occidentale des rondelles d'acajou et des caoutchoucs. Le congrès, présidé par J. Charles-Roux, présente quatre sections ; la quatrième, « cultures et productions », comporte cinq divisions, la cinquième étant consacrée aux forêts coloniales : président d'honneur : Daubrée, directeur général des Eaux et Forêts, président : Ch. Guyot, directeur de l'école nationale forestière de Nancy, rapporteurs : Boutilly, inspecteur chef du service technique des forêts du gouvernement général de l'Algérie, et A. Chevalier, explorateur, chargé de mission au gouvernement général de l'Afrique occidentale. Sur les 570 pages du compte rendu publié, cette section représente 150 pages (à comparer au coton : 100 pages, et au caoutchouc : 112 pages). On peut relever : a) un court rapport de Ch. Guyot sur la législation et l'Administration, coiffant entre autres des exposés sur l'organisation du personnel forestier en Indochine, et un autre dû à A. Chevalier sur le service forestier des Indes anglaises ; b) un texte de A. Jolyet sur l'exploitation des forêts coloniales (où il n'a jamais mis les pieds et où il suggère l'emploi de la schlitte...) ; c) plus intéressant est le troisième groupe intitulé « Études spéciales et histoire naturelle », dans lequel se rencontrent un mélange d'exposés d'Emmanuel Perrot sur le karité et les matières premières d'utilisation thérapeutique, des descriptions des forêts du Tranninh (Laos) par A. Magnein, un long discours sur l'avenir des bois exotiques appliqués au pavage (des rues), une présentation rapide des forêts de la Guinée française par H. Pobéguin, un intéressant texte de F. Gagnepain, du MNHN, intitulé « La botanique descriptive dans ses

rapports avec les colonies », et surtout le rapport d'Auguste Chevalier : « Les bois des colonies françaises de l'Afrique-Occidentale ».

Au congrès colonial français de juin 1907 à Paris, la XII<sup>e</sup> section traite, entre autres, des forêts.

**La Première Guerre mondiale** voit se tenir deux intéressantes réunions (pour ce qui nous concerne plus spécialement) : en 1917 une conférence coloniale à l'initiative d'A. Maginot, récemment nommé Ministre des Colonies, et en 1918 un congrès d'agriculture coloniale organisé par l'Union coloniale française. La première, plus connue sous le nom de « conférence Maginot », se déroula en trois phases : le lancement par Maginot le 30 juin 1917 : « Obtenir de nos colonies une contribution plus large, en denrées d'alimentation [...], demain, assurer à la France une puissante renaissance économique », les travaux de sept commissions, une par territoire, qui proposent des augmentations de livraison et formulent des vœux pour la conférence finale de conclusions [56] ; environ deux cent cinquante participants, essentiellement du monde économique. Sur le plan forestier, en plus de la revendication commune de mise en sursis des exploitants et agents de commerce, et du souhait général de résoudre rapidement les problèmes de fret, jusqu'à créer ou acheter une flotte « spécialisée » pour les bois, les sections de l'AOF et de l'AEF proposent de nettes augmentations de leurs exportations de bois, grumes, sciages (avec création de nouvelles scieries) et même de pâte à papier « pour éviter d'inutiles sorties d'or », mais avec une demande de prêts à long terme au profit des entreprises. Un aspect intéressant est le désir général d'augmenter l'effort d'équipement d'infrastructures, ports, wharfs, chemins de fer, ce qui préfigure le plan Sarraut de 1920-1923 ; plus spécifiques sont la proposition de Boutteville, inspecteur général des Travaux publics des colonies, qui envisage la récupération du matériel des armées (ce qui permettrait le développement des chemins de fer à voie étroite pour les exploitations forestières), le vœu de la section de l'AOF d'interdire les feux de brousse et d'obliger les exploitants européens à reboiser (*cf.* [57, p. 189]), celui de la section de Madagascar [56, p. 93] : « que les deux services agricole et forestier, soient réorganisés dans des conditions de statuts et d'autonomie de nature à en assurer un bon recrutement, à en récompenser les efforts et à leur attribuer l'autorité nécessaire à toute action efficace ».

Une longue préparation, dix-huit mois, par Joseph Chailley directeur de l'Union coloniale française, trois cent sept rapports reçus, dont trente cinq sont imprimés, une très large couverture, un long rapport général de E. du Vivier de Streel (soixante-quinze pages), un discours de clôture par le président de la République R. Poincaré, tel est le congrès d'agriculture coloniale qui s'est tenu à Paris du 25 au 28 mai 1918, réunissant quatre cent soixante et un participants. Le compte rendu en quatre tomes [58] rassemble des rapports bien disparates, présentés sous vingt sections différentes ; à noter, dans la section des études financières et économiques (tome I), les exposés de F. Brunellière : « La marine marchande et les colonies française » (pp. 174-207), et de M. Pitois : « Les transports maritimes entre la France et ses colonies » (pp. 208-251) ; dans la section « Organisation des services de l'agriculture coloniale » (tome I), un rapport de M. Louvel : « Études techniques sur les forêts de Madagascar » (pp. 320-361). Celui-ci aurait pu figurer dans la section des forêts dont le président est le député Revault, le vice-président Weber,

administrateur-directeur général de la Compagnie forestière de Sangha-Oubangui, et dont les rapporteurs sont Quilliard, ingénieur civil des mines, exploitant forestier au Gabon, et Gillet, industriel du bois à Montargis. Cette section figure au tome IV pour 65 pages sur ce volume de 725 pages, avec deux rapports de E. Gillet, une note préliminaire sur le commerce des bois coloniaux et les besoins de la métropole, un plaidoyer pour l'utilisation des bois coloniaux par le Dr. Chauveau, sénateur, et deux exposés sur l'AEF, l'un de C. Quilliard sur les exploitations forestières au Gabon, et l'autre du gouverneur J. Guyon sur la conservation et l'amélioration des forêts, et le régime forestier en Afrique-Équatoriale française. Élaborés pendant la dernière année de la Première Guerre mondiale, publiés en 1920, ces rapports constituent une intéressante documentation sur l'état des esprits et les connaissances avant le début des services forestiers africains<sup>10</sup>.

**Entre 1920 et 1929**, on compte quatre grandes réunions sur le plan national fort intéressantes en ce qui nous concerne : deux sur les bois coloniaux à Marseille en 1922 et 1926, deux à Lyon en 1928 et 1929.

Au sein du congrès de la production coloniale de Marseille en 1922, la section des forêts se mue en congrès spécial des bois coloniaux avec deux sessions, l'une du 26 au 28 juin 1922, et l'autre du 8 au 10 novembre 1922 [59] ; il n'y a pas de concours financier du gouvernement métropolitain mais une importante participation de la Côte d'Ivoire, celle-ci a également, sous l'impulsion du gouverneur Antonetti, envoyé un lot de trois cents tonnes de grumes débitées sur place par les établissements Guillet et Fils avec une scie Panhard, à grand ruban ; des films sur l'exploitation forestière en Indochine, en Guyane et en AOF, sont projetés<sup>11</sup> et l'Exposition coloniale concomitante réserve une large place aux forêts coloniales, avec un pavillon spécial du service des forêts de l'Indochine, un pavillon en bois d'Afrique équatoriale, etc. Présidé à l'ouverture par Roger Ducamp, ancien chef du service forestier de l'Indochine, puis par F. Prax, président de la Fédération du bâtiment et des Travaux publics du Midi de la France, c'est véritablement le premier congrès national spécialisé sur les bois tropicaux. Rapprochant exploitants forestiers, importateurs et utilisateurs-consommateurs, il travaille en trois commissions : l'une des exploitants coloniaux, dont le rapporteur est C.-M. Jacquemet de l'Omnium Forestier Africain (filiale de la maison Fabre de Toulon) ; la deuxième des importateurs et consommateurs, dont le rapporteur est F. Ducros, secrétaire général du Syndicat des industries du bâtiment de Marseille ; la troisième, baptisée successivement sous-commission des techniciens puis de l'Administration coloniale, et dont le rapporteur est le gouverneur des colonies Guy, commissaire de l'AOF à cette exposition. Parmi les exposés présentés, il faut signaler celui de R. Sargos,

10. À signaler l'absence de rapports sur l'Indochine en matière de forêts, alors que dans les autres sections, « Irrigations » en particulier, cette fédération est bien traitée. Intéressant est le rapport de M. Fourneau et E. Annet sur l'agriculture au Cameroun [58, tome IV, pp. 148 à 224], territoire nouvellement conquis dans lequel il y a quelques paragraphes sur l'exploitation forestière et le caoutchouc.

11. La projection d'un film sur l'exploitation en Côte d'Ivoire fut interrompue par Despagnat, président de la Fédération nationale du bâtiment, qui déclara qu'il était inutile d'espérer recevoir des bois d'œuvre à des prix permettant leur utilisation dans de telles conditions : « Ne comptons plus sur les exploitants coloniaux s'ils ne peuvent disposer d'autres moyens. »

inspecteur adjoint des Eaux et Forêts en disponibilité, directeur de la société Sargos Frères (exploitant forestier au Kouilou, plus tard colonie du Moyen-Congo), qui traite de l'exploitation des bois coloniaux et des difficultés qu'ils rencontrent en métropole, mais aussi en annexe [59, pp. 85-122] son étude sur les forêts des rives du Kouilou (qui aurait dû être le tome V de *Mission forestière coloniale* d'André Bertin)<sup>12</sup>. Les trois rapports couvrent assez largement les problèmes d'exploitation, d'embarquement et de fret, de classification, de sciage et de débouchés ; celui du gouverneur Guy souligne la refonte du régime des concessions et des régimes douaniers coloniaux et métropolitains, et l'intérêt de l'organisation d'un service forestier dans toutes les colonies produisant des bois d'exportation. Le rapport général du président F. Prax est centré sur l'importation en France des bois coloniaux, et six vœux sont présentés concernant essentiellement la création d'un Office national des bois coloniaux tripartite et ses modalités de fonctionnement pour des marchés officiels de produits regroupés et classés. Une commission exécutive de suivi, constituée par la Fédération nationale du bâtiment, échoue à faire avancer ce projet que veulent ignorer les exploitants forestiers coloniaux.

Le 8 juillet 1926, le congrès de l'Exposition coloniale de Marseille, intitulé « Les produits coloniaux et le matériel colonial », consacre, sous la présidence de F. Prax, une matinée aux bois coloniaux. Celle-ci faisant suite à un congrès sur les bois coloniaux à Bordeaux fin juin 1923 et au congrès forestier international de Grenoble fin juillet 1925, l'essentiel est un exposé en deux volets de R. Sargos (toujours en disponibilité, mais qui se présente comme administrateur de l'Association Colonies-Sciences et secrétaire général de la chambre syndicale des producteurs de bois coloniaux africains). Le premier concerne les travaux scientifiques et techniques de l'Association Colonies-Sciences : étude méthodique d'une dizaine de bois africains, recherche sur des règles de standardisation commerciale et de classement en remplacement de la classification Bertin-Gillet basée sur la possibilité de substitution à des bois métropolitains et dénoncée au congrès de Grenoble ; comme lors de ce congrès grenoblois, l'idée d'un Office des bois coloniaux est relancée, surtout que celui-ci pourrait financer les essais techniques et mécaniques souhaités ; Sargos en profite pour annoncer son initiative de la formation d'une chambre syndicale des producteurs de bois africains (vingt-cinq sociétés de Côte d'Ivoire, Cameroun et AEF). Le second volet concerne les progrès, ou plutôt les discussions, en matière de conditionnement et de classement entre importateurs et producteurs entre le Havre, Paris et Bordeaux, le litige portant sur la définition du « loyal et marchand » et sur le contrat-type de vente en CIF<sup>13</sup>. Ce congrès porte donc essentiellement sur le commerce des bois tropicaux.

La troisième grande réunion nationale de la période est le congrès national du bois de Lyon qui a lieu du 4 au 7 mars 1928 ; dans sa partie métropolitaine, l'accent est mis sur la nécessité de remanier le régime fiscal de la propriété forestière. Les travaux de la partie coloniale se poursuivant entre techniciens de l'exploitation et du commerce sont éclairés par l'exposé de R. Sargos [60, pp. 521-547], qui insiste sur

12. Il y a aussi un exposé de la situation forestière du Maroc au 1<sup>er</sup> janvier 1922 [59, pp. 134-157].

13. CIF : *Cost, insurance and freight*, en français CAF : prix de la marchandise rendue au port du pays importateur. S'oppose à FOB : *free on board*, appliqué au prix de produit chargé sur bateau.

la pauvreté de la forêt équatoriale, et qui, comparant les 400 000 tonnes exportées à une possibilité qu'il estime à quatre millions de mètres cubes de la partie exploitable, souligne l'effort à accomplir et la grandeur des difficultés à vaincre... Les exposés de L. Vincent et de G. Videau portent sur les conditions très défectueuses de l'embarquement des bois et des transports maritimes (et même ferroviaires en métropole). L. Géraud, directeur du consortium forestier des grands réseaux déplore le manque de main-d'œuvre (1 500 manœuvres au lieu de 4 000 à 4 500 qui lui seraient nécessaires pour remplir ses objectifs de production). Aucune communication ne porte sur Madagascar ou l'Indochine, en revanche, Charles, importateur au Havre, fait un exposé sur les problèmes de l'exploitation en Guyane et l'intérêt de travailler sur place l'angélique ; le papetier Navarre considère qu'il ne faut pas compter sur la forêt coloniale pour satisfaire les besoins de la France en pâte ; enfin la question de la classification des bois coloniaux, objet de nombreuses difficultés entre exploitants et importateurs, ne retient pas l'attention du congrès [62]. Ce dernier émet toute une série de vœux : cinq concernant l'exploitation, en particulier relatifs à la main d'œuvre et à la révision des règlements forestiers<sup>14</sup> pour des dégrèvements fiscaux ; sept concernant l'embarquement et le transport dont la désinfection des cales, la réduction « impérieuse » des taux de fret, l'organisation de marchés de bois coloniaux dans les ports ; et quatre traitant de la vulgarisation de l'emploi des bois coloniaux, dont l'un restreint au *Khaya ivorensis* (A. Chevalier) l'appellation commerciale d'acajou d'Afrique, à l'exclusion de toute autre espèce [61]. Le Comité national des bois coloniaux, c'est-à-dire R. Sargos, est chargé d'en poursuivre l'aboutissement.

En 1929, joint à l'exposition forestière de Lyon, se tient en novembre le congrès du carbone végétal métropolitain et colonial [63] ; c'est le début des grandes idées sur l'emploi du bois comme source d'énergie, en particulier « gaz des forêts » ou comme matière première de transformations chimiques. L'Agence économique de l'Indochine, productrice de charbon de bois, présente en quelques pages sa production forestière [63, pp. 157-161].

La période 1930-1933 est marquée par une floraison de rencontres nationales et internationales à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de 1931. Projet ancien : loi de 1920 sur l'organisation d'une exposition coloniale interalliée, décret de 1927, date reculée par Lyautey jusqu'en 1931, l'Exposition coloniale est soigneusement préparée (cf. [65]) ; elle accueille près de trente-trois millions et demi de visiteurs, et est l'occasion de pas moins de dix-sept rencontres nationales et internationales (cf. [64]) sur une très grande variété de thèmes, tant en juin 1931 lors de la Quinzaine nationale de la production agricole d'outre-mer qu'en juillet 1931 pendant la Quinzaine de la politique économique et financière. L'Union coloniale française, l'Association Colonies-Sciences, les chambres de commerce et celles d'agriculture, les chercheurs, etc., s'activent pour la promotion et la réussite de congrès plus ou moins spécialisés ; à relever que, du 22 au 24 septembre 1931, se tient le premier congrès d'histoire coloniale présidé par le gouverneur Martineau,

---

14. Parmi ceux-ci, le vœu n° 4b : augmenter la durée des permis de coupe ; le vœu 4c : constituer des réserves forestières, organiser l'exploitation en profondeur et ainsi ménager l'avenir ; ajouter le vœu 6 : création par les colonies de voies de vidange et de ports convenablement aménagés.

fondateur de la *Revue historique des Colonies*. Empire colonial ou France d'outre-mer, l'idée générale est celle d'un développement économique et social et d'un resserrement des liens. « La conception qui avait prévalu jusque dans ces derniers temps de ne considérer chacun des éléments de notre empire colonial qu'indépendamment les uns des autres, même quand ils sont voisins, semble heureusement aujourd'hui en régression. [Il y a bien] des réunions annuelles entre gouverneurs de colonies voisines, mais encore nombre de cloisons étanches s'opposent à un développement d'ensemble et risquent trop souvent de rendre plus coûteuses les solutions isolées. » [66, p. 295] Le ministre des Colonies Paul Reynaud déclare : « La mise en valeur de la France extérieure, voilà quel doit être désormais l'un des objets essentiels de notre ambition collective ; nous reconnaitrons que nous avons acquis la conscience impériale lorsque l'opinion publique de la France d'Europe suivra passionnément ces efforts et progrès qui, déjà, retiennent l'attention de l'étranger. » (Cf. A. Charles [67, p. 159])

Le congrès de la production forestière coloniale et nord-africaine, qui se tient les 29 et 30 juin 1931, est particulièrement intéressant. Organisé par l'Association Colonies-Sciences (secrétaire général du comité d'organisation : Maurice Martelli, directeur de cette association et directeur général du Comité national des bois coloniaux (CNBC), avec pour adjoint Jean Collardet, directeur technique de celui-ci), il se présente en cinq phases successives : il s'ouvre sous la présidence de J. Delpach, président de l'Est asiatique français (importateur de teck), membre du Conseil supérieur des colonies, assisté de E. du Vivier de Streel (en qui, d'après Delpach, tous les exploitants forestiers coloniaux saluent un initiateur et un maître, et qui est directeur de tous les congrès liés à l'Exposition coloniale), de R. Sargos, avec sa double casquette de président du Syndicat des producteurs de bois coloniaux africains et animateur du CNBC, de Dutilloy, directeur de l'Association nationale des bois, et de J. Méniand, chef du service des bois à l'Agence générale des colonies. Le président déclare que les buts principaux à atteindre sont l'abaissement des prix de revient et la possibilité de généralisation des usages commerciaux dans la lutte contre la crise mondiale ; suivent cinq rapports sur les forêts et les productions forestières de l'Afrique du Nord.

La troisième phase est consacrée à la présentation de forêts coloniales, sept des onze rapports sont l'œuvre de forestiers coloniaux, c'est la première fois qu'ils participent avec autant de vigueur à un congrès ; après un exposé général d'A. Chevalier sur les forêts des régions à longue saison sèche en AOF – où il dénonce les dévastations dues au nomadisme agricole et forestier et aux feux de brousse, mais aussi les coupes irraisonnées des indigènes, des compagnies de chemin de fer et de navigation fluviale et souhaite la création d'urgence de services forestiers pour ces régions –, ce sont les rapports de A. Martineau sur les exploitations forestières de Côte d'Ivoire et sur l'organisation des services forestiers coloniaux, celui de G. Cochet sur les forêts de la Guinée, ceux de Foury sur le Cameroun et de Heitz sur le Gabon (conclusions lues par Martineau), l'exposé de Lavauden sur le problème forestier à Madagascar et des rapports sur l'Indochine [67, pp. 113-122], la Guyane, la Réunion et la Guadeloupe. Cet après-midi du 29 juin est marqué par des interventions de R. Sargos, Jourdain de Muizon, et Gillet, sur les moyens réglementaires et financiers, l'activité du consortium (qui ne restreint pas son activité

aux seuls besoins des compagnies de chemin de fer), au déséquilibre entre production des exploitations et débouchés (critique du projet de contingentement des bois proposé par l'Administration au Gabon) – mais on reconnaît la nécessité de recourir à l'intervention administrative<sup>15</sup>. La séance de la matinée du 30 juin 1931, présidée par A. Charles, président du Syndicat des importateurs, agents et commissionnaires en bois exotiques du Havre, est essentiellement consacrée aux problèmes de ports, de marchés, de régime douanier, de classement et de tarifs ferroviaires ; le projet de normalisation internationale des débits de bois de Monnin est évoqué pour être renvoyé au congrès international du bois et de la sylviculture ; R. Sargos, appuyé par Bernard-Aubry et Delpèch, défend l'extension du Crédit colonial en projet aux exploitants forestiers. À la séance de clôture, présidée par J. Delpèch assisté de R. Sargos, J. Méniand, « dont les nombreuses interventions avaient guidé les discussions du congrès » [68, p. 163], synthétise les travaux proposés et présente les vœux, qui sont adoptés à l'unanimité.

La période 1933-1939 présente au début une France confrontée à des problèmes économiques impériaux et le souci de faire bonne figure à la conférence économique mondiale projetée (et qui n'eut pas lieu). Déjà, la conférence du commerce colonial, réunissant les conseillers du commerce extérieur et présidée par Clémentel, fait connaître les besoins de la métropole (quarante-sept rapports présentés en mai 1933) et les réponses que peuvent y apporter les producteurs et commerçants coloniaux en septembre 1933. En même temps, E. Daladier, président du Conseil et P. Laval, ministre des Colonies, envisagent une grande conférence économique impériale et convoquent en mai 1933 une commission interministérielle, douze ministres, et il assume lui-même la présidence de ce qui sera appelé la « conférence préparatoire ». En juillet 1934, le ministre des Colonies prend le relais en demandant au Conseil national économique son avis sur « l'élaboration d'un programme rationnel pour le développement économique de nos possessions d'outre-mer (Afrique du Nord et États de Levant compris) et sur les méthodes à adopter pour intensifier les échanges franco-coloniaux » ; alors que la conférence préparatoire insiste sur la concurrence métropole-Afrique du Nord sur le blé et le vin, le ministre des Colonies envisage le problème impérial dans son ensemble [69, p. 59], et demande, le 24 juillet 1934, que soient examinées l'augmentation de la production coloniale en vue de l'exportation vers la métropole et l'importation des produits français aux colonies. G. Dayras, maître des requêtes au Conseil d'État, qui présente le rapport [71], démontre que, si la part du commerce impérial dans le commerce général a augmenté entre 1927 et 1934 (importation de 11,4 à 24 %, exportation 12,7 à 31 %), il y a en réalité réduction des valeurs par suite de l'effondrement du commerce extérieur : 1929 : 108 milliards de francs, 1933 : 47 milliards. Proposant une vision d'ensemble des relations économiques et de l'organisation impériale, le rapport Dayras souligne le triple caractère de la politique à mener : politique d'ensemble en matière d'échanges internationaux, développement réciproque des échanges aussi bien dans le sens France-colonies que dans les

---

15. Les divergences entre R. Sargos et A. Aubréville en matière de doctrines sylvicoles et de programmes d'enrichissement de la forêt dense sont renvoyées au congrès international du bois et de la sylviculture qui a lieu quelques jours après.

transactions avec l'étranger, politique d'économie complémentaire et non concurrente, c'est-à-dire politique d'économie dirigée par une « triple discipline quant à la nature, la qualité et la quantité des productions importantes à chaque colonie, en vertu d'un programme d'ensemble ».

C'est une base solide de départ pour la conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, plus connue sous le terme de « conférence impériale », qui s'ouvre le 8 décembre 1934 sous la présidence d'Albert Sarraut, ministre des Colonies ; celui-ci déclare dans son discours inaugural : « Cette conférence doit être une date dans notre histoire, elle est un acte grave et d'un intérêt fondamental pour le pays. » Il ajoute : « Cette conférence a lieu parce qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir lieu. » [69, p. 63] Les participants sont des personnalités choisies pour leur compétence et leur autorité ; elles sont désignées par le Gouvernement ou par les gouverneurs et résidents. Cinq commissions sont organisées : 1. Commission d'économie générale, présidée par D. Serruys (quatre sous-commissions spécialisées) ; 2. Commission des productions, présidée par E. de Warren (trois sous-commissions, dont celle consacrée aux productions agricoles de la France d'outre-mer qui institue une section sur les bois coloniaux) ; 3. Commission financière, présidée par E. Picard (deux sous-commissions) ; 4. Commission de l'outillage colonial<sup>16</sup>, présidée par le général Messimy ; 5. Commission de la prévoyance sociale, présidée par le directeur général Lasnet (trois sous-commissions). La conférence s'achève en avril 1935 avec des vœux et peu de résultats concrets ; un organisme permanent : le Secrétariat de la conférence, est créé, il devient, par arrêté du 1<sup>er</sup> mai 1935, le bureau permanent de la conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer (secrétaire général : Gignoux, chargé des études : E. de Warren), organe qui, faute de moyens, ne peut rien faire<sup>17</sup>, même si en principe la conférence impériale doit se réunir tous les deux ans. La conférence propose de transformer le Conseil supérieur des colonies en Conseil supérieur de la France d'outre-mer, organisme renforcé avec huit sections (décret du 26 décembre 1935), mais il n'existe guère que sur le papier.

En 1934, J. Méniand [72] expose qu'une exploitation intensifiée des grands massifs boisés de nos colonies peut atténuer la dépendance de la métropole à l'égard des achats de bois d'œuvre à l'étranger. La commission des productions se penche sur la meilleure organisation des productions agricoles et souhaite la création d'un Comité supérieur des recherches scientifiques appliquées à la production agricole des colonies (à l'exemple des *Imperial agricultural bureaux* institués en 1930 par la Grande-Bretagne), mais A. Chevalier fait remarquer qu'il conviendrait d'abord d'avoir « des services scientifiques stables et équipés en personnel compétent dans nos colonies » [73, p. 151]. La section « bois coloniaux » voit s'affronter E. du Vivier de Streel, président du Syndicat des exploitants du Gabon, et le gouverneur général Reste sur le nombre et le taux élevé des taxes forestières ; c'est essentiellement

16. Pour « outillage colonial », nous dirions aujourd'hui « équipement », « infrastructure ». En 1931, a eu lieu un congrès de l'outillage économique et social, en 1937 se tiendra un congrès de l'outillage public et privé de la France d'outre-mer. Cette quatrième commission comporte deux sous-commissions : a) transports, et b) plan d'outillage.

17. Un décret du 5 septembre 1935 crée un Comité d'action colonisatrice et de paysannat indigène (président : E. de Warren), qui devrait définir la politique agricole d'outre-mer.

l'exploitation de l'okoumé qui est évoquée dans cette section. En matière forestière, l'un des résultats de cette conférence impériale est l'instruction adressée aux gouvernements coloniaux par le ministre des Colonies en juillet 1935 [74] ; elle rappelle que ladite conférence a traité de la déforestation : « Il est indéniable que la déforestation se développe d'une manière rapide [...]. La conférence suggère [...], et je suis entièrement de son avis, que des mesures plus énergiques doivent être prises immédiatement si nous ne voulons pas voir s'étendre de plus en plus les surfaces de terre qui ne peuvent plus nourrir leurs habitants » – d'où nécessité absolue de réserver et de protéger des superficies assez étendues, de réglementer strictement l'usage du pacage et des feux de brousse, de renforcer ou de créer des services forestiers, etc., ce qui vient en renfort du décret du 4 juillet 1935 sur le régime forestier qui vient d'être publié en AOF. Mais l'instruction avoue aussi : « Sans doute, la conférence a-t-elle prévu, en présence des difficultés financières actuelles de nombre de nos possessions, que la réalisation d'un large programme de reforestation devait être en partie entreprise sur fonds d'emprunt. Vous ne devez cependant pas attendre le vote de crédits à cet effet par le Parlement pour mettre la question au rang de vos préoccupations essentielles. » Ceci traduit assez bien, semble-t-il, le ton de cette grande conférence : plus grande autarcie impériale grâce à une économie dirigée mais, comme l'a déjà montré l'échec du programme d'A. Sarraut en 1921-1923, peu d'espoir d'un financement important de la métropole.

Le polémiste R. Monmarson n'hésite pas à écrire [76, p. 334] : « La conférence impériale fut ainsi une farce de mauvais aloi, dont les colonies sortirent meurtries », et à attribuer cet échec au fait que le ministre des Colonies d'alors, L. Rollin, en était encore au stade du produit naturel, de la cueillette indigène canalisée par des ramasseurs et exportateurs européens.

En août 1936, les gouvernements généraux sont convoqués pour discuter des grands problèmes des territoires d'outre-mer et, entre autres points, « mettre en œuvre un plan de travaux publics d'utilité immédiate » [75, p. 65]. En octobre 1937, se tient à Paris, en présence du ministre M. Moutet, le congrès de l'outillage économique de la France d'outre-mer, réunissant des représentants de l'Union coloniale française et ceux de grandes entreprises ; les vœux restent vains faute d'aide financière de l'État. Depuis 1931, les vœux du congrès sur la recherche scientifique outre-mer sont restés lettre morte ; le 20 septembre 1937, est réuni, sous la présidence d'A. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, un nouveau congrès sur le même thème [77], mais il existe cette fois une annexe coloniale au Conseil national des recherches. Parmi les vœux émis, on relèvera les suivants : qu'une réglementation générale et spéciale des feux de brousse soit établie le plus rapidement possible, que soient créées en Indochine des réserves intégrales, que les recherches métropolitaines sur l'utilisation du bois et du charbon de bois comme source de force motrice soient suivies aux colonies, enfin que soit développée la collaboration entre les services forestiers locaux et les établissements scientifiques métropolitains, en particulier par des missions temporaires et des stages d'officiers forestiers qualifiés auprès des laboratoires de la métropole [78, p. 724 et pp. 906-907].

Après la **Deuxième Guerre mondiale**, les congrès nationaux sont un peu délaissés au profit des réunions internationales et des rencontres techniques régionales. Les réunions dites États généraux de la colonisation française de l'Afrique

noire du 5 au 8 septembre 1945 à Douala, puis du 20 juillet au 3 août 1946 à Paris, animées par des planteurs et entrepreneurs coloniaux, n'ont pas grand succès sur le plan économique comme sur le plan politique ; une nouvelle conférence des gouverneurs généraux, convoquée en 1950 et sans conclusions claires, ne s'occupe pas des problèmes forestiers. Seul le Congrès national du bois, qui s'étale de juin 1953 à avril 1954 [79], et qui consacre une partie de ses réunions aux problèmes forestiers ultra-marins, propose de solides analyses de l'époque.

Lancé en juillet 1952 par le président H. Queuille, ce congrès se déroule en cinq sessions :

1 – du Massif central en juin 1953, consacrée à : forêt et reboisement ; 2 – de l'Est en juillet, traitant de l'exploitation et de la scierie ; 3 – du Sud-Ouest en septembre, portant sur les industries chimiques des bois, pâtes et panneaux ; 4 – du Havre en octobre, réservée au négoce des bois ; 5 – synthèse des quatre sessions régionales et conclusions à Paris et Versailles en avril 1954. Chaque session est présidée par des personnalités politiques (une dizaine de ministres ou anciens ministres), les rapporteurs étant de hauts fonctionnaires ou des présidents ou des délégués de groupements professionnels nationaux. Sur une trentaine de rapports concernant l'outre-mer, une dizaine sont présentés par des forestiers coloniaux. Session n° 1 : J. Devois, J. Coudreau, P. Bellouard, L. Bégué ; session n° 2 : J. Benoît, P. Sallenave, A. Chardin, P. Allouard ; session n° 4 : P. Rothé ; session n° 5 : Y. Marcon. Lors de la deuxième session, une section de la France d'outre-mer, présidée par J.-J. Juglas, donne une large place aux chercheurs du Centre technique forestier tropical (CTFT) et au rapport général de cette section présentée par H. Conchon, président de la Fédération des syndicats locaux de producteurs et industriels en bois coloniaux [80, n° 32, pp. 64 à 56]. Ce rapport plein de poésie, où « se fait entendre la voix de la forêt tropicale », plaide pour « l'exploitant forestier tropical [...] qu'on arrive à considérer comme un illuminé ou un pauvre diable [...] ». On le voit si peu dans la métropole, doit-il continuer à être ignoré, à n'être point soutenu, lui sans qui la beauté serait rayée de notre existence quotidienne » (!) Mais Conchon n'oublie pas d'argumenter pour la baisse des prix de revient des bois tropicaux, la diminution des charges fiscales et sociales et du coût des transports, l'augmentation de la production, la crise des débouchés : « Quel mal frappe donc la France dont les mains pleines de lumière ont l'ambition de semer la liberté sur le Monde ? » Rendant hommage « à l'admirable corps des Conservateurs des Eaux et Forêts d'outre-mer » et au « labeur silencieux, inlassable et fécond du CTFT », il met son optimisme dans l'utilisation massive et généralisée pour la pâte à papier, dans les travaux d'enrichissement et d'aménagement des forêts tropicales, et dans l'espoir que « des erreurs politiques ne viennent pas anéantir les efforts et les sacrifices de ceux pour qui les bois tropicaux sont l'un des fleurons du patrimoine national ». Si ce congrès est bien sûr dominé par la forêt et les bois métropolitains, on peut relever parmi les nombreux vœux présentés, une vingtaine relatifs à l'outre-mer. La plupart de ceux-ci reprennent des antennes classiques à l'époque : lutter contre le déséquilibre agro-sylvo-pastoral, codifier les dispositions réglementaires nécessaires à la protection et à la mise en valeur des forêts et à la conservation des sols, développer les emplois des bois, voire imposer leur utilisation dans les TOM, réduire les taxes et les frais de transport, attribuer des primes à l'exportation, etc. Certains vœux sont

plus originaux : introduire les *Swietenia* et *Gaïac* d'Amérique centrale et le teck d'Asie en Côte d'Ivoire, codifier l'expérimentation des produits de préservation chimique des bois contre les agents dégradateurs, réformer l'office des bois de l'Afrique équatoriale, etc. Mais un des thèmes faisant l'objet de discussions, et de vœux contradictoires, est un vœu pour la création d'un fonds forestier colonial présentée à la première session, condamnée à la deuxième, et reléguée à un examen ultérieur par la quatrième session ; lors de celle-ci, des souhaits prudents très nuancés sont formulés : « Il conviendrait d'engager une action persévérante, en vue de l'amélioration qualitative de la forêt et de son repeuplement [...]. Si la création d'un Fonds forestier d'outre-mer est retenue comme moyen d'assurer la permanence et l'amélioration de la forêt, toutes les activités bénéficiaires, directement ou indirectement, de la forêt doivent participer au financement. La contribution qui serait demandée aux producteurs de bois des territoires d'outre-mer, doit s'intégrer dans un ensemble de mesures telles que les charges incombant d'ores et déjà aux producteurs ne soient pas augmentées. » [80, n° 34, p. 54] La session finale, partagée entre Paris et Versailles et clôturée par un banquet, voit, au cours de la journée outre-mer, après un exposé de Marcon, directeur général du Centre technique forestier tropical, une discussion animée sur les problèmes de la foresterie et des bois des tropiques, une allocution d'Albert Sarraut et deux exposés de Campredon et Collardet sur l'utilisation rationnelle du matériau bois et la productivité dans les industries du bois, intéressant directement les professionnels des bois tropicaux [80, n° 35, pp. 50-51].

C'est, pour la période ici considérée, la dernière grande réunion nationale sur la forêt et sur le bois ; la place réservée aux bois tropicaux a considérablement grandi, elle est relativement plus importante que le tonnage de ceux-ci dans la récolte et la consommation nationales ; même si les négociants, importateurs et exportateurs, et les utilisateurs sont majoritaires, les forestiers tropicaux y deviennent de plus en plus nombreux et actifs. Ces grandes réunions avec banquets, discours et présence d'hommes politiques marquent l'acheminement vers la fin d'une époque.

### ***1.7.4.3 Les congrès et conférences de caractère international***

Si, au début du siècle, les congrès internationaux, déjà fréquents, en particulier sur les problèmes agronomiques, rassemblent essentiellement des Européens dans l'une ou l'autre des grandes villes de cette partie du monde, c'est après la Deuxième Guerre mondiale, grâce aux progrès des transports aériens, mais aussi sous la houlette des Nations unies, de la FAO dans notre cas, une dispersion de réunions internationales forestières. Dans cette floraison de rencontres, seront essentiellement traitées les rencontres à caractère forestier sur trois périodes séparées par les deux guerres mondiales.

**Avant la Première Guerre mondiale**, il y a surtout des congrès de chercheurs, congrès internationaux de directeurs de stations agronomiques : 1889 à Versailles, 1891 et 1900 à Paris, réunions d'agro-pédologie à Budapest en 1909, et au sein du congrès de géologie à Stockholm en 1910 (la suivante, prévue en Russie en 1914, n'a pas lieu) ; rencontres de chercheurs forestiers, en 1892 à Eberswalde : création de

l'Union internationale des organismes d'expérimentation forestière ; en 1892 à Vienne, en 1896 à Brunswick, en 1900 à Zürich, où la France participe officiellement pour la première fois à ce qui devient l'International Union of Forestry Research Organisations (IUFRO). À l'occasion de l'Exposition universelle de 1900 à Paris, se tient le premier congrès international de sylviculture du 4 au 7 juin 1900 [81]. Réunissant 338 participants (216 Français, dont 142 forestiers) et 112 étrangers (dont 83 forestiers) en grande majorité européens (quatre Américains, un Mexicain et un Japonais), il est marqué par la conférence inaugurale prononcée par A. Mélard : « Insuffisance de la production de bois d'œuvre dans le monde », dont le retentissement fut assez grand dans le monde forestier mais dans laquelle il tient pour négligeable l'apport des forêts tropicales [82]. Au congrès de 1913 à Paris, J. Madelin traite lui aussi de la production forestière mondiale et deux vœux sont proposés à cet égard, l'un qu'une entente internationale intervienne en matière de statistiques forestières, c'est-à-dire, d'une façon générale, « sur les ressources qui elles sont susceptibles de fournir au commerce du monde entier » [83 ; 84, p. 383], la publication étant faite par un office forestier international dont la création est souhaitée [83 ; 84, p. 384]. M. Chaplain et A. Umbdenstock présentent [85, pp. 158-163] un rapport sur les forêts coloniales auxquelles, dans un monde qui manque de bois, un plus grand appel pourrait être fait. Peu de choses sur les forêts tropicales dans ces rencontres internationales de cette période – le premier congrès international d'agronomie tropicale se tient à Bruxelles en mai 1910 ; c'est l'occasion pour le professeur allemand W. Büsgen de présenter une communication sur la protection des forêts tropicales appuyée sur des renseignements fournis par le gouverneur de la colonie du Togo [86].

Entre les deux guerres, on peut relever cinq congrès internationaux sur la forêt et le bois, auxquels il faut ajouter deux congrès pour la protection de la nature : Paris, 1923 et 1931 [87 et 88], et une conférence pour la protection de la faune en Afrique : Londres, 1933 [89 et 90]. Cette période est également marquée par une tentative d'organisation du marché européen, en face de la demande allemande (Comité international du bois : CIB), et de la réplique organisée par le III<sup>e</sup> Reich d'un Centre international de sylviculture (CIS).

Le congrès international du bois de Lyon en octobre 1924 [93] s'intéresse à l'utilisation des bois coloniaux ; l'Italien Cotta propose de s'ouvrir plus largement – en commençant par les pays européens les plus méridionaux car les mieux situés – aux bois tropicaux, en utilisant rationnellement les réserves tropicales pour parer à la diminution des réserves de bois du nord de l'Europe. A. Bailly, au nom de la chambre syndicale des agents et commissionnaires français en bois d'industrie<sup>18</sup>, présente les espérances du marché français quant à l'exploitation rationnelle des bois tropicaux, mais Videau, vice-président du Syndicat des importateurs de bois coloniaux à Bordeaux, souligne l'avantage des bois du Nord et d'Amérique qui bénéficient de tarifs de fret bien inférieurs (1914 : 16 contre 30 F, 1924 : 65 contre

---

18. Attention au sens, à l'époque bois destiné aux industries, opposé à bois de feu ; comprend donc le bois d'œuvre – cf. la définition adoptée par la FAO : bois rond industriel = grumes de sciage et de placage, bois de mine, bois de trituration, etc., alors que l'usage actuel fait la distinction entre bois d'œuvre et bois d'industrie.

180 à 200 F la tonne), et propose des améliorations en matière de chargement, de transport maritime et le développement des exportations de sciages. Mathey fait une conférence sur les réserves forestières du Brésil et de l'Australie, et « le plus bel ensemble de l'exposition (accompagnant le Congrès) est l'importante présentation de bois coloniaux » [93, p. 32]. L'intérêt porté aux bois coloniaux est encore plus marqué lors du congrès forestier international de Grenoble qui se tient du 22 au 20 juillet 1925 [94] (président : M. Defert, président du Touring-Club de France, secrétaire général : M. Chaplain) dans sa septième section, présidée par G. Capus, ancien directeur de l'agriculture, de la forêt et du commerce en Indochine ; y sont représentées les colonies d'AOF, AEF, Madagascar et Indochine, l'Agence générale des colonies, de nombreuses chambres syndicales, des entreprises. R. Sargos y participe au double titre de délégué de l'AEF et de l'Association Colonies-Sciences ; il présente, au nom de l'Agence économique de l'Afrique-Équatoriale française, un rapport sur la forêt équatoriale africaine [95] et au nom de Colonies-Sciences, un exposé [35] sur la standardisation commerciale, l'identification des espèces et l'étude des bois coloniaux ; ce dernier entraîne une discussion avec le conservateur Monnin, spécialiste des essais techniques des bois qui, ayant traité du bois dans l'aviation, soutient que les bois tropicaux sont d'une qualité inférieure aux bois européens et américains (*c'est une question d'emplois ! JG*). A. Bailly prône une propagande plus active en faveur du marché français des bois coloniaux. Mais l'idée essentielle du congrès est l'intérêt d'une meilleure connaissance des ressources et des marchés mondiaux, d'où le projet de création d'un office international du bois et même d'une fédération internationale du commerce des bois.

C'est une constante de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle que de chercher à mieux connaître les ressources forestières du monde, et surtout d'avoir de bonnes statistiques sur le commerce des bois. En 1900, l'écho de A. Mélard [82] se propage ; en vertu de l'article 9 de sa constitution du 7 juin 1905, l'Institut international d'agriculture (IIA), installé à Rome, doit « instituer un service international d'informations pour la production forestière, basées sur les meilleures données fournies par les États » [92, p. 438]. En 1921, Fjelstad présente, au nom de la Norvège, un mémoire concernant l'organisation d'une statistique mondiale de la sylviculture ainsi que du commerce et de l'industrie connexes ; en août 1923, la conférence internationale du bois de Bratislava, qui réunit surtout des producteurs de l'est de l'Europe, souhaite une unification des dimensions pour favoriser les problèmes de statistique internationale. La même année, reprenant un travail antérieur [97], est publié aux États-Unis un volumineux ouvrage sur les ressources forestières mondiales [98]. Reprenant une demande de la sixième assemblée générale de l'IIA en 1922 et une nouvelle étude du problème en 1924, le congrès international de sylviculture de Rome en mai-juin 1925 décide de créer un organe pour les relations internationales et les recherches en matière de statistiques sur la production et la consommation mondiales de bois et de produits accessoires de la forêt ; la délégation italienne propose de créer à Rome un Institut international de sylviculture qui en serait chargé, ce qui fait avorter le projet d'office international du bois de Paris proposé à Grenoble l'année précédente, ou les offres antérieures d'installer un office forestier international à Bratislava. Au cours de ce congrès de Rome, la quatrième section est entièrement consacrée aux bois tropicaux, l'Italie est fortement

intéressée par leur importation, en particulier via Trieste, et A. Bertin appuie cette idée [100] et plaide pour les bois coloniaux français. Huit cent participants venant de cinquante-huit États participent à ce congrès. En décembre 1928, sur initiative de la Société des nations, se tient une conférence internationale relative aux statistiques économiques, une convention internationale est signée le 14 décembre 1928 au nom de vingt-trois États, dans laquelle article 2, rubrique III D, est stipulé que « les pays pour lesquels la production de bois présente une importance économique [s'engagent à présenter] des relevés périodiques indiquant la superficie en forêts et, si possible le cubage sur pied, la pousse annuelle et la coupe annuelle, en distinguant, autant que possible, entre les différentes espèces de bois », l'IIIA étant chargé de poursuivre le perfectionnement et l'unification des statistiques forestières. Ce dernier, qui a déjà publié en octobre 1924 une monographie, *Les Forêts : renseignements statistiques concernant différents pays*, publie en 1933 une première édition de l'*Annuaire international de statistiques forestières*, puis en 1936 un premier volume concernant l'Europe et l'URSS : vingt-sept pays, et un deuxième volume en 1938 concernant quarante et un pays de l'Amérique, un troisième volume concernant quarante-cinq pays d'Afrique est prévu pour 1941, il ne semble pas avoir été publié.

L'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931 est, à côté de congrès nationaux, l'occasion de congrès internationaux tels que le congrès international et intercolonial des transports, organisé par l'Union coloniale française, ou le II<sup>e</sup> congrès international pour la protection de la nature [88]. Mais c'est surtout le congrès international du bois et de la sylviculture, organisé par le Touring-Club de France, qui se tient à Paris du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 1931, qui nous intéresse ici, et particulièrement son groupe I : Bois tropicaux et subtropicaux ; présidé par J. Delpech, avec comme vice-présidents G. Capus et R. Sargos, comme rapporteur général J. Méniaud, avec M. Martelli comme secrétaire général et J. Collardet comme secrétaire général adjoint, ce groupe est divisé en cinq sections : sylviculture et technologie (président : G. Capus, secrétaire : Aubréville), production (président : L. Allègre, secrétaire : Charton), transports (président : L. Vieljeux, secrétaire : Renault), commerce (président : A. Charles, secrétaire : Bazire) et utilisation (président : E. Gillet, secrétaire : J. Petitpas). Ce ne sont pas moins de quarante-cinq rapports qui sont présentés : sylviculture : cinq et technologie : sept, production : cinq, transports : cinq, commerce : dix, utilisation : dix, plus deux hors section et le rapport général de J. Méniaud ; on retrouve tant dans les bureaux que chez les orateurs, beaucoup de « ténors » des professions. Dans la première section, les exposés d'Aubréville, de Bonnet et de Martineau donnent lieu à d'intéressantes controverses sur la sylviculture, puis la présentation de méthodes d'identification anatomique des bois est suivie par un exposé de J. Collardet sur les propriétés physiques et mécaniques des bois tropicaux. En deuxième section sont étudiés en mélange les problèmes de régime des concessions, d'organisation et de construction de voies ferrées pour l'évacuation des grumes ; la troisième section met en relief que les problèmes d'embarquement-débarquement et le coût du fret sont cruciaux pour le commerce – à signaler un exposé de P. Vayssière sur la protection des bois abattus contre l'attaque des insectes. Dans la quatrième section, l'exposé de J. Collardet sur les appellations commerciales et celui de Bernard-Aubry sur les stocks de débits

standardisés, avec discussions sur les dimensions (métriques ou anglaises), sont accompagnés de communications de participants non français montrant l'importance croissante du commerce des bois tropicaux. La cinquième section rend compte des multiples efforts d'emploi et écoute l'exposé de J. Petitpas sur l'adaptation du matériel au sciage et à l'usinage des bois coloniaux. Le rapporteur du groupe I, J. Méniand, souligne les progrès en matière de connaissances et de solutions à certains problèmes : « Sans doute, ces solutions ne peuvent-elles être appliquées toutes comme par enchantement. Mais le seul fait de connaître la voie à suivre et de pouvoir aller droit au but ne constitue-t-il pas un sérieux avantage ? » [101, p. 487] Pour chacune des sections, le groupe I présente des propositions qui seront adoptées par le congrès tout entier ; parmi celles-ci, on peut notamment relever, section 1, sept points dont la création ou le renforcement des services forestiers ; section 2, six points dont certains portent sur des exonérations fiscales ou aides ; section 3, cinq propositions pour améliorer les transports, dont la désinfection des cales de navires ; section 4, trois points, dont l'organisation des marchés, de stocks, de bois débités ; section 5, six propositions concernant l'installation de scieries, l'étude du séchage mécanique et du traitement chimique (carbonisation, distillation, pâte à papier, etc.) et le souhait d'une propagande plus active [102, pp. 190-193]. Lors de ce congrès de Paris 1931, René Augendre, vice-président de la chambre syndicale des agents, commissionnaires, courtiers et représentants en bois d'industrie, rappelle les tentatives infructueuses des dix-huit dernières années en matière d'organisation des statistiques et du commerce international : « Dans chaque congrès on a pris des résolutions théoriques parfaites, mais le plus souvent on a parlé sans contrepartie, et les absences volontaires et involontaires ont empêché ou retardé l'exécution de toutes les bonnes décisions prises. » [103, p. 140] Il reprend le projet proposé par R. Barbier à Grenoble en 1925 d'une union internationale des groupements nationaux des organisations syndicales – tels que la confédération générale de la production française<sup>19</sup> pour créer à Paris un office international de documentation générale pour le commerce et l'industrie du bois.

Les années 1930 ne sont pas très favorables aux grandes réunions sur les bois tropicaux. En effet, le cœur du commerce mondial des bois, l'Europe avec ses pays importateurs et d'autres exportateurs, est soumis à d'importantes perturbations : c'est d'abord le retour de l'URSS sur le marché et la crise économique, puis, quelques années plus tard, la stratégie allemande de s'assurer un approvisionnement en bois important et régulier. En 1926, l'URSS, qui n'assurait alors que 3 % des exportations mondiales, a besoin de devises et reprend la tradition tsariste d'exportations à bas prix ; en 1931, c'est presque 20 % soit 2,5 millions de tonnes de sciages, bouleversant le marché, ce qui la fait accuser de dumping, et ce qui met en émoi les exportateurs de l'Europe du Nord et de l'Est, et les producteurs forestiers de l'Europe de l'Ouest. Tandis que la France, l'Italie, la Hongrie instaurent des quotas et des droits d'entrée, que la Grande-Bretagne s'appuie sur la préférence fédérale en faveur du Canada, la

---

19. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois créée en 1902 et le Groupement général du commerce et de l'industrie du bois en France, fondé en 1923, s'associent en 1925 sous l'égide de Clémentel pour former le 26<sup>e</sup> groupe : industrie et commerce du bois de la CGPF.

Suède et la Finlande dévaluent. En avril 1932, le Comité économique de la Société des nations organise une réunion d'experts en matière de bois à Genève qui se penche sur les problèmes de quotas et de prix<sup>1</sup> ; faute de statistiques convenables et de volonté politique, si un représentant polonais Ostrowski suggère la création d'un bureau international, il n'y a pas de résultats concrets. En juin de la même année, l'Autriche invite à une conférence internationale sur le bois (R. Barbier et M. Chaplain participent au nom de la France à ces deux réunions) sans plus de succès. Cependant, reprenant une idée déjà émise à une réunion à Bratislava en 1929 et la suggestion d'Ostrowski, avec l'entregent d'E. Glesinger, qui représente l'Institut international d'agriculture de Rome, six pays : Tchécoslovaquie, Roumanie, Pologne, Yougoslavie, Autriche et France décident de créer un Comité international du bois (CIB) ; si l'Allemagne et l'URSS n'y adhèrent pas, les autres pays exportateurs européens s'y associent par la suite. Présidé par Ostrowski avec E. Glesinger comme secrétaire général, le CIB s'installe à Vienne en 1933 et essaie d'organiser le commerce européen, en particulier des sciages résineux : accord franco-autrichien, pacte Italie-Hongrie-Autriche, discussions avec la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie ; mais en juillet 1934, l'Anschluss interrompt les tractations avec l'Autriche, et le CIB émigre à Bruxelles. En novembre 1935, l'URSS signe à Copenhague une convention sur les exportations de bois européens mais la réunion à Helsinki de janvier 1936 en vue de fixer les accords de prix et de quotas échoue, les Allemands, via leurs pressions sur la Tchécoslovaquie et la Finlande obtenant un décalage de deux ans.

C'est que le gouvernement national socialiste d'Allemagne envisage d'obtenir une position de monopsonne sur le bois européen pour alimenter ses industries chimiques et ses transports, et pèse sur des contrats à long terme avec rabais d'achats de bois de pâte. Sous l'autorité de H. Goering Reichs Forst - und Jagd Meister, l'Administration forestière allemande, le Reichs Forstamt (W. Parchmann) met en application les vues de J. A. von Monroy, c'est-à-dire de faire jouer dans une autarcie européenne un rôle essentiel au bois ; le plan quadriennal de 1936 prévoit l'activité de soixante-dix usines pour fournir des aliments, des carburants, des textiles, etc. [105]. Cette volonté d'accaparer la ressource européenne en bois (qui s'appliquera fortement sur tous les pays dominés) est évidemment gênée par les liens créés par le CIB. Il semble que ce soit sous la pression allemande que l'Institut international d'agriculture provoque le II<sup>e</sup> congrès forestier international, qui se réunit à Budapest en septembre 1936. Le sous-secrétaire d'État à la forêt du III<sup>e</sup> Reich von Kendell propose un Institut international de sylviculture, division autonome de l'IAA, qui rencontre ouvertement l'opposition britannique et américaine, la Hongrie obtient qu'un comité d'étude s'en occupe et ce dernier<sup>20</sup>, par six voix et vingt-neuf abstentions, tombe d'accord pour un Centre international de sylviculture (CIS) basé à Berlin. Dirigé par le professeur Köstler, le CIS est créé le 11 mai 1939 [108], avec la participation obligatoire des pays dominés par l'Allemagne ; la Suède, qui essaie de s'y opposer, est contrainte à s'associer à la Commission européenne de la forêt et du bois (Finlande, Danemark, Suède, Allemagne) (EFHWK) en février 1942, mais

20. Quoique non membre de la SDN, l'URSS y est représentée.

ne semble pas appliquer l'obligation de vente au III<sup>e</sup> Reich. Fortifié par une loi du 4 avril 1940, employant vingt-trois cadres, le CIS rassemble une documentation forestière importante : trente-cinq mille volumes, dont le fonds historique de Weimar ; avec ses monographies *Silvae Orbis*, sa revue trimestrielle *Intersylva*, cet organisme s'ouvre largement sur l'international avec Franz Heske, ses contacts avec les forestiers américains et ses prétentions sur les forêts tropicales.

Tandis que le CIB, dont les archives sont saisies à Bruxelles en 1940, s'exile avec Glesinger pour mourir à Washington, le CIS disparaît avec la déroute nazie ; sa documentation<sup>21</sup> est transférée par René Fontaine de Salzbourg, où elle est stockée, à Genève et à Rome à la naissante FAO.

Après ce long détour, revenons aux forêts tropicales.

Alors que l'intérêt porté aux bois coloniaux est croissant dans les années 1920, le congrès de Paris de 1931 marque une apogée. Les congrès de botanique et de foresterie marquent bien certaines préoccupations relatives aux dangers créés par la destruction des forêts tropicales, mais sans grand effet ; en 1935 à Amsterdam, il est décidé de constituer un comité international pour étudier la protection du couvert végétal dans les régions tropicales [104, p. 1], mais il n'y a pas plus de conséquences positives réelles. La place réservée aux forêts et bois tropicaux au II<sup>e</sup> congrès forestier international de Budapest en 1936 [109] n'est pas très importante. La neuvième section de ce congrès est consacrée à la sylviculture tropicale [109, pp. 599-682] ; placée sous la présidence de Ch. Trévor et de E. P. Stebbing, avec comme rapporteurs un Italien et un Hongrois, elle étudie quatre points : a) les forêts tropicales, leur exploitation et leur situation ; b) les caractères de la sylviculture tropicale – substitution des réserves en voie de disparition ; c) emploi des bois tropicaux ; d) étude des espèces ligneuses des forêts tropicales ; on y relève un rapport de J.-A. Rousseau sur la politique forestière au Cameroun [110].

Après la **Deuxième Guerre mondiale**, l'intérêt, voire la nécessité, de rencontres se fait nettement sentir dans tous les milieux, et dans notre domaine l'agence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), plus connue sous son sigle anglo-saxon FAO, joue un rôle très important ; les congrès ne sont plus dits internationaux mais mondiaux.

Il convient de rappeler ici quelques faits sur la FAO et particulièrement son activité en matière de forêts. À la conférence de Hot Springs du 18 mai au 3 juin 1943, conférence préparatoire qui réunit des représentants de quatorze États, le délégué norvégien Fjelstad, qui depuis 1921 milite pour une organisation internationale en matière forestière, évoque sans grand succès l'idée d'inclure la forêt dans le champ du futur organisme chargé de préparer un monde d'abondance en matière agricole et alimentaire<sup>22</sup> ; via le délégué Paul Appleby, le président F. D. Roosevelt fait pression sur la commission chargée de préparer la constitution pour y inscrire les problèmes forestiers. La FAO est officiellement fondée à Québec le 16 octobre 1945 avec la signature de quarante nations (à la suite de la charte

21. Cf. le compte rendu de la quatrième session du CIS, Budapest, octobre 1940 in : *Revue de botanique appliquée et d'agronomie tropicale*, XX, n° 232, décembre 1940.

22. « La production de denrées alimentaires doit être grandement accrue, nous connaissons maintenant les moyens de la faire. » Belles espérances ! Comme la forêt, la pêche est négligée à Hot Springs.

signée à San Francisco en juin 1945 l'Organisation des Nations unies naît le 24 octobre 1945). Comme pour l'ensemble de la FAO, les premières activités sont consacrées à faire des bilans de la situation mondiale, ce qui place la division des forêts, créée le 1<sup>er</sup> mai 1946 par la nomination de son chef, le forestier français Marcel Leloup, comme successeur des CIB et CIS évoqués plus haut ; la FAO s'installe à Rome. Le premier document publié est en 1946 : *Forestry and forest products. World situation 1937-1946*, avec une préface du directeur général de la FAO le nutritionniste sir John Boyd Orr<sup>23</sup> ; l'effectif de la division est de sept personnes. Le premier annuaire des produits forestiers paraît en 1947 portant sur les années 1945 et 1946 ; en 1948, une grande enquête de quatre-vingt-dix-sept pages concernant un territoire couvrant 62 % de la surface des terres est lancée ; en 1951, aux deux sous-divisions « Forêts » et « Produits forestiers », s'en ajoute une troisième pour traiter de la politique, de la production et de l'économie forestière ; des bureaux régionaux sont installés, des comités consultatifs institués, un comité des forêts fonctionne lors de chaque conférence périodique de la FAO, etc. En 1951, à la sixième session de cette conférence, la forêt est définitivement inscrite dans les objectifs de la FAO, qui adopte les grands principes de la politique forestière ; en 1957, le personnel permanent supérieur de la division est de trente-sept personnes (dont six Français)<sup>24</sup>. Ce n'est qu'en 1970 qu'elle deviendra département<sup>25</sup>. Peu à peu, l'intérêt porté par la division des forêts de la FAO aux forêts tropicales s'accroît ; leurs problèmes sont abordés lors des conférences régionales : Amérique latine : Teresopolis (Brésil), 1948, Asie et Pacifique : Inde, 1948, ou lors d'autres rencontres : conférence scientifique des Nations unies pour la conservation et l'utilisation des ressources (Lake Success, 1949), première conférence forestière interafricaine (Abidjan, 1951), Symposium of the three Guianas (Amsterdam, 1954), mais c'est la préparation du IV<sup>e</sup> congrès forestier mondial de Dehra-Dun (Inde) de 1954 qui marque véritablement un tournant [111]. Bien sûr, le premier numéro de la revue de la division *Unasylva* en 1947 soutient un vigoureux appel d'Aubrèville : « La mort des forêts de l'Afrique tropicale » [214], mais l'ouvrage collectif *Sylviculture tropicale* [114] n'est publié par la FAO qu'en 1958 ; il y est avancé [114, p. 4] « *The fact remains that many tropical foresters are still struggling with the most elementary phases of their task. Even in the most advanced areas, knowledge and practices are often only at their inception*<sup>26</sup>. » Le programme élargi d'assistance technique (PEAT), qui permet d'envoyer quelques experts (dont certains forestiers français, en particulier

23. Sir John Boyd Orr, directeur général de la FAO de 1945 à 1948, démissionne en disant : « Les gens réclament du pain et nous allons leur donner des statistiques ! » Il est vrai que la plupart des gouvernements ne sont pas favorables à l'immixtion de la FAO.

24. Bureau du directeur : 2, service de coordination des programmes : 6, bureaux régionaux : 5, sous-division politique forestière : 6, sous-division technologie : 9, sous-division économie : 9.

25. Directeurs de la division des forêts et des industries forestières (le titre exact a changé plusieurs fois) : 1946-1958 : Marcel Leloup, 1959-1963 : Egon Glesinger, (ex-secrétaire général du CIB), 1964-1968 : Nils Osara, 1969-1970 : B. K. Sternberg.

26. Évidemment, d'autres publications et articles à caractère plus limité, sont présentés avant 1958 : Politique, administration et questions forestières, 1950 ; Méthodes de plantation forestière en Asie tropicale et en Afrique tropicale, 1956 ; L'agriculture nomade, 1956 ; travaux sur les Eucalyptus ; travaux sur les zones arides, etc.

provenant de l'ex-service forestier d'Indochine), n'est opérationnel qu'à la fin des années 1950 [112, p. 8], mais ne touche pas les territoires d'outre-mer encore sous la dépendance de la France. À partir de 1960, l'arrivée de nombreux États à l'ONU, « moins intéressés par des politiques élaborées à moyen ou long terme que par des aides immédiates sur le terrain en matière d'éducation, de recherche et de développement » [113, p. 13], une réorganisation interne de la FAO, et surtout la création au sein des Nations unies du Programme pour le développement (PNUD), dit aussi « Fonds spécial », ont permis l'extension vers le monde tropical<sup>27</sup>.

Après ce long détour vers l'agence des Nations unies dont le siège est situé à Rome, reprenons la présentation chronologique des rencontres internationales. Nous avons déjà parlé de la conférence sur les besoins en bois de l'Europe au sens large à Mariánské-Lázně (Tchécoslovaquie) en avril 1947 ; sous l'égide du comité belge de la FAO, se tient à Bruxelles en décembre de la même année, une réunion d'experts coloniaux anglo-franco-belges ; la section forestière, présidée par Robertson, conseiller forestier au Colonial Office, a pour rapporteur son homologue au ministère de la France d'outre-mer P. Terver ; elle se penche sur les solutions à mettre en œuvre pour sortir de la confusion en matière de noms de bois ; une première liste d'appellation de vingt-neuf essences est adoptée, elle émet des vœux pour accélérer les recherches sur les bois, en particulier les essences abondantes et peu exploitées, et renvoie aux organisations professionnelles l'étude des problèmes de contrat et de conditionnement, et souhaite une plus large collaboration entre techniciens agricoles et forestiers ; enfin cette section étudie un projet de questionnaire, adapté aux territoires coloniaux et à leurs forêts, présenté par P. Terver, destiné à aider ceux-ci à répondre le mieux possible lors du recensement agricole mondial de 1950, organisé par la FAO [115]. En mai 1949, un congrès d'ingénieurs coloniaux pour le développement des pays d'outre-mer est lancé le 14 mai 1948 par un banquet présidé par P. Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer ; Albert Lebrun, ancien président de la République, y évoque ses souvenirs de ministre des Colonies, et on y comprit « que l'Union Française n'était aujourd'hui possible qu'en raison des travaux, des souffrances et des morts de vieux coloniaux » [116, p. 793].

À l'invitation du gouvernement finlandais, se tient en juillet 1949 à Helsinki, le III<sup>e</sup> congrès forestier mondial réunissant quatre cent six membres venant de vingt-neuf pays et de cinq organisations internationales ; depuis le II<sup>e</sup> congrès de Budapest en 1936, les gouvernements ont pris conscience du rôle joué par les forêts et reconnaissent que aménagement et conservation des forêts, et transformations et distribution des produits forestiers sont indissociables. Dans les cinq sections : « sylviculture », « inventaires forestiers », « économie forestière », « utilisation de la forêt », « industries du bois », les questions forestières tropicales sont examinées.

---

27. À noter que, de la même façon, l'activité des États-Unis d'Amérique au titre du point 4 lancé par Harry Truman en janvier 1949 est très limitée jusqu'en 1960 dans les territoires de l'Union française, sauf au Sud-Vietnam et au Cambodge, et des opérations dispersées : forages profonds au Tchad par exemple. Les assistances bilatérale ou multilatérale ne sont pas favorablement vues dans les pays de mouvance française. En matière de protection, gestion, exploitation des forêts, on remarque un assez grand désintérêt des Anglo-Saxons vis-à-vis des colonies françaises ; ce qui n'est pas le cas en matière commerciale (*cf.* le matériel Caterpillar dans les travaux publics et les exploitations forestières).

Dans la première de ces sections, deux tendances en matière de sylviculture tropicale se manifestent, l'une en faveur de la création de peuplements homogènes de haute valeur économique après coupe à blanc, l'autre au contraire, partisane de méthodes plus progressives évitant la coupe à blanc. « Le congrès estime indispensables des recherches plus poussées si l'on veut concilier ces deux thèses opposées, car l'une et l'autre pourraient se trouver fondées, suivant le sol ou le climat auxquels auront affaire les forestiers tropicaux. » [117] Le congrès aborde les problèmes des relations entre agriculture, et forêt et souhaite l'intensification de l'utilisation des feuillus et des essences tropicales pour la fabrication de pâte à papier « de manière à conserver les résineux en vue d'autres emplois ». Aubréville reconnaît que les forêts et les bois tropicaux ne sont plus ignorés dans les grandes réunions internationales spécialisées et que, sous la direction de Leloup, la division forestière de la FAO y contribue. Cependant, il plaide pour une spécificité du monde tropical : « De plus en plus se dégage cette notion de l'unité du monde tropical, au point de vue des climats, de la biologie végétale, des flores, des forêts, de leur évolution et de leur exploitation, des conditions de vie et du développement humain, etc. » [118, p. 249] Il s'élève contre la classification officielle de la FAO rangeant les forêts tropicales parmi les « forêts vierges » (*cf.* la sous-commission des forêts inexploitées) et, avec l'argument que les forêts tropicales et leurs problèmes sont assez vastes et importants, souhaite que les techniciens et notamment les forestiers des pays tropicaux, puissent largement discuter de leurs problèmes communs.

Faut-il signaler qu'en 1950, le Centre national de la recherche scientifique organise le premier colloque international sur l'écologie, mais on ne compte aucun représentant de la sociologie végétale, sauf Gaussen [119, p. 542] Ce n'est qu'en 1955 qu'est ouverte en France la première chaire d'écologie et de protection de la nature, qui devient en 1959 chaire d'écologie générale (alors que l'écologie forestière au sens de « relation des plantes avec les milieux » est enseignée par Ph. Guinier à l'école forestière de Nancy depuis 1930)... L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) créée en 1948 afin d'assurer la meilleure efficacité au Plan Marshall d'aide américaine, réunit fin 1949 un groupe d'experts pour rechercher le développement de la production et de l'utilisation des bois tropicaux ; leur rapport, publié en 1950 [120], recommande la création d'une association technique internationale. Se saisissant de cette idée, le Comité national des bois tropicaux organise à Paris fin septembre 1951 un congrès international des bois tropicaux, qui compte quatre-vingts participants, en majorité de l'Europe de l'Ouest (Italie, Grande-Bretagne, pays scandinaves absents), sous la présidence de Paul Devinat<sup>28</sup>. On y entend quelques exposés et discussions sur la protection des bois contre les insectes et les moisissures, sur la propagande, sur les questions de fret et de tarifs douaniers, sur les méthodes de vente. J. Méniand, dans son rapport d'ensemble, « préconise la vente au mètre cube comme la manière la plus judicieuse de satisfaire tous les intérêts en cause » [121, p. 33]. Mais l'essentiel est consacré aux statuts, à la qualité et au poids des membres et aux commissions à créer dans la future association

28. Paul Devinat (1890-1980), ancien directeur des affaires économiques au ministère des Colonies, à l'origine de l'usine de pâte à papier tropicale dont hérite la Régie industrielle de la cellulose coloniale, ancien ministre, député, est alors président du Comité national des bois tropicaux.

technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) ; le siège se situe à Paris et le président provisoire est le belge Jassogne. L'association, complétée par les représentants de la Grande-Bretagne et de l'Italie, est officiellement créée le 11 décembre 1951. Ce congrès très spécialisé concernant essentiellement les commerçants, est l'occasion de visiter le Centre technique forestier tropical (CTFT) à Nogent-sur-Marne et l'exposition internationale du bois à Lyon, où les bois tropicaux ont une large place [121, pp. 36-40].

La FAO, chargée de coopérer à l'organisation des congrès forestiers mondiaux, étant soucieuse d'une périodicité régulière et d'une plus large ouverture, le quatrième CFM a lieu à Dehra-Dun (Inde) en décembre 1954 avec comme thème central : le rôle et la place des zones boisées dans l'économie générale des terres et le développement économique. Ce congrès, qui réunit cent cinquante délégués de quarante-sept pays et cinq organisations internationales (plus deux cent huit délégués de l'Union indienne) – la délégation française comprend cinq métropolitains, trois forestiers tropicaux : Aubréville, Bégué et Morellet et le professeur Gausson. Il se tient dans le vaste Institut de recherches forestières et le Collège forestier de Dehra-Dun fondé en 1906 et doté en 1929 d'immenses bâtiments. L'intérêt est bien sûr concentré sur les problèmes forestiers asiatiques, ce qui offre une large place aux aspects tropicaux ; Bégué est rapporteur de la section forestière tropicale, en particulier l'utilisation rationnelle des ressources, la conservation des sols, la lutte contre la désertification ; des renseignements intéressants sont collectés sur les grandes essences de reboisement, dont le teck [122]. La FAO annonce une conférence mondiale prochaine sur les eucalyptus.

Le V<sup>e</sup> congrès forestier mondial, qui se tient à Seattle aux États-Unis en 1960, a pour thème majeur l'utilisation multiple des forêts et se préoccupe plus des aspects environnement, ouverture au public et récréation de plein air que de problèmes tropicaux. Le poids économique et politique des grands pays de la zone tempérée nord fait que, dans la majorité des réunions internationales, les problèmes forestiers tropicaux sont peu abordés ou alors surtout sous l'angle du commerce des bois tropicaux. Il faut dire aussi que le faible nombre, la dispersion et la relative indisponibilité des forestiers coloniaux français, voire la qualification « coloniale », ne permettent pas beaucoup d'initiatives ou de pressions en faveur d'une plus grande activité dans les réunions internationales. Ceci est assez bien illustré par la participation des forestiers français à l'International Society of Tropical Foresters, fondée et soutenue aux États-Unis : on y compte 3 membres français contre plus de 35 britanniques et 104 États-Unis sur 291 membres au 30 avril 1957.

#### **1.7.4.4 Les rencontres régionales**

Comme en bien des domaines coloniaux, les Britanniques ont largement devancé les Français, il faut le reconnaître ; pour contrer les effets de l'isolement scientifique et technique, des réunions plus ou moins périodiques des « officers » sont organisées soit à tour de rôle dans les dominions ou dans les grandes colonies, soit sur un plan régional. C'est ainsi que sont convoqués des Empire Forestry Conferences en 1920, 1923, 1928, 1935 (en Afrique du Sud) et 1947 ; les réunions

en matière agricole ont plutôt un caractère régional, I<sup>er</sup> West African Agricultural Conference en 1927 à Ibadan (Nigeria), II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> en 1929 et 1938 en Gold Coast, conférence d'Asmani en Afrique de l'Est en 1931, West Indian Conference of agricultural officers Trinidad en 1930 ; des conférences des directeurs coloniaux de l'agriculture ont lieu en Grande-Bretagne au Colonial Office en 1931, 1938, et 1946 [22, pp. 149-150]. Le besoin de confronter les idées, d'étudier ensemble les problèmes communs, se fait partout rapidement sentir. En 1926, le forestier belge E. de Wildeman écrit [126, p. 80] : « Là où peut-être seuls, nous Belges, nous ne pourrions avec nos services scientifiques limités, arriver rapidement à un brillant résultat, une association, une coopération, nous permettrait des résultats plus rapides. Une coopération effective entre les organismes scientifiques des nations possessionnées en Afrique tropicale, nous apprendrait en tout cas, à mieux connaître les ressources des forêts. » [Mais à part une partie du Muséum national d'histoire naturelle, quel organisme scientifique français existe alors en Afrique ? JG] Ce n'est guère qu'en face des dangers transfrontières que se rencontrent les spécialistes coloniaux : conférence de la fièvre jaune à Dakar en 1928 (Français et Britanniques de l'Afrique de l'Ouest), conférence vétérinaire sur la peste bovine de Vom (Nigeria) avec la participation des vétérinaires du Niger, du Tchad et du Cameroun sous mandat français, conférences internationales sur la lutte contre les acridiens de 1931, 1932, 1934 et 1936 [21, p. 478 et p. 262].

Peut-on assimiler la conférence africaine française de Brazzaville du 30 janvier-8 février 1944 à l'une de ces rencontre régionales ? Réunissant sous la présidence de R. Pleven, commissaire aux colonies, vingt et un gouverneurs généraux et gouverneurs, neuf membres de l'assemblée consultative provisoire de la France libre et six observateurs du Maroc, de Tunisie et d'Algérie, elle a pour objectif théorique de fixer « les grandes lignes et l'orientation d'un programme qui cherche à résoudre les problèmes et non à les éluder ». Dans son discours d'ouverture, le général de Gaulle déclare : « Au moment où commençait la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir sur des bases nouvelles les conditions de la mise en valeur de notre Afrique, celles du progrès humain de ses habitants et celles de l'exercice de la souveraineté française. » R. Pleven ajoute : « Nous sommes trop réalistes pour ne pas toujours nous souvenir que, sans le développement de la production, il n'est pas de ressources disponibles pour assurer le progrès social [...]. Nous n'écartons pas le principe et, au contraire, nous recherchons dans tous les domaines les collaborations internationales et surtout celle de nos voisins. » Les travaux sont organisés [127, p. 183] en six commissions, dont une relative à l'organisation économique et une autre à la réforme douanière. Parmi les rapports techniques présentés, y en eut-il un consacré aux problèmes forestiers ?<sup>29</sup> Conférence de politiques, l'accent est mis sur la politique coloniale française, dans une hésitation entre fédéralisme et assimilation, entre pouvoir local et supériorité métropolitaine. Comme le dit J.-L. Crémieux-Brilhac [128, p. 576] : « Il s'y ajoute un facteur généralement sous-estimé : la fascination du Commonwealth sur les Français libres.

29. Les rapports d'A. Drogué : « Rôle à assigner aux Européens dans les colonies africaines (programme de colonisation) » et « Mise en valeur agricole de l'AEF », seuls retrouvés, n'apportent pas d'éclairages utiles.

Ils rêvent d'un Commonwealth à la française qui combinerait "les franchises politiques des territoires" avec la libre adhésion des populations à la francité et l'idéal universaliste en préservant, par une suite d'harmonie préétablie, la souveraineté française. »

Tandis qu'en 1936 M. Jacobson plaide en vain : « Les ingénieurs coloniaux des différentes puissances impériales auraient grand avantage à se rencontrer, à échanger des vues et communications sur leurs problèmes et leurs travaux. » [129, p. 20] L'idée d'une meilleure coopération en Afrique colonisée, d'abord anglo-franco-belge, conduit progressivement à des progrès concrets. À Accra (Gold Coast) en 1943, se rencontrent lord Swinton, représentant de W. Churchill pour l'Afrique, et P. Cournarie, gouverneur général de l'AOF, afin d'examiner les possibilités de coopération technique entre les colonies d'Afrique-Occidentale britanniques et françaises [130, p. 286]. Des conversations franco-britanniques ont lieu à Londres en février 1947 sur les problèmes économiques coloniaux (le directeur des affaires économiques au ministère de la France d'outre-mer Peter est accompagné de P. Terver alors conseiller technique pour les forêts) pour traiter du commerce des bois africains. Des rencontres de même nature ont lieu en juin 1948 sur différents thèmes, dont une comparaison des plans de développement et notamment pour les bois, et des rapprochements en matière de recherches (Hibbert, chef du service des recherches du Colonial Office ; Maurice Rossin, alors secrétaire général de l'Office de la recherche scientifique coloniale « ORSC »). Déjà en février 1948, devant la demande d'okoumés par la Grande-Bretagne, une conférence de coopération franco-britannique examine les possibilités de fourniture de main d'œuvre du Nigéria au Gabon. D'après H. d'Almeida-Topor [131, p. 164], cinq réunions ministérielles et une vingtaine de rencontres d'experts ont lieu avant fin 1950, « à la fois stratégie défensive par exemple à l'occasion de débats à l'ONU consacrés aux questions coloniales, et volonté de concertation sur les programmes de développement applicables à l'Afrique ». M. Michel prononce [134, p. 142] treize conférences jusqu'en 1950 sur des sujets très divers. M. Osborne [132, p. 113] rappelle, sur un plan plus large : « *The administrators of Europe's preeminent colonial empires realized that much could be gained by studying the colonial development strategies of their imperial rivals. [...] In many ways transplanted Europeans saw themselves as engaged in a common battle to europeanize the environments of their respective colonies.* »

En septembre 1949, une conférence tripartite anglo-franco-belge lance les bases d'une plus grande collaboration technique et, avec l'appui de R. Delavignette, alors directeur des affaires politiques au ministère de la France d'outre-mer, naît en 1950 la Commission pour la coopération technique en Afrique du Sud du Sahara (CCTA) ; animée par Paul-Marc Henry, elle s'élargit au Portugal, à l'Union de l'Afrique du Sud et à la Fédération Rhodésie-Nyassaland lors de la convention signée à Londres le 18 janvier 1954. Parallèlement, est créé le Conseil scientifique africain (CSA), installé lui aussi à Londres, et sont organisés des bureaux techniques, sur les épizooties au Kenya, sur la tsé-tsé et la trypanosomiase (BPITT) à Léopoldville, l'Institut africain du travail à Bamako et, ce qui nous concerne plus directement, le bureau interafricain des sols (BIS) à Paris (compétence élargie à l'économie rurale) et le service pédologique interafricain (SPI) à Yangambi (Congo belge). En 1957, le nouveau secrétaire général Claude Cheysson fait admettre le Ghana, transfère le

siège de la CCTA à Lagos en 1959, puis à Dar es Salam ; le BIS émigre à Bangui, tandis que l'Afrique du Sud s'en retire et qu'en 1962 le Portugal en est exclu ; « finalement l'organisation sera absorbée par l'Organisation de l'Unité Africaine en 1963 ». Rassemblement et échanges de documentation technique, organisation de conférences techniques, la CCTA cherche à renforcer la coopération Europe-Afrique et la collaboration intercoloniale, c'est un moyen de lutter contre « l'émancipation anarchique, la poussée anti-colonialiste de l'ONU et d'essayer de donner un contenu nouveau à l'idée d'Eurafrrique » [134, p. 142].

Parmi les nombreuses réunions organisées par la CCTA et le CSA, citons une série de symposiums en 1952, 1956, 1960 sur l'hydrobiologie, les deux conférences forestières interafricaines d'Abidjan 1951 et Pointe-Noire 1958, et les deux conférences africaines des sols de Léopoldville 1954 et Dalaba (Guinée) 1959. Mais ces deux dernières avaient été, avant la création de la CCTA, précédées par la conférence africaine des sols et réunies par le Congo belge à Goma du 8 au 16 novembre 1948, qui eut un grand écho et à laquelle revient l'initiative de la création du BIS, du SPI et de groupes régionaux : comité régionaux permanents pour la conservation et l'utilisation des sols. Réunissant cent cinquante participants, chercheurs, forestiers, agronomes de l'Afrique sub-saharienne, qui présentent cent quatre-vingts communications [135], cette réunion permet, Aubréville *dixit*, une appréhension nouvelle de faits anciens en matière de dégradation des sols ; ses comptes rendus constituent une documentation certes inégale, mais classée, abondante et importante, alors que d'après lord Hailey [137], « une monographie relative à l'extension de l'érosion ne pourrait aujourd'hui (1938) se concevoir que comme un recueil classique d'avis d'experts, opérant en ordre dispersé, et ne constituerait qu'une documentation scientifique sur laquelle on serait en droit de faire fond » [136, p. 2238, citant J.-P. Harroy, *Afrique, terre qui meurt*]. Cette conférence permet une confrontation agriculteurs/forestiers et jette les bases d'une politique commune plus efficace « en vue d'assurer la pérennité de l'exploitation harmonieuse de la terre et des ressources naturelles dans l'intérêt des populations qui vivent sur ce continent » [135, p. 2521]. Mais surtout, elle constitue un tournant dans l'opinion publique éclairée : « Il y a quelques années seulement peu de personnes pensaient qu'il existait en Afrique tropicale un grave et urgent problème de protection des sols [...]. Une connaissance plus approfondie et plus vraie des réalités africaines a assez brusquement changé l'optimisme en inquiétude sur l'avenir des forêts et des sols de l'Afrique. » [138] Parmi les résolutions, on peut relever ici la première : création d'un bureau interafricain d'information sur la conservation et l'utilisation du sol à Paris – ce sera le futur BIS de la CCTA –, la deuxième relative à la création d'un service pédologique interafricain géré par l'Institut national d'études agronomiques du Congo belge (INEAC) – ce sera le futur SPI –, et la cinquième : envisager, dans un avenir aussi proche que possible, l'imposition, par voie législative, de mesures propres à assurer la conservation du sol. Le poids « agronomique » du Congo belge et du Ruanda-Urundi, la compétence d'A. Aubréville, mais aussi la conscience du retard pris en matière de conservation des sols en Afrique occidentale et en Afrique centrale par rapport à l'Afrique de langue anglaise de l'Est et du Sud, aboutissent aux conclusions générales suivantes : « a) les problèmes de la dégradation, de l'utilisation et de la conservation des sols ne connaissent ni les unités territoriales,

ni frontières politiques, b) la solution de ces problèmes est la clé essentielle du plein développement du continent africain, c) cette solution est affaire d'inéluctable urgence qui requiert les efforts, les connaissances et les expériences combinés de tous les territoires intéressés, d) la confrontation [...] doit être poursuivie » [135, p. 2521].

**TABLEAU I.7.3.**  
**RÉPARTITION PAR THÈME ET PAR ORIGINE TERRITORIALE DES COMMUNICATIONS**  
**À LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES SOLS DE GOMA**

	Belgique, Congo belge et Ruanda-Urundi	France et colonies françaises	Grande-Bretagne colonies et dominions britanniques	Autres	Total
I Études générales et régionales des sols	33	16	10	7	66
II Causes et manifestations de la dégradation des sols	3	18	1		22
III Systèmes de culture dans leurs rapports avec la conservation des sols	21	14	10	1	46
IV Développement de la mécanisation de l'agriculture et utilisation des engrais	3	6	4		13
V Études économiques et sociales dans leurs rapports avec la conservation des sols	15	6	13		34
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>60</b>	<b>38</b>	<b>8</b>	<b>181</b>

**TABLEAU I.7.4.**  
**VENTILATION DES COMMUNICATIONS D'ORIGINE FRANÇAISE PAR GROUPE PROFESSIONNEL**

Thème	I	II	III	IV	V	Total
Universitaires et chercheurs	10	9	2	2	2	25
Services de l'agriculture	5	5	7	4	3	24
Services forestiers	1	4	1		1	7
Services de l'élevage			4			4
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>60</b>

Trouvant un vaste écho politico-administratif, jetant les bases du développement des années 1950 en matière de lutte contre l'érosion, entraînant une meilleure

collaboration entre services et entre territoires, la conférence de Goma marque fortement l'après Deuxième Guerre mondiale.

Succèdent à Goma deux autres conférences africaines des sols, cette fois sous l'égide de la CCTA. Celle qui se tient à Léopoldville en août 1954 est jumelée avec le V<sup>e</sup> congrès international de la science du sol qui lui succède dans la même capitale. Elle offre un premier compte rendu d'activités des organismes de coopération mis en place et un panorama des chantiers de conservation des sols en Afrique ; mais, avec une forte prédominance belge, c'est l'occasion de faire le point de la jeune pédologie africaine ; comme l'a dit H. H. Bennett, autorité du Soil Conservation Service des États-Unis, on passe des travaux mécaniques – correction des ravinelements, terrasses –, à une approche plus biologique. « *Actually, soil conservation is nothing more or less than intelligent use of the land* » et près de 20 % des communications traitent d'agriculture, et en particulier de fertilisation.

**TABLEAU I.7.5. RÉPARTITION PAR THÈME ET PAR TERRITOIRE D'ORIGINE DES AUTEURS DES COMMUNICATIONS À LA II<sup>e</sup> CONFÉRENCE AFRICAINE DES SOLS DE LÉOPOLDVILLE EN 1954**

Thèmes				Total	
Pédologie	Phytotechnie	Réalisations	Organismes et généralités		
62	23	22	13		120

  

Territoires						Total
Belgique, Congo belge, et Ruanda-Urundi	Grande-Bretagne et colonies	France et colonies	Afrique du Sud	Portugal	Plusieurs auteurs	
41	31	26	9	6	7	120

La III<sup>e</sup> conférence africaine des sols qui se tient à Dalaba Guinée, du 2 au 11 novembre 1959, rencontre moins de succès : quatre-vingt un participants étrangers, plus vingt Guinéens ; elle est encore dominée par les pédologues puis les agronomes ; il n'y a que quatre forestiers dont deux Français, mais sont présents cinq chargés de conservation des sols (dont un Français). Avec une section générale présentant les rapports d'activité des organismes sous l'égide de la CCTA : SPI, Bis et comités régionaux, les travaux sont divisés en trois sections : I : Étude et classification des sols : 63 communications dont 9 d'origine française ; II : Conservation des sols : 29 communications dont encore 9 françaises (dont 5 portant sur la Guinée) ; III : Utilisation des sols : 15 communications dont 6 françaises.

**TABLEAU I.7.6. RÉPARTITION PAR ORIGINE DES COMMUNICATIONS**

Britanniques	Belges	Français	Portugais	Total
58	36	31	25	150

Au même moment (17-23 novembre 1959), se tenait à N'Dola (Rhodésie du Sud) une réunion de spécialistes du Conseil scientifique CSA, de la CCTA, sur les forêts claires [236]. La délégation française, menée par Aubréville, comprend cinq forestiers et le professeur J.-L. Trochain.

La conférence de Dalaba, tenue dans la Guinée devenue indépendante depuis peu, est la dernière grande réunion technique interafricaine (en 1960, il y aura encore une rencontre organisée par la CCTA sur les grands lacs tenue à Lusaka en Rhodésie du Sud), elle prélude à la fin des activités de la CCTA.

Deux moments forts ont marqué l'après Deuxième Guerre mondiale, en matière de foresterie africaine : ce sont la 1<sup>re</sup> conférence forestière interafricaine d'Abidjan (Côte d'Ivoire) du 4 au 12 décembre 1951, et celle qui s'est tenue à Pointe-Noire (Moyen-Congo) du 3 au 11 juillet 1958. Se réunissent à Abidjan une soixantaine de participants (onze Britanniques, quatre Belges et trente-cinq Français ou de colonies françaises, plus trois observateurs hollandais et brésilien, et P. Terver, représentant la FAO), dont une forte majorité de forestiers coloniaux en service. Le programme est soigneusement préparé depuis janvier 1951 autour du thème central « Les forêts africaines doivent être protégées contre les dévastations de l'homme qui menacent l'avenir de l'Afrique », réparti en treize points comme suit : 1<sup>re</sup> section Politique forestière : 1) constitution du domaine forestier, 2) défense de ce domaine, 3) droits d'usage, 4) forêts communales, provinciales, régionales, 5) méthodes « taungya », 6) feux de brousse, 7) financements et exécution des travaux, 8) propagande, 9) formation des cadres ; et 2<sup>e</sup> section : Sylviculture, aménagements sylvo-agricoles et sylvo-pastoraux : 1) terminologie, 2) exploitation et régénération des forêts, 3) introduction d'essences exotiques, 4) aménagements sylvo-pastoraux ; volontairement, il n'y a rien sur les problèmes d'utilisation des bois, de l'industrie et du commerce. Aubréville est nommé président, avec Y. Marcon, Directeur général du Centre technique forestier tropical comme rédacteur général, à la tête de la 1<sup>re</sup> section, le Belge Staner, à celle de la 2<sup>e</sup> section le Portugais Monteiro Grillo. Si le discours d'ouverture est, le 4 décembre 1951, en l'absence du gouverneur, prononcé par le secrétaire général de la Côte d'Ivoire, accompagné d'un message du ministre de la France d'outre-mer, la conférence est clôturée le 12 décembre par le nouveau haut-commissaire pour l'AOF Cornut-Gentile ; entre ces deux dates, les participants se réunissent les matins et visitent les après midis la forêt du Banco, les installations de l'Orstom à Adiopodoumé ; l'usine pilote de la Régie industrielle de la cellulose coloniale à Bimbresso, première fabrication de papier à partir de feuillus tropicaux en mélange, le port d'Abidjan et le canal de Vridi ; le samedi 8 est consacré à une tournée dans les plantations de la forêt de Yapo, et les deux journées du 10 et 11 se passent à Bouaké, avec une visite de l'expérience sur l'action des feux et des plantations de Kokondekro, puis de la station forestière de Bamoro avec ses plantations de tecks. Les matinées studieuses permettent de suivre trente-cinq communications, dont plus de la moitié présentée par des forestiers coloniaux français ; sur les 562 pages du compte rendu final [141], 345 sont d'origine française, contre 125 belges, 45 britanniques et 17 portugaises. En dehors de quelques rapports particuliers, les exposés, partagés entre les deux sections (sauf le point 6 traité en séance plénière) sont conduits par territoire et suivent assez strictement la répartition proposée.

**TABLEAU I.7.7. RÉPARTITION PAR ORIGINE TERRITORIALE DES COMMUNICATIONS ABIDJAN 1951**

	France et colonies françaises	Belgique, Congo belge et Ruanda-Urundi	Grande-Bretagne et colonies britanniques	Portugal et colonies portugaises	Total
Nombre de communications	19	10	5	2	36
Nombre total de pages	360	126	40	16	542

Abidjan est typiquement une réunion forestière, quasi exclusivement de forestiers coloniaux, « placée sous le signe de la cordialité qui est la règle de toute réunion de forestiers » [142, p. 97]. Trois grands points ressortent des recommandations générales : la politique forestière ne résulte pas de préoccupations particularistes de techniciens mais repose sur des conceptions d'intérêt général, voire de salut public, et ses principales directions devraient faire l'objet de déclarations publiques des plus hautes autorités politico-administratives de chaque territoire. Il est nécessaire d'asseoir, d'organiser et de protéger un domaine forestier permanent, si possible en intéressant directement les populations locales, mais le principe de la gestion par le service forestier étant intégralement respecté (les exposés et les débats autour de la question des forêts communales ou collectives montrent qu'à l'époque, elle est difficilement résoluble). Enfin, réitérant l'injonction formulée à Goma en 1948, la pratique des feux de brousse est solennellement condamnée, mais l'interdiction totale étant d'application encore utopique, la pratique des feux contrôlés peut donner des résultats utiles. Quatorze résolutions sont adoptées et il est souhaité que d'autres réunions semblables aient lieu tous les deux ou trois ans, organisées successivement par les différentes nations membres de la CCTA.

Ce n'est cependant que six ans et demi plus tard que se tient à Pointe-Noire (Moyen-Congo), du 3 au 11 juillet 1958, la deuxième conférence forestière interafricaine [144]. Elle réunit 48 participants (France et colonies françaises : 26, Belgique et Congo belge : 7, Portugal : 5, Grande-Bretagne : 4, Ghana : 3 et trois observateurs dont un de la FAO), en majorité forestiers (37) ; à la différence de la conférence d'Abidjan, très tournée vers la politique forestière et ses applications, la réunion de Pointe-Noire est surtout axée sur les problèmes de sylviculture autour de trois centres d'intérêt : I : Étude des peuplements naturels : estimation, régénération naturelle et amélioration des peuplements ; II : Sylviculture artificielle des essences locales, dites « spontanées » essentiellement limba, iroko et okoumé, et exotiques : eucalyptus et pins ; III : Amélioration de la politique forestière : équilibre biologique et aménagements régionaux, recherche du rendement soutenu et pérennité, liaison permanente à établir. Parallèlement, trois communications étudient, la première la nomenclature des formations forestières à partir d'un rapport d'Aubrville, la deuxième les forêts claires du type Miombo d'Afrique de l'Est, la troisième les feux courants et leurs conséquences. Comme à Abidjan, la conférence est aérée par deux

tournées forestières : l'une consacrée au Mayombé, plantations de limbas au Niari, plantations en savane à Loudima et à la CGOT, station de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux, plantations de cannes à sucre et sucrerie, l'autre sur la réserve forestière de Youbi où la savane se referme avec des okoumés de divers âges et les plantations d'eucalyptus à proximité de Pointe-Noire. Présidée par L. Bégué, inspecteur général des services forestiers de la France d'outre-mer, avec comme vice-président C. Swabey, conseiller forestier au secrétariat d'État aux colonies britanniques, la conférence est ouverte par P. Messmer, haut-commissaire de la France en AEF, et clôturée par une allocution du chef du territoire du Moyen-Congo, le gouverneur Deriaud. La suite donnée aux recommandations d'Abidjan donne lieu à un tour d'horizon assez peu optimiste, ce qui n'empêche pas de souhaiter le renouvellement de telles rencontres. L'accent est mis sur la poursuite de la constitution du domaine forestier permanent, mais aussi sur l'intérêt d'efforts d'éducation et de propagande et sur la nécessité de former des techniciens africains.

**TABLEAU I.7.8. RÉPARTITION DES COMMUNICATIONS PAR THÈME ET PAR ORIGINE TERRITORIALE  
POINTE-NOIRE 1958**

	France et colonies françaises	Belgique, Congo belge et Ruanda-Urundi	Grande-Bretagne et colonies britanniques	Portugal et colonies portugaises	Ghana	FAO	Nombre de communications	Nombre de pages
Bilan de la politique forestière après Abidjan	1	1	1	1	1		5	72
I. Peuplements naturels	9	6	4		3		22	177
II. Sylviculture artificielle	19	15		1	2		37	318
III. Politique forestière élargie	3	2		1		1	7	38
C1. Nomenclature des formations forestières	1						1	10
C2. Forêts claires		1	6				7	12
C3. Feux et dégradations	5						5	42
	<b>38</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>84</b>	<b>669</b>

Comparaison et recherche de solutions aux problèmes communs, que ce soit en forêt dense ou en savane, solidarité entre officiers forestiers coloniaux, les deux conférences d'Abidjan et de Pointe-Noire traduisent la montée vers un activisme politique puis technique forestier colonial, mais Pointe-Noire n'aura, à la suite de la vague des indépendances, pas de successeur. Les comptes rendus de ces conférences constituent une précieuse et abondante source de données pour la suite de cet ouvrage.

## 1.7.5 MENACES SUR LES FORÊTS TROPICALES ?

### 1.7.5.1 Une question ancienne et complexe

Il y a bien longtemps que les hommes, à tort ou à raison, déplorent la disparition des forêts. Déjà, Platon dans le *Critias* s'en émeut et le spicilège des plaintes est volumineux. Nous ne donnerons qu'une seule citation, celle de Bernard Palissy au XVI<sup>e</sup> siècle, qui s'insurge : « Je suis tout émerveillé de la grande ignorance des hommes, lesquels il semble qu'aujourd'hui ils s'étudient qu'à rompre, couper, déchirer les belles forêts que leurs prédécesseurs avaient si précieusement gardées. Je ne puis assez détester une telle chose et ne la puis appeler faute, mais une malédiction et un malheur à toute la France, parce qu'après que tous les bois seront coupés, il faut que tous les arts cessent. » (Cité par le docteur Regnault [147]) On ne peut que constater la permanence et la quasi-généralisation de cette méprise jusqu'à nos jours en France continentale, alors que la surface des forêts y a doublé dans les deux derniers siècles !

Bien évidemment, en matière de forêts coloniales, ce n'est guère qu'au XX<sup>e</sup> siècle que de telles opinions sont exprimées, même si déjà, dans les îles (Caraïbes, Sainte-Hélène, Mascareignes), les plaintes se multiplient. Il y a, en effet, un double problème de référence et de jugement ; les voyageurs de passage peuvent signaler les abattages, les incendies, mais ne peuvent faire de comparaisons quant aux surfaces ; la perception de l'espace est différente selon les capacités de l'observateur, le paysage est rarement interprété comme un stade d'évolution du milieu, encore moins comme le résultat de l'interaction entre les activités humaines et le jeu des forces naturelles. Alors qu'en forêt dense c'est la coupe des arbres, les défrichements culturels et l'exploitation forestière qui marquent les observateurs non spécialisés, ce sont, dans l'immensité et l'apparente monotonie des savanes et des sahels, les feux courants, l'usure des sols et l'érosion qui sont perçus en premier lieu. Les jugements sont bien différents entre le missionnaire de jadis qui cherche à détruire les bois sacrés, l'exploitant forestier qui, d'un côté, abat les essences qui l'intéressent, et de l'autre déplore l'extension des cultures, l'administrateur qui encourage la culture du maïs (Dahomey) ou des pois du Cap (Madagascar), et les botanistes ou les forestiers. Après avoir présenté quelques points de vue de non-forestiers et certains aspects particuliers, nous évoquerons les cris d'alarme des forestiers et la faiblesse de leurs échos.

### 1.7.5.2 Points de vue des non-forestiers

Les avertissements sont multiples et de sources diverses, on ne saurait ni les citer, ni même les recenser tous. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Madagascar, le révérend Baron, botaniste anglais, écrit au gouvernement méridional : « Permettez-moi d'exprimer l'espoir que la destruction naturelle de la forêt sera bientôt arrêtée par le gouvernement et que ses ressources précieuses seront vraiment utilisées. Si cela ne se fait pas, dans quelques générations, il ne restera plus de forêts et, comme le plus grand nombre de leurs arbres ne se retrouvent nulle part dans le monde, ces espèces végétales seront

complètement éteintes. » (Cité dans [148, p. 14], point de vue de botaniste précurseur) En 1900, l'agronome A. Müntz, ayant étudié avec Rousseaux les sols de Madagascar, écrit : « On aurait tort de faire disparaître [les forêts] et il faudrait empêcher les indigènes de les brûler [...]. Bien que très entamées, les forêts de Madagascar possèdent encore de réelles richesses. Les indigènes ont beaucoup contribué à leur destruction par le "tavy" [...] c'est un mal irréparable et que l'administration aura grand intérêt à éviter. » (Cité dans [149, p. 210]) Parlant de la Guinée en 1904 ou 1905, J. Dybowski note : « Là où, au début du siècle dernier, on signalait l'existence de forêts, ce ne sont plus que bouquets d'arbres et brousses légères qui feront place bientôt à la steppe herbeuse, à l'acheminement normal vers la dénudation désertique. » [150] À la même époque, A. de Lapparent, membre de l'Académie des sciences, dans sa préface à F. Regnault [147, p. 3], parlant de la France, dit : « La brochure [...] aurait pu avoir pour titre "le tocsin des forêts". C'est un cri d'alarme poussé pour signaler à l'attention publique un danger national auquel trop de gens, hélas, demeurent indifférents. » Pourtant, écho lointain, à la suite de leur mission en Afrique-Occidentale française, J. Vuillet et N. Giraud avancent [151, p. 67] : « L'opinion publique commence à se préoccuper du déboisement du pays. » L'argument est général, on a déjà parlé de la Mésopotamie, des Indes, etc. ; voici l'Argentine, d'après Georges Clémenceau : « Comme l'idée de replanter ne paraît pas encore avoir fait son chemin dans les cervelles argentines, on peut prévoir le moment où, pour n'avoir pas su aménager de si utiles ressources, le gouvernement local ne pourra plus fournir à ses administrés que le recours à de vaines lamentations. Que cette heure soit lointaine encore, je n'ai garde de le constater. On n'en n'est pas moins inexcusable d'un tel parti-pris d'imprévoyance. » (Cité dans [29, p. XV]) En Indochine, M. Lahaye écrit en 1883, à propos du régime forestier de la Cochinchine : « Et puis, n'est-il pas un peu tard pour s'occuper des défrichements dans ce pays ? [...] Aujourd'hui, il ne reste plus de forêts proprement dites. » (Cité dans [152]) Brenier [153, p. 393] expose la situation suivante au sujet du Tonkin : « La forêt (en particulier le long du chemin de fer de Lang-son), comme il est facile de s'en rendre compte sans quitter la voie, a été littéralement saccagée ; les quelques troncs qui restent, coupés trop haut, ne pousseront pas de rejets. Le feu ayant passé par là-dessus, beaucoup de mamelons qui, exploités moins sauvagement, auraient pu fournir du bois pendant plusieurs années encore, ne donneront que de l'herbe à paillote (tranhco)<sup>30</sup>, inutilisable pour tout autre usage que celui qu'indique son nom. »

Certains administrateurs de niveau élevé réagissent. En 1912, Picquié, gouverneur général de Madagascar, s'émeut de la situation et transmet un projet de décret sur la réorganisation du service forestier de la colonie, pratiquement démantelé à l'époque : « Il a été constaté qu'en 22 ans, soit par les feux de brousse, soit par un défrichement inconsidéré, plus de 1 300 000 hectares de bois ont disparu sur la côte est. » L. Lavauden, qui rapporte cette déclaration [154, p. 955], calcule que depuis 1890, époque de la grande extension de la culture du riz, cela fait environ soixante mille hectares par an, rien que pour la partie orientale de Madagascar.

---

30. Herbe à paillote : dénomination indochinoise pour la graminée *Imperata cylindrica*.

Faisant allusion à la vive polémique entre le garde général des Eaux et Forêts Girod-Genet et le géographe réputé E.-F. Gautier sur la disparition des forêts sur les hauts plateaux de l'Émyrne, L. Lavauden ajoute [154] : « C'est la première fois que l'on trouve officiellement l'écho des préoccupations formulées, depuis 1898, par les chefs du Service forestier. » Cette manifestation d'inquiétude se retrouve dans le rapport adressé au Président de la République pour présenter le décret de 1913 « Les dangers redoutables du déboisement intensif et du défrichement inconsidéré ». On voit combien peu la situation (en 1934) s'est améliorée depuis lors. En Afrique centrale, L. Periquet [155, pp. 195 et 197] dénonce : « L'indigène livré à lui-même, comme tout homme primitif, est destructeur [...]. La forêt vierge ira ainsi en s'appauvrissant d'année en année, tant que les indigènes continueront à déplacer leurs cultures aussi fréquemment. » Lieutenant gouverneur de la Guinée en 1914, Nicolas, déclare : « Des mesures extrêmement énergiques doivent être prises pour empêcher le déboisement total, surtout des montagnes, si nous voulons conserver la fertilité de ce pays, le protéger de l'aridité qui le menace. » (Rappelé dans [156, p. 11]). En 1909, E. de Martonne présente une synthèse mondiale : « Il est facile de multiplier les exemples de l'influence perturbatrice de l'homme sur la répartition naturelle des êtres vivants [...]. Les forêts sont impitoyablement décimées, partout où les cultures paraissent possibles, et c'est à peine si l'on commence à s'inquiéter de leur recul exagéré. » [157, p. 725]

En 1916, le sénateur Chauveau [158] encourage l'importation des bois coloniaux mais regrette qu'« on ne songe qu'à couper les arbres pour donner satisfaction à un intérêt immédiat, sans souci du lendemain, sans pitié ni remords pour cette forêt qu'on épuise ! Peut-être sera-t-on porté à trouver exagérées ces craintes et hyperboliques ces regrets, quand on considère l'immense étendue de nos forêts coloniales. Cependant, le danger est là, toujours présent, plus menaçant encore dans les colonies déjà peuplées, qui font une consommation croissante des produits forestiers qu'elles trouvent à portée de la main. » En réalité, la quasi-totalité des colonies africaines importent à cette époque et encore longtemps après des sciages résineux d'Europe ! Le problème et les lamentations ne sont pas réservés aux colonies françaises ; dans sa revue de l'état de la science en Afrique publiée en 1938, Worthington [21, p. 195] signale qu'en Gold Coast, « *it is estimated that about 290 square miles are destroyed every year, which means that forest will cease to exist in the Gold Coast in less than 50 years, if the present rate of cutting is not checked* », données qui sont reprises par P. Gourou en 1947 [159, p. 160]. En 1935, un autre géographe, P. Deffontaines [160] parle des dévastations de la forêt équatoriale du Brésil : « Il est plus que temps que l'homme se mette activement à la recherche de méthodes d'une sylviculture et d'une agriculture tropicales, qu'il sente ses responsabilités équatoriales, qu'il reconnaisse ses péchés géographiques. Il n'a pas le droit de dilapider la terre créée qui lui a été remise. » Dans sa conférence du 26 avril 1949, André Siegfried [161, p. 259] déclare : « Je viens de parcourir l'Afrique. Partout, en Afrique, on m'a dit que le problème était angoissant. Dans beaucoup d'endroits, la forêt détruite ne se reconstitue pas. » Jacques Méniaud écrivait déjà en 1930 : « Dans l'ensemble de l'Afrique, la forêt, quelle que soit sa nature – que ce soit la forêt des bancs de sable du littoral, la forêt des palétuviers, la grande forêt tropicale ou la forêt des savanes – est menacée. » [125, p. 55] En 1944, l'ouvrage du Belge

J.-P. Harroy [162] retentit dans les milieux coloniaux éclairés belges et français, comme le glas signalant l'agonie des forêts et des sols d'Afrique.

Cependant, ce sont les botanistes qui ont le plus précocement et le plus sérieusement cherché à alerter quant à la disparition des forêts et à la détérioration de la couverture végétale. On pourrait citer ici de nombreuses pages d'Auguste Chevalier, de Perrier de la Bâthie, de H. Humbert, etc., limitons-nous à quelques exemples. Grand connaisseur de Madagascar, H. Perrier de la Bâthie plaide souvent (cf. [163], [164], [165], [166]) : « Il ne nous serait pas difficile de montrer comment cette dégradation graduelle de la végétation et des sols conduit lentement ce pays à la ruine et au désert. » [166, p. 703] Depuis le début du siècle, A. Chevalier déplore la disparition des forêts ; en 1930, il fait une communication à la commission des bois coloniaux de l'Association Colonies-Sciences [167] : « Le déboisement rapide du Sénégal est un fait évident. » Le Révérend Père E. Zanno écrit dans un travail manuscrit : « La flore au Sénégal fut riche ; elle est en train de disparaître. Bientôt elle se réduira aux seules graminées qui envahissent tout, par suite du déboisement intensif du pays, contre lequel aucune mesure n'est prise. » Le congrès international de botanique qui se tient à Amsterdam début septembre 1935 fait la recommandation suivante : « Le 6<sup>e</sup> CIB attire tout spécialement l'attention des pouvoirs publics, instituts scientifiques, et groupements pour la protection de la nature, sur le danger redoutable que fait courir à l'avenir de vastes territoires, la destruction inconsidérée de la végétation primitive, spécialement dans les pays tropicaux et subtropicaux, par la pratique des feux de brousse ou de prairie. » [169] Regrettant le manque de connaissances sur la diversité et l'équilibre des espèces végétales, R. Lecoinge [26, p. 90] donne cet avertissement en 1938 : « L'homme court au devant de terribles mécomptes et risque de se trouver presque brutalement devant une situation sans issue. » Familier de Madagascar depuis 1912, le professeur au Muséum national d'histoire naturelle H. Humbert, dénonce régulièrement la dévastation de la flore malgache [170, 171], et en 1947, parlant du Sud-Est, expose la situation suivante : « J'ai constaté une fois de plus les progrès alarmants de la destruction du couvert végétal primitif dans cette vaste région. Sur des centaines de milliers d'hectares, cette dénudation transforme le pays en un véritable désert. » [172, p. 394] Dans une communication au congrès de la protection de la nature de Caracas (Venezuela) en août 1952, H. Humbert, devenu membre de l'Académie des sciences, n'hésite pas à stigmatiser les feux courants, « catastrophe sans précédent dans l'histoire de la terre [...] à la base d'une suite de transformations dont l'ampleur, les conséquences, les interférences sont proprement incalculables [...]. L'avion permet souvent au voyageur pressé de mieux apercevoir l'étendue des ruines accumulées de génération en génération par l'imprévoyance humaine. » [173, pp. 24 et 25] Pour clore cet échantillon des cris d'alarme poussés par les botanistes, citons encore une fois l'apôtre A. Chevalier en 1947 : « Dès 1905, j'avais détecté les grands maux dont souffrait la Guinée, ce château d'eau de l'Afrique occidentale. Ces maux étaient le déboisement et les feux de brousse. On brûle et on déboise ! Il n'existe plus de sols cultivables sur les pentes de Fouta-Djallon, l'érosion a tout emporté [...]. Maintenant on s'attaque aux peuplements forestiers de la Basse-Côte pour avoir du bois de chauffage. » [168, p. 412]

### 1.7.5.3 Des préoccupations des uns et des autres...

À travers ces quelques citations, on perçoit que les facteurs, sinon les causes, de la dégradation de la végétation sont diversement appréciés : défrichements, abus d'exploitation, feux etc., mais apparaissent également les motivations différentes selon les uns ou les autres et selon les époques.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le caoutchouc « sauvage » est en demande croissante et en 1895, J. Dybowski écrit [174, p. 736] : « Assez rapidement la notion de valeur de ce produit s'est répandue de proche en proche, et les noirs ont vu, dans le commerce qu'ils pouvaient en faire, un moyen d'accroître leurs richesses. Dès lors ils ont commencé à se livrer à ces récoltes avec tant d'acharnement, qu'il est facile de prévoir le moment où, dans toutes les immenses forêts de la zone tropicale, les lianes exploitables seront détruites. » Si, en 1897, H. Lecomte dit que « drainer les productions naturelles du sol [...] c'est [...] organiser lentement la ruine de ce pays » [175, p. 4], il est plus explicite en 1900 : « Montaigne dit "le sauvage coupe l'arbre pour en avoir les fruits". Les noirs d'Afrique ont justifié cette assertion, car, sans discernement, sans aucun souci du lendemain, en imprévoyants, ils ont détruit les lianes à caoutchouc, afin de pouvoir saigner plus complètement et, de cette façon, ils ont tari, dans leur source même, des richesses qu'ils pouvaient préserver pour l'avenir. » [176, p. 11] A. Chevalier multiplie les avertissements, et déclare en 1905 : « Il y a 7 ans on eût traité de prophète de malheur l'observateur qui eut déclaré que la richesse des plantes à caoutchouc des forêts africaines n'était pas inépuisable [...]. Aujourd'hui, ce sont partout des vérités acceptées [...] l'exploitation désordonnée de ces essences utiles [...] peut conduire en un certain nombre d'années, à l'épuisement de l'Afrique. » [177, p. 486] Duffart [178, p. 132] en 1906 pour l'Indochine, Griess en 1907 pour Madagascar, traitent de la disparition des plantes productrices, et l'extinction de l'euphorbe *Intisy* est un fait bien connu. À côté de l'exemple maintes fois traité du caoutchouc de cueillette, qui sera sauvé par la réussite des plantations d'hévéas, c'est la récolte excessive de nombreuses plantes spontanées qui met en alerte ; au Tonkin, Charabot dit que la demande de tubercules de *cunao*, dioscoracée sauvage, est « telle qu'il est indispensable de prendre des mesures pour empêcher l'exploitation irraisonnée qui entraînerait la disparition de l'espèce » [179, p. 237]. À Madagascar, Louvel [180, p. 22] se soucie de l'avenir de trois espèces de baobabs de l'Ouest : « À l'heure actuelle où la dévastation des forêts de l'île n'a plus de limites, il nous est permis d'en douter. » Perrier de la Bathie, parlant du raphia, dit : « On le détruit partout, ses peuplements diminuent rapidement d'étendue et de nombre, et, dans quelques années, si des mesures efficaces n'interviennent pas, le raphia n'existera plus à Madagascar qu'à l'état de rareté botanique. » [181, p. 9]

À côté du risque de voir disparaître des produits, sources locales de richesses, s'expriment des préoccupations à caractère plus général. En 1912, le zoologiste E. Perrier déclare : « Tout cela (faune et flore tropicales) est aujourd'hui menacé, menacé par notre envahissante civilisation, menacé par notre amour du lucre et du luxe, menacé par cette sorte de sauvagerie qui sommeille courtoisement en nous. » [182, p. 264] Il prend ainsi en partie le contre-pied de l'amiral J. de Montaignac en 1884 au sujet de l'actuel Gabon : « Tôt ou tard, l'ivoire disparaîtra de ces régions et le caoutchouc, mal exploité par les indigènes, fera complètement défaut, mais le riz, la

vanille, le cacao ne peuvent manquer de réussir [dans un pays] où la terre d'une incroyable richesse demande seulement un peu de soins pour payer au centuple les efforts des hommes hardis et sagaces qui ne craindraient pas d'aller chercher fortune loin de leur patrie. » [183, p. 198] La faune et la flore sont objets d'attention ; en 1909, E. de Martonne écrit : « L'activité de l'homme est funeste aux espèces dont il ne conçoit pas l'utilisation possible, ou qui peuvent lui être nuisibles. » [157, p. 725] Parmi les nombreuses paroles relatives à la diminution ou disparition de la faune, citons le docteur colonial Gromier : « Si nous protégeons si justement les indigènes de nos colonies contre les maux nombreux qui les assaillent, comment en laisserions-nous ruiner la flore et la faune ? » [184, p. 201] En 1944, J.-P. Harroy [162] montre avec quelle rapidité disparaissent les forêts vierges, la raréfaction, la disparition proche des plus beaux représentants de la faune africaine. En 1936, le VI<sup>e</sup> congrès international de botanique, se préoccupant du « complexe biologique constitué par l'ensemble des végétaux et des animaux », signale qu'« un très grand nombre d'espèces sont menacées de disparition totale à bref délai, or, beaucoup d'entre elles sont du plus haut intérêt au point de vue scientifique, esthétique et économique » [169, p. 86].

Toujours en parlant de disparitions d'espèces, les essences forestières menacées de disparition sont aussi évoquées, même par les non-forestiers. Dans un des tout premiers rapports sur les forêts africaines, le gouverneur de la colonie de Lagos, dans ce qui deviendra le Nigeria, le capitaine A. Moloney avertit : « *It can be stated without fear that in our possessions on the coast of Africa the timber is rapidly and visibly diminishing.* » [185] En 1908, A. Chevalier s'élève contre les illusions en matière de forêts africaines : « M. de Lamothe, gouverneur honoraire, disait qu'on ne pouvait pas épuiser les forêts africaines. Il me permettra de ne pas être tout à fait de son avis. » [186, p. VI] S'appuyant sur les écrits de H. Waag, exploitant forestier, et de L. Duplaquet, chef du service forestier de l'AEF, A. Chevalier, qui se dit le premier à avoir fait connaître l'intérêt de l'okoumé (au moins en France, en 1913 [187] et 1917 [188], se préoccupe en 1936 de l'avenir de ce monopole gabonais, Waag en 1934 déclarant que « l'okoumé exploitable va vers la fin mais que l'essence elle-même n'est pas en danger », et Duplaquet en 1936 que la quantité d'okoumés exploitables restant sur pied est inférieure à ce que l'on croyait [189]. Partisan d'une exploitation beaucoup plus massive et industrialisée des forêts coloniales d'Afrique française, R. Landiech écrit en 1945 : « Certes nos forêts (Côte d'Ivoire) sont loin d'être négligeables, mais si nous n'y prenons garde, si nous les exploitons sans méthode ou si nous laissons les indigènes les dévaster inconsidérément par leurs plantations, nous verrons très vite le bout de nos réserves et l'appauvrissement de notre domaine forestier ira croissant [...] [le magnifique ensemble forestier AEF Cameroun] n'est pas non plus inépuisable s'il n'est exploité rationnellement. » [191, p. 215]

Alors qu'au début du siècle, préoccupé par la raréfaction des produits de cueillette, on n'a pas encore envisagé la dégradation de la végétation, des vues pessimistes s'élargissent, en particulier après la Deuxième Guerre mondiale. Déjà en 1938, dans son panorama africain, Worthington donne cet avertissement : « Dans de nombreuses régions en Afrique, le sol et la végétation sont dégradés à un tel point qu'il y a danger à ce que beaucoup de régions soient bientôt rendues inhabitables pour l'homme. » [21, p. 16] Présentant en 1946 un article de l'agronome J. Gautier sur l'amélioration des sols d'Afrique tropicale, A. Chevalier jette un « cri d'alarme

devant la dégradation des sols tropicaux qui se poursuit avec une vitesse vertigineuse, spécialement sur le continent noir [...]. Dans chaque région on assiste depuis une vingtaine d'années à une dégradation effrayante des sols et en certains endroits le mal n'est déjà plus réparable. L'érosion et les feux de brousse accumulent des ruines partout. » [190] Si A. Chevalier se préoccupe du continent africain, H. Humbert se penche depuis longtemps sur Madagascar et, lui aussi, parle des sols : « Les phénomènes de dégradation des sols sont dus à Madagascar à la destruction généralisée du couvert végétal primitif par le fer et par le feu. » [192] Les botanistes rejoignent ainsi par leurs vues générales l'un des avertissements les plus anciens pour les colonies, celui de Pierre Poivre en 1767 qui, « devant les défrichements intempestifs, met publiquement en garde la population contre la destruction des forêts qui pourrait, si elle ne cessait pas, entraîner l'abandon de l'île à plus ou moins court terme » [193, p. 563].

#### ***1.7.5.4 Les cris d'alarme publics des forestiers***

Bien évidemment, dès qu'ils ont vu et analysé, et dès qu'ils l'ont pu, les officiers des Eaux et Forêts servant aux colonies ont tenté de protéger leur domaine, les forêts et la végétation, et bien sûr, ils n'ont pas manqué de protester, et d'agir contre les facteurs de dégradation. Nous verrons vu plus loin les diverses actions menées à cet effet, on se limitera ici à quelques-unes des déclarations les plus vigoureuses ; par ordre chronologique, elles proviennent surtout de « ténors », plus susceptibles, par leur compétence reconnue et leur position, de toucher une audience dirigeante supposée efficace, ce sont aussi ceux qui écrivent le plus... Sans traiter spécifiquement des forêts tropicales, mal connues à l'époque, Mélard, sur un plan général, expose au congrès forestier international de 1900, la détresse des forestiers : « Cette longue revue des ressources forestières de notre globe laisse après elle un sentiment de tristesse et d'angoisse. Il est triste de penser à tant de richesses disparues à tout jamais, gaspillées par l'avidité et l'incurie des hommes. » [81, p. 62]

Sur le terrain colonial, dès 1899, peu après l'arrivée des premiers forestiers à Madagascar, Girod-Genet, constatant la différence entre la côte est encore garnie de forêts et les plateaux, écrit [194, p. 55] : « La ruine ne s'y est pas accusée aussi nettement que dans l'Émyrne, le Betsiléon et le Bouéni, qui ont perdu, par l'accumulation des abus de plusieurs siècles, le manteau de végétation arborescente qui les recouvrait et qu'il faut reconstituer aujourd'hui. » En 1904, il reprend : « La disparition fatale de ces forêts si certaines coutumes, coûte que coûte, (feu courant) ne sont pas enrayerées [...]. » [195, p. 7] Il souligne [195, p. 22] : « Toucher imprudemment à la forêt, c'est s'exposer aux plus graves mécomptes. Jamais cette vérité ne saurait être trop répétée. » En Indochine, R. Ducamp défend la « sylve » et organise le service forestier au début du XX<sup>e</sup> siècle ; un de ses collaborateurs, C.-L. Roy, décrit, surtout pour les lecteurs métropolitains, la situation en Cochinchine en 1901 : « Les essences de valeur ont disparu à proximité des voies de communication, jusqu'à parfois 100 à 150 kilomètres des centres [...]. Il est certain que si on continuait à se désintéresser de la réglementation des exploitations, dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, les forêts, une des principales richesses

de la colonie, auraient disparu. » « À la forêt se substitue la brousse » [196], et l'inspecteur du cadre local G. Fabé, en 1908 à l'assemblée générale des agents forestiers de l'Indochine, commence son discours en déclarant : « La crise imminente des ligneux, péril économique né de la demande incessante et croissante d'un produit lent à se renouveler, s'aggrave de dangers physiques et climatiques redoutables. » [197, p. 1] En 1910, Le Lorrain, inspecteur des services agricoles et commerciaux de l'Indochine, s'inquiète de la disparition du matériel ligneux : « Le déboisement fait sentir ses désastreux effets et partout enfin on cherche à se procurer un produit de première nécessité » [198], ce que confirment Couffinhal pour la Cochinchine (« cri d'alarme des chefs de province » [199, p. 8]) et Meslier pour le Tonkin (« Rongées au Nord par l'appétit insatiable des Chinois [...] et exploitées à outrance dans le Sud pour satisfaire aux besoins des habitants du delta, ulcérées à l'intérieur par cette lèpre qui sans cesse s'étend qu'est le *ray* [...] les forêts du Tonkin sont dans une situation précaire. » [200]). À Madagascar, Louvel en 1912, déplore les coupes abusives : « Les palétuviers auront le même sort que les essences caoutchoutifères : c'est une richesse naturelle de plus qui disparaîtra prochainement de l'île. » [180, p. 21] Il conclut son panorama des forêts de l'Ouest par : « À l'Ouest, comme à l'Est, la forêt malgache disparaît donc dans des proportions inquiétantes. À Madagascar, on semble se désintéresser beaucoup trop des forêts, dont le rôle économique est cependant des plus importants. Cette indifférence de la colonie pourra avoir dans un avenir peu lointain de graves conséquences. » [180, p. 41] Parlant de l'Annam, Zon et Sparhawk, forestiers américains, donnent cet avertissement en 1923 : « S'il n'y a pas de mesures sévères (contre le *ray*) les forêts auront disparu dans un demi-siècle. » [98, p. 405] La même année, H. Guibier affirme pour la Cochinchine : « Manifeste est la certitude de voir les forêts disparaître irrémédiablement et dans un avenir assez peu éloigné pour que les représentants de la génération actuelle en fussent témoins ; il existait, il y a 12 ans, et peut-être il existe encore des Annamites se souvenant très bien d'avoir vu de la riche forêt, là, où, à présent, le sol ne porte plus que de la végétation sans valeur. » [201]

Pour les colonies d'Afrique noire, c'est André Bertin, le premier officier des Eaux et Forêts à écrire sur (et à visiter) les forêts, qui attire l'attention dès 1920 sur les dangers de l'exploitation et les menaces pour l'avenir : « Si on ne recourt pas immédiatement à l'application de méthodes sylvicoles, avant 10 ans, dans nos colonies les plus boisées, une réaction violente s'imposera, accompagnée de malédictions contre notre imprévoyance actuelle [...]. La mine de l'air<sup>31</sup>, en apparence inépuisable, [n'aura plus] que des minerais très pauvres. » [202, p. 28] Il élargit le problème : « Bon nombre de nos colonies souffrent déjà d'un déboisement exagéré qui détruit le régime des fleuves (Sénégal par exemple) et a considérablement réduit les eaux disponibles pour l'irrigation. Dans ces régions il faudra évidemment entreprendre de vastes reboisements qui s'imposent aujourd'hui du fait de l'imprévoyance de nos devanciers. Le prix élevé de ces travaux fera réfléchir, il faut l'espérer, aux fâcheuses conséquences d'une jouissance mal comprise. » [202, p. 48] De même en 1921, passant du cas particulier au général, il écrit : « La disparition

31. « Mine de l'air » : expression utilisée par certains publicistes pour montrer que le bois, et donc la forêt, tirent leur substance constituante essentielle du carbone atmosphérique.

complète de l'acajou à proximité des fleuves et des lagunes de la Côte d'Ivoire est un fait aujourd'hui constaté et indiscutable dans toutes les régions exploitées ; si bien que les indigènes, consultés, vous répondent sans hésiter, "Des acajous, il y a pas petits, moi connais pas" [...]. C'est donc un fait avéré que, si dans la zone équatoriale humide de l'Afrique, nous n'avons pas encore à craindre la disparition totale d'une végétation forestière de qualité quelconque, nous sommes pourtant au premier stade de cette disparition, c'est-à-dire à la transformation de la forêt riche en brousse inutilisable [...] car on trouvera inutile de respecter cet objet sans valeur, bientôt remplacé par le désert et non pas par l'agriculture. » [203, pp. 84 et 85]. En 1929, Jean Méniand [204, p. 13] signale : « La production d'acajous, à la Côte d'Ivoire, serait menacée de périliter avant longtemps si on ne faisait rien pour la maintenir et l'augmenter. Pour l'okoumé, danger moins grave car l'essence paraît se régénérer elle-même. » En 1930, il accuse : « Plus encore qu'en zone tempérée, l'homme en zone tropicale s'acharne en effet inconsciemment à détruire l'œuvre de la nature. Partout, c'est le règne des grands incendies, des défrichements, des coupes non ou mal réglées, des mutilations sans nombre. Le mal n'est pas spécial à nos colonies, mais la plupart de celles-ci en souffrent particulièrement et, dans certaines il s'étend avec une vitesse inquiétante [...]. Partout il faut réagir et d'urgence, car bientôt il sera trop tard, il n'y aura plus de remèdes possibles. » [205, pp. 231 et 232] Aussi propose-t-il la création de services forestiers dans toutes nos colonies. Si Bertin et Méniand n'ont qu'une expérience géographique limitée, et déjà ancienne, ils font autorité à Paris, en qualité de chefs successifs du service des bois coloniaux à l'Agence générale des colonies. En revanche, L. Lavauden, qui a traversé l'Afrique de Tunis à Cotonou, puis de Dar-es-Salam à Douala et a dirigé le service forestier de Madagascar, a une vue plus ample de la situation (*cf.* [13 à 17]) ; il l'expose de façon intéressante en 1930 [124, pp. 31 à 34] : « Il n'est malheureusement pas douteux aujourd'hui que partout dans les régions tropicales et spécialement dans toute l'Afrique, la forêt ne soit en régression rapide, devant les innombrables causes de destruction qui l'assaillent [...]. La régression de la forêt est indéniable [...] on est amené à assigner au déboisement de l'Afrique une origine très ancienne [...]. À Madagascar, nul ne conteste plus aujourd'hui sérieusement que la surface entière de l'île fut autrefois boisée. Les travaux de Perrier de la Bâthie ont définitivement établi ce point et E.-F. Gautier, qui s'était fait le principal propagateur du caractère primitif de la steppe malgache, a lui-même reconnu son erreur [...]. Si l'on se place au point de vue dynamique, il semble donc que la végétation de l'Afrique soit condamnée à prendre dans l'avenir, un caractère xérophile de plus en plus accentué, et la forêt équatoriale paraît elle-même vouée à une disparition inéluctable si on ne la protège pas efficacement. » Lavauden, minimisant les avertissements formulés par les botanistes, écrit de façon un peu contradictoire en 1930 : « La régression forestière en Afrique est restée ignorée jusqu'à ces toutes dernières années [...]. Au Congrès international pour la protection de la nature tenu à Paris en 1923, nul n'en a parlé. Et le phénomène est entièrement passé sous silence dans les ouvrages de premier ordre, même tout à fait récents. » [124, p. 34] Il reprend ce discours en 1934 [209, p. 213] : « Ce n'est tout d'ailleurs que tout récemment que ce recul de la forêt équatoriale a commencé à préoccuper les esprits. » Ceci ne l'empêche pas de citer A. Chevalier et A. Bertin à l'appui de ses dires et de rendre hommage aux forestiers

belges qui « ont été les premiers à l'apercevoir et à le signaler [ce phénomène de régression forestière] » [124, p. 34]. En effet, déjà en 1920, E. de Wildeman, dans le rapport sur la mission forestière et agricole du comte J. de Briey au Mayombe (Bruxelles, Éd. Ministère des Colonies, p. 195), fait « ressortir les facteurs de cette régression évidente au Congo belge » (cf. [208, p. 241]). Et G. Delevoy, qui travaille dans les forêts claires du Katanga, s'élève en 1934 contre les exploitations abusives : « C'est donc une erreur fondamentale d'exiger des premières coupes assises en forêt primitive des rendements élevés. C'est souvent tuer la poule aux œufs d'or. La forêt n'est pas une mine inépuisable et disparaît, lorsqu'elle est maltraitée, beaucoup plus facilement qu'on ne le pense et surtout qu'on la rétablit. » [206, p. 94]

Aubréville expose, semble-t-il pour la première fois en public en 1931, les thèmes de la croisade qu'il poursuivra tout le reste de sa vie : « Le problème forestier est dominé par la déforestation intense, conséquence d'usages abusifs exercés par toute la population indigène depuis des temps immémoriaux, [...] la dégradation économique des forêts primaires sempervirentes [...], la coïncidence entre déforestation par l'homme et l'assèchement progressif du continent – sans forcément rapport de causalité [ajoute-t-il à l'époque] – [...] la réduction d'habitabilité et la diminution des possibilités agricoles. » [210, p. 51] (Cf. aussi [211 et 212].) Déjà au cours d'une longue mission en 1923-24, M. Mangin, inspecteur des Eaux et Forêts métropolitain, cherche à attirer l'attention sur la dégradation de la couverture boisée, en particulier dans les colonies « sèches », et ses conséquences [219 et 220] : « Les forêts de l'AOF ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. » Les chefs de service des colonies d'Afrique, de Madagascar et d'Indochine alertent régulièrement les gouverneurs et gouverneurs généraux sur la question. En 1934, P. Foury avance qu'au Cameroun la forêt exploitable sera épuisée dans cinquante-cinq ans et peut-être plus vite. Mais c'est en 1936-1937 que les dénonciations à caractère catastrophique sont les plus vigoureuses ; A. Consigny [221] écrit : « Le feu est au premier chef l'un de ces maux que l'humanité néglige, bien qu'il soit lourd de conséquences. L'homme, par son laisser-aller vis-à-vis des feux, crée de nombreux déserts et provoque une rupture d'équilibre dont les terribles conséquences dépasseront les prévisions les plus pessimistes. » [221] « Le passage continu des feux par le déboisement qu'il provoque et qu'il maintient ensuite, laissant le sol sans défense contre les éléments extérieurs, stérilise les terres, modifie le régime des eaux et transforme le climat. » En 1937, le VII<sup>e</sup> congrès international d'agriculture tropicale et subtropicale prend en compte les cris d'alarme des forestiers ; un forestier métropolitain, P. Buffault [218], consacre un long article à l'histoire du déboisement en Asie et en Afrique appuyé de nombreux renseignements et citations<sup>32</sup>. Dans leurs mémoires pour le concours de l'Académie des sciences coloniales en 1938, Aubréville [51] et Lavauden [52] ne manquent pas de souligner la dégradation des forêts et les dangers qu'elle entraîne, en termes assez voisins : Lavauden [52, p. 262] « Partout, la

---

32. Dont celle d'une lettre de Liautey alors à Madagascar, à Eugène Melchior de Vogüé du 2 février 1901 : les tribus rebelles entre Ivohibé et le haut Itomampy « brûlent de larges espaces pour faire leurs cultures et nous acheminent à la destruction rapide de cette précieuse richesse [qu'est la forêt]. Nous en tirons toutes nos charpentes et si cela continuait il faudrait dans 50 ans, faire venir nos bois de Norvège. »

sylve, la grande régulatrice des eaux, perd du terrain. Et partout l'on voit alterner avec la plus désolante régularité, sécheresses et inondations. Nous courons, avec la plus entière inconscience, à une véritable catastrophe cosmique. » Aubréville, dans un article peu connu [213, p. 159 et pp. 184-164], écrit : « L'Afrique noire est donc sujette à une véritable calamité perçue presque inaperçue jusqu'à présente, parce qu'elle est un phénomène à évolution excessivement lente [...]. La formation des savanes africaines n'a pas eu pour seul résultat le changement de la physionomie du continent. En détruisant l'équilibre naturel qui s'était instauré entre les facteurs du milieu, en faisant disparaître plus ou moins le facteur couverture forestière du sol, elle a probablement accentué la xérophilie du climat et certainement amené la dégradation des sols [...]. Si des mesures de protection ne sont pas prises d'urgence, il faut s'attendre à voir disparaître toute la véritable forêt équatoriale. C'est chose déjà faite dans certaines régions. »

Après la Deuxième Guerre mondiale, Aubréville fait, en 1945-46, une longue tournée en Afrique-Équatoriale française, et publie une série d'articles dans *L'Agronomie tropicale* qu'il réunit en un volume publié en 1948 [217], articles dans lesquels il reprend ses préoccupations au sujet de l'avenir des forêts et des savanes africaines ; en 1947, l'article qu'il écrit pour le premier numéro de la revue de la division forestière de la FAO, *Unasylva*, a pour titre : « La mort des forêts de l'Afrique tropicale ». En 1949, il argumente longuement sur la dégradation des forêts humides, l'envahissement général de l'Afrique tropicale par les savanes et la désertification de l'Afrique (pp. 309 à 344 de son magistral ouvrage *Climats, Forêts et désertification de l'Afrique tropicale* [217]). S'appuyant sur sa grande connaissance de l'Afrique de l'Ouest et du centre (mais à l'époque limitée à cette partie du monde), reprenant des arguments parfois anciens sur l'influence des forêts sur les précipitations, et parfois novateurs (« Il faut considérer en particulier les forêts denses humides comme prolongeant l'action des mers vers le centre du continent et [...] regarder les lisières intérieures de la forêt comme le rivage de l'océan » [217, p. 338]), il dresse un tableau apocalyptique du devenir de l'Afrique qui, dit-il, « n'est pas effet de pure imagination [...]. Si l'évolution régressive continue à se poursuivre, et jusqu'à présent on ne voit pas pourquoi elle s'arrêterait, l'Afrique tropicale ne sera plus un jour qu'un continent couvert d'une savane sans fin, verdoyante pendant les pluies [...] puis jaunissante déjà avant les dernières pluies, et alors aussitôt livrée au parcours de gigantesques lignes de feu, [...]. Baignée dans l'intense lumière tropicale, noyée sous les averses torrentielles de la saison des pluies, brûlée puis toujours renaissante, la savane sera la maîtresse incontestée de l'Afrique. » [217, p. 329] « Là où elle se produit, l'érosion des sols après destruction de la couverture végétale est la forme la plus rapide et la plus visible de la désertification. » [217, p. 331] « Sur un écran imaginaire, voyons défiler les vues de l'Afrique de demain... Pendant la saison sèche, l'Afrique entière flambe, des lignes de feu courent partout, chassées par les vents secs, sans qu'aucune parcelle soit indemne ; c'est signe de grandes réjouissances parmi les populations, car le temps de la chasse aux rats est venue [...]. Comment se transformerait l'Afrique tropicale si la savanisation vers laquelle elle s'achemine trop rapidement, devenait un fait accompli. L'Afrique ne se muera pas en un immense Sahara comme un lézard change de peau, cela paraît impossible [...]. Cependant, l'emprise totale des savanes qui est l'œuvre persistante de deux seuls fléaux, le

défrichement et le feu, amènera des changements climatiques et édaphiques d'abord apparemment restreints [...] qui ne paraîtront pas catastrophiques dans les statistiques, qui n'entraîneront pas en général la mort du pays et de ses habitants, mais qui, s'ils n'aboutissent au désert pur et simple, constitueront quand même partout une véritable étape de désertification, et pour le moins un manque à gagner pour l'humanité. » [217, pp. 341-342]

Après des prophéties pessimistes d'une telle ampleur, mais qui motivent Aubréville à souhaiter une action interafricaine ardente et cohérente, où les services forestiers ont une tâche immense à remplir, mais pas eux seuls. Nous donnerons trois citations pour conclure cette litanie de cris d'alarme poussés par les forestiers. En 1955, Aubréville apporte des nuances : « Le péril de la savanisation est en réalité plus grave que celui de l'appauvrissement des forêts denses, car il atteint les pays dans leur vitalité et leur avenir [...]. C'est une évolution régressive par gangrène généralisée, plus ou moins lente selon l'état des sols, la rigueur du climat local, la virulence de la déforestation et la vitalité naturelle de la flore. » [216]. Au symposium Unesco de Kandy en 1956, le président le Dr. Ch. Holmes déclare : « On sait fort bien que la forêt tropicale sempervirente, forme supérieure du développement de la végétation dans le monde, est un trésor qui diminue rapidement. » (Paris, Unesco, 1958, 236 p.). Parlant de la conférence forestière interafricaine d'Abidjan en 1951, L. Bégué [222, p. 47] rappelle : « Les forestiers [réunis à Abidjan] ont tenu à affirmer que leurs cris d'alarme ne sont pas le fait de spécialistes aux vues étroites, mais inspirés par des préoccupations d'intérêt général, soucieux qu'ils sont de ne plus voir sacrifier l'avenir au présent, comme il est arrivé souvent [...]. Mais la situation est plus grave qu'ailleurs à Madagascar [...]. Les conséquences de cette situation sont extrêmement dangereuses pour l'avenir économique et social de l'île. »

## 1.7.6 NOMBREUX CRIS D'ALARME, FAIBLES ÉCHOS

### 1.7.6.1 Comme Cassandra...

Les pages précédentes ne présentent que quelques-uns des avertissements, disons même, des cris d'alarme suscités par l'évolution de la végétation dans les régions tropicales ; leur abondance, voire leur répétition, la diversité de leurs origines font qu'il est difficile d'en dresser un tableau confortable, bien ordonné, et peut-être encore moins d'en mesurer les réels échos. Comme le dit en 1889 un forestier en service aux Indes britanniques : « *Like Cassandra of old, we wail forth prophetic forebodings which fall on but half-opened ears ; let us be thankful for small mercies, we should be thankful that they are half-opened.* » [223, p. 336] Les cris sont plus ou moins forts ; en 1913, M. Chaplain<sup>33</sup> avertit : « Il est nécessaire d'agir sans plus de

33. René Chaplain (1873-1952), sorti de l'École nationale des Eaux et Forêts en 1895, est brièvement mis à la disposition du ministère des Colonies de janvier 1900 à mai 1901, effectue une mission aux Antilles et une autre aux Indes britanniques (article l'école forestière de Dehra-Dun, *L'agriculture pratique des pays chauds*, 1902, pp. 699-709). Il sera directeur général de l'Administration métropolitaine des Eaux et Forêts d'avril 1933 à septembre 1938.

délai : la peur du danger est le commencement de la sagesse. Il y va de l'avenir de nos possessions et la France a le devoir de ne pas laisser détruire les forêts coloniales, mine vivante d'une valeur inestimable. » [85, p. 161] Mais un bon connaisseur de terrain, L. Periquet, nuance le propos : « Les peuples civilisés ne se sont aperçus des inconvénients de la déforestation qu'au XIX<sup>e</sup> siècle [*ce qui n'est pas tout à fait exact. JG*], lorsque les ravages ont été suffisants pour faire entrevoir des catastrophes et des désastres que nous avons aujourd'hui beaucoup de peine à réparer. Nous pouvons prévoir que le même mal ferait les mêmes ravages au Congo, mais nous connaissons le danger et pouvons apporter le remède nécessaire. De plus, ce mal n'a pas atteint tout le pays : nombreuses sont les régions dans lesquelles la population trop clairsemée n'a pu encore abîmer la magnifique forêt vierge. » [155, p. 199] À l'époque, il n'avait aucune idée de la démographie ancienne de l'actuel Gabon, ni de l'évolution des flores et des forêts denses humides.

Certes, peu à peu des services forestiers de plus en plus équipés et efficaces s'installent dans les colonies, progressivement des forêts sont mises en réserve, les luttes contre les abus destructeurs s'amplifient ; mais c'est bien insuffisant. Si, au début du siècle, comme le rappelle H. Guibier [201], le chef du service naissant de l'Indochine déclare : « Qu'on nous fasse confiance », il est évident que les avertissements sont peu ou mal entendus ; on écoute Cassandre seulement quand Troie est en feu... L'Association Colonies-Sciences dénonce en 1937 : « La destruction des richesses naturelles se poursuit dans le monde et surtout dans les régions tropicales et subtropicales à une cadence accélérée [...]. Le déboisement et les feux de brousse consécutifs transforment de vastes régions en désert et y rendent à peu près impossible l'existence humaine. La France n'a pas le droit de permettre dans ses possessions l'usage abusif de ces procédés barbares qui compromettent le sort des générations futures et qui tend peu à peu à diminuer l'activité économique. » [224, pp. 118 et 119] Elle obtient que le problème de la protection des forêts soit porté à l'ordre du jour du Conseil supérieur de la France d'outre-mer et une commission spéciale est nommée à cet effet ! Mais P. Devinat, recevant Aubréville à l'Académie des sciences coloniales en 1955, admet : « Vous avez entrepris, d'abord dans la solitude, puis avec des concours grandissants, d'alerter les autorités et l'opinion publique sur les terribles dangers de la déforestation tropicale. Vous n'ignoriez pas, ce faisant, à quelles difficultés vous alliez vous exposer : l'indifférence d'une métropole trop préoccupée des problèmes quotidiens pour donner temps et moyens à la recherche de solutions à long terme, l'opposition des autochtones attachés à leurs traditions et à leurs méthodes ancestrales de culture. » [225, p. 308] En 1957, Aubréville lui-même admet que son inquiétude sur le devenir de la forêt n'est perçue que dans des cercles restreints [226]. Il est certain qu'il y a eu parfois quelques difficultés de compréhension entre botanistes et forestiers sur le problème, gênant un cri d'alarme commun cohérent, les uns soupçonnés de ne s'occuper que des bois des arbres, les autres accusés de ne penser qu'à leurs herbiers, pour caricaturer les pensées. Trop souvent les gouverneurs, les politiques n'ont vu dans des avertissements qu'une volonté de freiner le développement économique, que les prémices d'une contrainte supplémentaire pour les populations, les forestiers étant vus comme prêchant pour leur saint, cherchant à accroître leurs moyens et leur influence, générant ainsi une certaine méfiance à leur égard. On peut aussi

s'interroger sur l'efficacité de l'argumentation développée, souvent répétitive et excessive, à partir de faits que seuls botanistes et forestiers peuvent voir et de perspectives plus ou moins lointaines que seuls ils peuvent entrevoir ; raisonnant sur le long terme – vision familière aux forestiers qui gèrent les arbres et leurs peuplements sur la longue durée –, l'argumentaire se heurte au paradigme du nécessaire développement économique et humain des pays tropicaux. Simplifiant un peu cette histoire, P. Merlin écrit en 1991 [227, p. 77] : « Dans des pages prophétiques, il y a maintenant une quarantaine d'années, deux éminents forestiers, Jean-Paul Harroy en 1946 et André Aubréville en 1949, avaient lancé un cri d'alarme et signalé avec inquiétude la dégradation des sols africains et des couvertures végétales qui les protègent. Ce qui n'était qu'une prévision est malheureusement devenue maintenant un angoissant problème d'actualité. » (J.-P. Harroy n'était pas forestier, l'alarme avait été lancée bien auparavant et ne concerne pas seulement l'Afrique, mais encore une fois les grands ténors sont les moins oubliés). Le temps des colonies est passé depuis quarante ans, les abus et les dégradations n'ont pas cessé dans pratiquement tout le monde tropical et, les cris d'alarme sont de mieux en mieux perçus, le combat continue...

En moins d'un siècle, on est passé de la dénonciation d'une cueillette irraisonnée à des considérations sur l'appauvrissement des forêts, sur la dégradation des sols et sur les risques économiques et démographiques. En 1880, A. Marche dénonce l'exploitation effrénée de l'ébène au Gabon : « La région [du lac Ozingo au Congo] est complètement ravagée. Les habitants depuis quelques années ont fait tant de coupes excessives et inintelligentes, abattant les jeunes arbres et les pousses aussi bien que les baliveaux, que leur rapacité maladroite a aujourd'hui presque détruit ces essences précieuses. » [228, p. 355] En 1902, A. Chevalier écrit au gouverneur général de l'AOF [229, p. 2] : « Le système de l'exploitation des forêts, le seul qui à l'heure actuelle (en dehors de l'arachide du Sénégal) alimente le commerce africain d'exportation est défectueux. Il détruit tout et ne reconstitue rien. Les lianes à caoutchouc disparaissent. Les palmiers à huile ne se replantent pas. La quantité d'ivoire que l'on peut exporter est déjà négligeable. Tout cela aura disparu dans quelques années. » Mais l'économie de pillage, la *Raubwirtschaft*, concerne aussi le défrichement résultant de la culture intermittente, la dénonciation des dangers des feux courants dits « feux de brousse » ou « de prairie » ne vient que plus tard, ce que résume en 1937 Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences [77, p. 12] : « Cette destruction est due à des causes multiples : exploitation forestière désordonnée, défrichements abusifs, feux de brousse, etc. » Plus tard, on ajoutera le surpâturage, etc.

Mais au-delà des causes apparentes, à qui attribuer la responsabilité de ces dégradations ? L. Lavauden, en conclusion de son long article de 1930 [124, p. 49], écrit : « Nous nous sentions quelque peu effrayés de la somme d'erreurs que renferment les idées les plus couramment admises sur ces questions par les personnes en apparence les plus qualifiées. » Il en donne un exemple [209, p. 213 et p. 216] : « La forêt équatoriale se survit à elle-même ; c'est le témoignage d'un état de choses antérieur, qui conserve son propre milieu, ce qui lui donne une rare fragilité [...]. En fait la forêt primitive une fois détruite ne se reconstitue jamais. » Ce que soutient aussi Perrier de la Bâthie [166, p. 704] : « Détruire est aisé, et vite fait, mais la

restauration d'un sol et d'une végétation demande au contraire, dans les conditions ordinaires, des temps infinis... Cette méthode de laisser-faire, inspirée par la nonchalance tropicale, ne nous conduira-t-elle pas à des désastres irrémédiables ? » L'idée première, largement dominante et longuement soutenue, est que l'indigène est responsable, par ses défrichements culturels, par le non-contrôle des feux courants, par les migrations des populations. Si l'ancienneté anthropique des savanes et prairies, telle que l'ont soutenue, de Girod-Genet à Aubréville, les forestiers, c'est bien avant tout commerce, toute exploration, toute colonisation que les pays tropicaux, et spécialement l'Afrique, ont vu de grands changements dans leur couverture végétale depuis l'apparition de l'homme. En 1953, H. Humbert [173, p. 24] a une attitude nuancée : « Nous n'hésitons pas à écrire que l'instauration de ce régime [des feux courants] imposé par l'homme a été pour la nature tropicale une catastrophe sans précédent dans l'histoire de la terre [...]. Il faut bien constater que la destruction, ou tout au moins la dégradation de la couverture végétale naturelle est à l'origine de très graves perturbations dont la cause première est précisément l'instauration du régime des feux. » Il ajoute : « Notons en passant que les seuls groupements ethniques ne portant pas la responsabilité de cette "économie prédatrice" sont ceux que les autres peuples – civilisés, demi-civilisés et aspirants à ce que l'on appelle la civilisation – qualifient de sauvages [...], populations sylvestres vivant de cueillette, de chasse (sans feu) et de pêche. »

Cependant, il est certain que la demande extérieure de produits tropicaux contribue à augmenter l'intensité de la cueillette et à la diversifier. On connaît l'histoire de la raréfaction progressive de l'ébène, de l'ivoire, des bois de teinture, des plantes à latex, etc. L. Periquet [155, p. 199] annonce qu'à la fin de la Première Guerre mondiale l'arrière pays du Congo est encore intact : « Mais la construction des chemins de fer va commencer sous peu ainsi que l'aménagement des voies navigables [...]. On donnera ainsi aux commerçants et aux colons des ports pour embarquer leurs marchandises et des voies de communication pour les transporter de l'intérieur jusqu'à la côte à un tarif moins prohibitif que celui qui résulte des moyens primitifs dont ils disposent actuellement. Ils pourront atteindre les richesses forestières que l'arrière-pays renferme. Il est nécessaire de protéger ces richesses tout en venant en aide aux commerçants dans leurs entreprises. » En 1920, Pobéguin [230, p. 167], au retour d'une mission d'exploration économique au Moyen-Congo, dénonce : « Jusqu'à présent, n'ayant aucun moyen de transport, ou au moins des moyens très insuffisants pour le déversement des produits généraux de la colonie vers la côte, on s'est contenté des produits soi-disant riches, c'est-à-dire l'ivoire et le caoutchouc, en prenant toujours dans la forêt et en ne mettant rien à la place, sans s'occuper jamais de faire produire quoi que ce soit dans les immenses territoires du Moyen-Congo. Aussi le résultat a-t-il été, non seulement la stagnation complète, mais le recul. » L'accusation se translate de l'autochtone au colonisé, donc au colonisateur. À la suite de la communication de Jacques Méniaud [125] à l'Académie des sciences coloniales, A. Chevalier prend une position très abrupte [231] : « Il y a un fléau bien plus grave sur lequel M. Méniaud n'a peut-être pas suffisamment attiré votre attention, un fléau bien plus sérieux que le Noir, c'est le Blanc. Dans toutes les régions qu'il a annexées, il a fait le vide » – et de citer Pierre Poivre, 1750 (îles Bourbon et de France), le Brésil, la Côte d'Ivoire. À propos de la conférence de

Londres 1933 pour la protection de la faune et de la flore en Afrique, G. Portevin [232, p. 301] écrit : « La responsabilité [de la dévastation de la nature] incombe toute entière à la race blanche, qui s’y est implantée progressivement, refoulant devant elle les populations africaines. » Il s’appuie sur A. Chevalier [90] : « Le primitif africain était en réalité un protecteur de la nature. » Il poursuit : « Sans armes à feu – ou à peu près – il respectait la plupart des animaux à cause de sa croyance aux totems, il n’osait toucher aux bois déclarés sacrés par ses sorciers ou s’aventurer dans certaines zones qui lui inspiraient une mystérieuse terreur. Il agissait donc par superstition, mais qui pourrait le lui reprocher ? » C’est à la fois simpliste et exagéré, mais il y a une part de vérité. Dénonçant la cadence accélérée avec laquelle se poursuit la destruction des forêts et du couvert végétal dans certaines de nos colonies, à Madagascar notamment, le secrétaire général de l’Association Colonies-Sciences explique en 1937 : « Autrefois la forêt ne souffrait que des “tavy” nécessaires à la subsistance des indigènes. Mais depuis que les pois du Cap et le maïs se vendent bien, les européens [*sic*] et les hindous trouvent un appréciable profit à inciter les indigènes à intensifier la culture de ces deux produits qu’ils achètent et revendent. D’où multiplication des “tavy”. » Il ajoute : « Le processus est toujours le même : destruction de la forêt, puis du couvert forestier, érosion et désertification. C’est ainsi qu’on conduit rapidement et sûrement une région à la ruine. Bientôt les quelques intermédiaires qui auront tiré profit de ces cultures barbares devront plier bagage et se replier ailleurs. » [233, p. 78] Le même phénomène se reproduit après la Deuxième Guerre mondiale, en particulier à Madagascar et au Dahomey. En 1953, H. Humbert [173, p. 25] élargit cette recherche des responsabilités : « Ruines accumulées de génération en génération par l’imprévoyance humaine, par l’application du principe du moindre effort (savoir culture et élevage à base de deux moyens d’action éminemment efficaces : la hache et l’allumette) et, ce qui est plus grave encore, par l’application à un rythme accéléré de procédés importés par les Blancs, façons culturelles convenant à des sols de pays tempérés mais dangereux ou néfastes en pays intertropicaux, mécanisation à outrance, etc., en vue de profits à courte échéance sans aucun souci de l’avenir. » Comme on a pu dire que la colonisation de l’Afrique a été faite par des Africains pour le compte des Blancs, peut-on écrire que la dévastation de la couverture végétale et des sols d’Afrique est le fait des Africains pour satisfaire les Blancs ? Ce serait omettre les évolutions anciennes du couvert végétal, la savane ayant remplacé sur de très vastes surfaces les forêts denses humides et sèches bien avant les premiers contacts entre les Européens et le continent noir. On peut étendre ces réflexions à l’Indochine où la riziculture, les plantations d’hévéas et autres cultures de route ont accéléré le déboisement. Dans un envol poétique, R. Ducamp écrit en 1912 [234, p. 7] : « *Nous sommes responsables.* L’homme en marchant contre la loi de la Création qui veut les espaces continentaux [...] couverts d’un tapis végétal protecteur, transformateur, accumulateur de richesses [...], l’homme, disions-nous, rompt le vaste équilibre des choses de notre planète. » [234, p. 7] Prophétie sur l’évolution des climats, perturbés d’un côté, défense par les ethno-botanistes des pratiques de la culture intermittente (*cf.* chap. I), on mesure l’évolution et le renouveau des idées avec la progression des connaissances.

### **1.7.6.2 Des responsabilités partagées**

Par le fait qu'elles sont à la source des politiques coloniales, les nations dites civilisées portent une large part de responsabilité. L. Lavauden [124, p. 41] déplore : « Il est vraiment assez peu flatteur pour les gouvernements modernes que dans toutes les colonies de tous les pays, on ait commis les mêmes erreurs (déboiser) et laissé consommer, avec la même indifférence, les mêmes dévastations. » Peut-on considérer comme une réponse, ou comme une excuse, la remarque de l'ex-gouverneur général de Madagascar, M. Olivier, sur l'autonomie financière des colonies résultant de la loi de finances de 1900 ? Il faut trouver sur place les ressources financières nécessaires à la vie de la colonie. « Tout est donc sacrifié à une production accélérée et abondante, au risque d'appauvrir le sol et de détruire la forêt, s'il s'agit de produits naturels ; s'il s'agit de produits de culture, le mal est peut-être moins grand, mais l'obligation de réaliser sans délai ne permet ni l'exploitation rationnelle, ni la sélection des produits ; elle fait donner le pas à des produits pauvres, mais annuels, sur les produits riches mais exigeant un effort prolongé – nécessité fait loi. » [235, p. 27] Faire vivre la colonie, équiper, soigner, instruire, etc., en entamant les ressources, le capital, on retrouve le dilemme court terme/long terme et le pari risqué sur l'avenir. L'aide financière de la métropole, via le Fonds d'investissement économique et social à partir de la fin des années 1940, conforte certes les services forestiers, mais aussi permet le développement des infrastructures (souvent au profit des exportations) et favorise des cultures de rente (et des défrichements).

Colonisation ou pas, la richesse et la diversité de la couverture végétale et animale des pays tropicaux eût-elle été la même en 1960 qu'un siècle auparavant ? Certes non, les migrations et les querelles des groupes ethniques, la culture intermittente, les feux courants, etc., auraient entraîné, quelle qu'aurait pu être la sagesse des populations, de profonds changements. Cependant, directement et indirectement, la colonisation a apporté de nouvelles causes de destructions et accéléré le phénomène de dégradation. Directement par la demande de produits et par les nations de l'hémisphère Nord qui augmentent la pression de cueillette (caoutchouc, exploitation des bois, etc.) ou installent des cultures nouvelles, et par la fourniture d'outils de plus en plus puissants (des armes à feu aux chemins de fer, camions et bulldozers), indirectement en provoquant la concentration de populations, ce qui réduit les espaces de cueillette, en favorisant, après quelques difficultés de début, l'essor démographique, ce qui, joint à un certain effet d'imitation et à une offre de produits importés, entraîne une augmentation des besoins des colonisés. C'est cette accélération et cette amplification des prélèvements sur le capital nature (flore, faune, sols, etc.) qui font que le colonisateur, à la poursuite du développement économique et humain, doit admettre lui aussi, une responsabilité. Sans vouloir minimiser ce qui est imputable à la colonisation dans ses divers stades, avec ses tâtonnements, ses excès et ses erreurs, dans quelle mesure le Suisse qui mange du chocolat, le Suédois qui boit du café, le Japonais qui fait graver son cachet en ivoire, l'Américain qui a longtemps utilisé du caoutchouc pour ses automobiles, etc., ne sont-ils pas en partie responsables de cette évolution régressive de la nature tropicale ? On peut dire comme J.-H. Bernardin de Saint-Pierre en

1773 : « Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux (!) ont fait le malheur de deux parties du monde. On a dépouillé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter, on a dépouillé l'Afrique afin d'avoir une nation pour le cultiver. » Mais la nature tropicale pouvait-elle demeurer immuable devant les actions de ses habitants, et les populations des tropiques rester en dehors de l'évolution du reste du monde ? Reprenant les termes des années 1950, dans les relations nations développées/pays sous-développés, il est évident que la domination des premières est porteuse de lourdes et vastes conséquences, parmi lesquelles la détérioration de la nature n'est pas la moindre.

Échanges intellectuels, articles et ouvrages, congrès et rencontres sont, au cours de la période considérée, autant d'occasions de faire progresser les connaissances et de propager les cris d'alarme. Peu à peu ces derniers dépassent les limites coloniales, les régions tropicales et alertent le monde entier. Même si le champ, la forme, les accusations changent, ce n'est pas d'aujourd'hui que retentissent les cris de Cassandre... Comment les forestiers coloniaux et leurs actions s'inscrivent dans la dialectique homme/nature, développement/patrimoine, tel sera le contenu de la deuxième partie.

## BIBLIOGRAPHIE

1. AUBRÉVILLE (André), 1949. – La F.A.O. et les problèmes forestiers tropicaux. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 11, pp. 249-250.
2. Anonyme, 1954. – Tropical forestry – some aspects of forest problems peculiar to the tropics. – *Unasylva*, vol. 7, n° 3, pp. 105-109.
3. HEWETSON (C.E.), 1956. – A discussion on the "climax" concept in relation to the tropical rain and deciduous forest. – *The Empire forestry review*, 35, n° 3, pp. 274-281.
4. BERGERET (Anne), 1993. – Discours et politiques forestières en Afrique et à Madagascar. – *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, LXXX, n° 298, pp. 23-47.
5. BERGERET (Anne), 1995. – Les forestiers coloniaux français – Une doctrine et des politiques qui n'ont cessé de rejeter de souche. In : Les Sciences hors d'Occident au XX<sup>e</sup> siècle, vol 3, Nature et environnement, pp. 59-74 (Y. Chatelain et Ch. Bonneuil, éd.). – Paris : Orstom éditions.
6. CHEVALIER (Auguste), 1928. – L'étude scientifique des bois des colonies françaises. – *Le monde colonial illustré*, n° 61, Septembre, pp. 204-205.
7. VAISSIERE (Jean de), 1953. – Rapport général de la 1<sup>re</sup> session, pp. 189-196. Bois et forêts. – Actes officiels du Congrès national du bois. – Paris : C.F.E. – 1954.
8. GUYOT (Charles), 1910. – Analyse bibliographique de « FERNOW (B.) – History of forestry, 1907 ». – *Revue des Eaux et Forêts*, pp. 235-238.
9. HUET (M.), 1995. – La part de Charles Nicolle dans les découvertes médicales en Afrique du Nord. – *Mondes et cultures*, LV, pp. 350-359.
10. GENTIL (Pierre), 1972. – De la montagne Tsimihety à la Côte Sakalava 1950-1953. In : Derniers chefs d'un Empire, pp. 198-205. – Travaux et mémoires de l'Académie des Sciences d'outre-mer, n° 1, 371 p.
11. ALLOUARD (Pierre), SALLENAVE (Pierre), 1936. – Les services forestiers à Java et en Malaisie. Rapport de mission IRAFI. – Saïgon : Gouvernement général de l'Indochine RC. – 64 p.
12. ALLOUARD (Pierre), 1941. – Voyages d'études forestières en Afrique. – *Bulletin Économique de l'Indochine*, fasc I, 1941, 92 p.
13. LAVAUDEN (Louis), 1925. – Mission Tunis-Tchad. Six mille kilomètres à travers l'Afrique de Tunis à Kotonou. – Lyon : anciens établissements Legendre.

14. LAVAUDEN (Louis), 1927. – Les forêts du Sahara. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 65, pp. 265-277, 329-341.
15. LAVAUDEN (Louis), 1931. – Traversée de l'Afrique. Rapport général de mission. Dar-es-Salam-Douala à travers le Tanganyika, le Congo belge, l'A.E.F. et le Cameroun. – Ronéo, 35 p. (Bibliothèque ENGREF – Nancy).
16. LAVAUDEN (Louis), 1932. – Voyage à travers l'Afrique centrale, de l'Océan Indien à l'Océan Atlantique. Conférence à la Société dauphinoise d'études biologiques. – Grenoble : 19 février 1932. – 15 p.
17. LAVAUDEN (Louis), 1932. – Traversée de l'Afrique de Dar-es-Salam à Douala. – *Bulletin de l'Agence générale des Colonies*, juin, pp. 584-603.
18. DUCAMP (Roger), 1905. – Un voyage forestier dans l'Inde anglaise. Notes et impressions. – *Revue des Eaux et Forêts*, n° 44, novembre, pp. 641-650.
19. CHAUCHEAU (docteur C., sénateur), 1918. – L'utilisation des bois coloniaux. *In* : Congrès d'agriculture coloniale, tome IV, pp. 628-641. – Paris : A. Challamel. – 1920.
20. TROUP (R.S.), 1940. – Colonial Forest administration. – London : Oxford University Press. Amen House.
21. WORTHINGTON (E.B.), 1938. – Science in Africa, a review of scientific research relating to tropical and southern Africa. – London : Oxford University Press. – 746 p.
22. MASEFIELD (G.B.), 1972. – History of the Colonial agricultural service. – Oxford : Clarendon Press.
23. DUCAMP (Roger), 1900. – Mission forestière en Indochine - lettre à M. Le Ministre des colonies. – *Revue coloniale*, 1900, pp. 921-925.
24. LECOINTE (René), 1935. – Nécessité d'une politique forestière aux Colonies – La carrière forestière coloniale. – *Bulletin de l'Association des officiers des Eaux et Forêts*, n° 2, 19 p.
25. LECOINTE (René), 1937. – La végétation et son rôle dans la protection de la nature en Afrique. – *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1937 et 1938, pp. 303-307, 371-376, 476-479, 579-584.
26. LECOINTE (René), 1938. – La politique forestière impériale. – *Annales de l'Institut National Agronomique*, Paris, XXX, pp. 76-115.
27. CHEVALIER (Auguste), 1937. – Notes historiques et souvenirs sur les acajous vrais. – *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, octobre 1937, pp. 709-724.
28. DUCAMP (Roger), 1913. – Intervention à la suite de l'exposé Chaplain-Umbdenstock. – Congrès forestier international Paris Touring-Club de France, pp. 163-165.
29. BERTIN (André), 1919. – Mission forestière coloniale, tome 3. La question forestière coloniale. – Paris : E. Larose. – 832 p.
30. LAVAUDEN (Louis), 1931. – La diminution et la protection rationnelle de la grande faune africaine. Rapport de mission. – *Bulletin Agence générale des colonies*, n° 278, 1932, pp. 776-800.
31. UNWIN (A. Harold), 1912. – Report of the afforestation of Togo with teak and African timber trees. – London : Crown agents for the colonies. – 53 p.
32. UNWIN (A. Harold), 1920. – West African forests and forestry from Gambia to the Cameroons. – London : T.F. Unwin. – 527 p.
33. CAYLA (Victor), 1930. – L'esprit et la méthode dans les recherches agronomiques aux Indes néerlandaises. – *CR Séances Académie des Sciences coloniales*, XIV, 1929-1930, pp. 435-443.
34. MARTELLI-CHAUTARD (M.), 1935. – Rapport sur l'activité de l'Association Colonies-Sciences. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, XI, n° 122, août 1935, pp. 131-141.
35. SARGOS (R.), Association Colonies-Sciences, 1925. – La standardisation commerciale, l'identification des espèces et l'étude des bois coloniaux. *In* : Le problème forestier 7<sup>ic</sup> section : les bois coloniaux, pp. 533-537. – Travaux du Congrès forestier international de Grenoble. – Paris : PUF. – 1926.
36. Anonyme, 1925. – Réunion de la sous-commission des bois coloniaux du 20 novembre 1925. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, I, n° 6 du 31 décembre 1925, pp. 66-68.

37. CHEVALIER (Auguste), 1926. – Rapport à la sous-commission des bois coloniaux de l'A.C.S. sur un plan de travail en vue de l'élaboration et la publication d'études d'ensemble sur les bois utilisables de la forêt d'Afrique tropicale et sur leur classification. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, II, n° 8 du 28 février 1926, pp. 17-25. Voir aussi, même numéro pp. 26-27 le compte rendu de la réunion de la sous-commission du 17 décembre 1925.
38. SARGOS (Roger), 1926. – Rapport de la section Bois coloniaux, pp. 25-88. – Congrès de l'exposition coloniale de Marseille. Institut colonial de Marseille. Reproduit pp. 117-132. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, II, n° 17, novembre 1926.
39. COLLARDET (Jean), 1930. – Étude physique et mécanique des bois coloniaux. Comité national des bois coloniaux. – Association Colonies-Sciences. – 132 p. + annexes.
40. COLLARDET (Jean), 1933. – Premier complément à l'étude physique et mécanique des bois coloniaux. – Comité national des bois coloniaux. – 25 p.
41. NORMAND (Didier), 1934. – Aperçu sur la systématique des bois. – *Revue internationale du bois*, I, 4, novembre, pp. 15-25.
42. Comité national des bois coloniaux, 1929. – La réglementation de l'exploitation forestière dans les colonies françaises. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, V, n° 50.51, août-septembre, pp. 187-194.
43. MARTELLI (Maurice), 1931. – Allocution du directeur général à la troisième assemblée générale du comité national des bois coloniaux. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, VII, n° 71, mai, pp. 97-99.
44. GUINIER (Philibert), 1954. – Le Comité national des bois tropicaux a bien rempli sa tâche. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 35, mai-juin, pp. 3-4.
45. O.E.C.E., 1950. – Possibilités d'accroître l'utilisation des bois tropicaux. Rapport d'un groupe d'experts. – Paris : O.E.C.E. – 95 p.
46. CONRARD (Jacqueline), 1954. – Les travaux de l'association technique internationale des bois tropicaux. – *Marchés coloniaux du monde*, X, 426, 9 janvier, pp. 72-73.
47. A.T.I.B.T., 1957. – Assemblée générale 1957 de l'Association technique internationale des bois tropicaux. – *Bois et forêts des tropiques*, 54, juillet-août, pp. 20-22.
48. CHEVALIER (Auguste), 1935. – Rapport sur le concours de la forêt coloniale. – *CR séances Académie des Sciences coloniales*, séance publique annuelle du 26 mars 1935, Tome XXIII, pp. 45-48. – Société d'éditions maritimes géographiques et coloniales 1936.
49. Anonyme, 1935. – À l'Académie des Sciences coloniales. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 73, pp. 476-477.
50. BEJAUD (Marcel), 1932. – La forêt cambodgienne. – 108 p. dactylog.
51. AUBRÉVILLE (André), 1933. – La forêt coloniale, les forêts de l'Afrique-Occidentale française. – *Annales de l'Académie des Sciences coloniales*, tome IX. – Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales 1938. – 244 p.
52. LAVAUDEN (Louis), 1933. – Les forêts coloniales de la France. – *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XXI, n° 239-240, 1941, pp. 285-301, 331-365, 509-523, 532-622.
53. E.H., 1906. – L'exposition coloniale de Marseille. – *Revue des Eaux et Forêts*, tome 45, pp. 572-574.
54. Compte rendu des travaux du Congrès colonial de Marseille, 1906, 4 tomes. – Paris : éd. Augustin Challamel. – 570 p., 1908.
55. Chronique forestière. Congrès colonial de Marseille, 1906. – *Revue des Eaux et Forêts*, tome 45, pp. 346-349.
56. Conférence coloniale dite Conférence Maginot. – Paris : E. Larose. – 172 p.
57. MICHEL (Marc), 1982. – L'appel à l'Afrique. Contributions et réactions à l'effort de guerre en A.O.F. 1914-1919. – Paris : Presses de la Sorbonne. – IX, 533 p.
58. CHAILLEY (J.), ZOLLA (D), 1920. – Compte rendu des travaux du congrès d'agriculture coloniale 1918. – Paris : Ed. A. Challamel. – 4 tomes.
59. Congrès des bois coloniaux, Marseille, 1922. – Marseille : Institut colonial. – 159 p.
60. Congrès national du bois et de ses dérivés, Lyon, 1928. – Lyon : Comité de la Foire internationale, Imprimerie Noirlac et Fénérier. – 613 p.
61. Vœux relatifs aux bois coloniaux. Congrès national du bois. Lyon. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, IV, n° 35, mai 1928, pp. 110-113.

62. BAILLAUD (Émile), 1928. – Les bois coloniaux et le congrès de Lyon. – *Les cahiers coloniaux de l'Institut colonial de Marseille*, n° 483-484, 30 avril-7 mai 1928, pp. 169-176.
63. Congrès du carbone végétal métropolitain et colonial, 1929. – Lyon – Paris, Service agricole de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée 1930. – 408 p.
64. COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), 1990. – L'apogée : l'Exposition coloniale internationale. *In* : Histoire de la France coloniale, tome II, 1914-1990, chapitre 9, pp. 213-226. – Paris : Armand Colin. – 654 p.
65. Liste d'essences coloniales à admettre pour la construction de l'Exposition coloniale internationale, 1929. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, V, n° 44, février 1929, pp. 41-43.
66. HERSENT (G.), 1931. – Nécessité d'une politique portuaire de notre Empire colonial. *In* : Congrès des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture de la France d'outre-mer du 15 au 19 septembre 1931. Comptes rendus et rapports, pp. 41-43. – Paris : Union coloniale française 1932. – 422 p.
67. Congrès de la production forestière coloniale et nord-africaine 29 et 30 juin 1931. Exposition coloniale internationale. – Paris : éd. Quinzaine nationale de la production agricole outre-mer. – n° IX, 241 p.
68. Compte rendu du Congrès de la production forestière coloniale et nord-africaine. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, VII, n° 74-75, août-septembre 1931, pp. 180-184.
69. GUERNIER (Maurice), 1936. – Essais sur une politique économique de l'Empire français. – Paris : Ed. A. Pédone. – 151 p.
70. Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer. Décembre 1934-avril 1935. – Paris : éd. Larose. – 2 tomes, 440 et 446 pages.
71. DAYRAS (G.), 1934. – Les relations économiques entre la France et ses colonies. Rapport au Conseil national économique du 30 novembre 1934. – Paris : Imprimerie nationale. – 174 p.
72. MENIAUD (Jean), 1934. – Pour une mise en valeur plus intensive de nos forêts coloniales. – *Revue internationale du bois*, I, 10, octobre 1934, pp. 15 et 47.
73. CHEVALIER (Auguste), 1936. – La Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer. – *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XVI, n° 174, février 1936, pp. 150-151.
74. ROLLIN (L., ministre des colonies), 1935. – Dépêche n° 2122 du 26 juillet 1935 à MM. les gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies, commissaires de la République au Togo et au Cameroun. Objet : déforestation. Timbre Direction des Affaires économiques 2<sup>e</sup> Bureau.
75. MARSEILLE (J.), 1977. – La Conférence des gouverneurs généraux 1936. – *Le mouvement social*, n° 101, octobre-décembre 1977, pp. 61-84.
76. MONMARSON (Raoul), 1950. – L'Afrique noire et son destin. – Paris : Ed. Francex. – 365 p. (Collection Présence de l'Empire)
77. LACROIX (A.), 1938. – La recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, XIV, n° 151, janvier, pp. 1-13.
78. Vœux émis par le Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer de 1937. – *Revue des Eaux et Forêts*, tome 76, 1938, p. 724, pp. 906-907.
79. Recueil des comptes rendus officiels du Congrès national du bois 1953-1954. Actes officiels 2 vol. – Paris : Compagnie française d'édition. – 908 + 176 p.
80. Les problèmes forestiers d'outre-mer au Congrès national du bois. – *Bois et forêts des tropiques*, 1953 et 1954, n° 32-33-34-35.
81. Congrès international de sylviculture de Paris, 1900. – Paris : Imprimerie nationale. – 704 p.
82. GUILLARD (Joanny), 2000. – Il y a cent ans... Le congrès international de sylviculture à Paris. – *Revue forestière française*, LII, n° 2, pp. 169-171 et PARDÉ (Jean), 2000. – Il y a cent ans, une crainte : allait-on manquer de bois d'œuvre ? – *Revue forestière française*, LII, n° 2, pp. 172-177.
83. Touring-Club de France, 1913. – Congrès forestier international de Paris, 16 au 20 juin 1913.
84. MADELIN (Jean), 1913. – La production forestière dans divers pays du monde. *In* : Congrès forestier international de Paris, 16 au 20 juin 1913, pp. 369-385. – Paris : Touring-Club de France.
85. CHAPLAIN (M.), UMBDENSTOCK (A.), 1913. – Rapport sur les forêts coloniales. *In* : Congrès forestier international de Paris 1913, pp. 158-163. – Paris : Touring-Club de France.

86. BÜSGEN (W.), 1910. – Waldschutz in den tropischen Kolonien. – *L'agronomie tropicale*, II, n° 11, novembre 1910, pp. 384-388 et n° 12, décembre 1910, pp. 395-400 (revue belge).
87. Premier congrès international pour la protection de la nature. Faune, flore, sites et monuments naturels. Paris (31 mai-2 juin 1923). Rapports, vœux, réalisations revus et annotés par CLERMONT (R. de), CHAPPELLIER (A.), NUSSAC (L. de), organisé par la Société d'acclimatation de France, la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France. – Paris : Imprimerie Guillemot et de Lamothe, 1925. – 388 p.
88. GRUVEL (A.), VALOIS (Ch.), PETIT (G.), Directeur de publication, 1932. – Deuxième congrès international pour la protection de la nature, Paris, juin-juillet 1931. – Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. – 584 p.
89. Conférence internationale de Londres, 1933. – Conférence sur la protection de la flore et de la faune africaines. – Londres, 8 novembre 1933.
90. CHEVALIER (Auguste), 1934. – La Conférence internationale de Londres pour la protection de la flore et de la faune africaines. – *Renseignements coloniaux*, supplément au *Bulletin de l'Afrique française*, février 1934, pp. 33-53.
91. CRESPEL (A.), 1933. – Le marché du bois et son organisation internationale. – Paris : Librairie des juristes. – 253 p.
92. DORE (Valentino), 1941. – Le travail de l'Institut international d'Agriculture pour le perfectionnement des statistiques forestières. – Berlin, *Intersylva*, pp. 438-449.
93. GUINIER (Philibert), 1925. – Le Congrès international du bois à Lyon, 29 au 31 octobre 1924. – *Revue des Eaux et Forêts*, LXIII, pp. 21-33.
94. Travaux du Congrès forestier international de Grenoble, 1925. – Le problème forestier. – Paris : Presses Universitaires de France. – 1926.
95. Agence économique du gouvernement général de l'Afrique-Équatoriale française, 1925. – La forêt équatoriale africaine. In : Travaux du Congrès forestier international de Grenoble. – pp. 413-424.
96. DORNIER (administrateur en chef des colonies), 1925. – Note sur la forêt du Cameroun. In : Travaux du Congrès forestier international de Grenoble. – pp. 425-432.
97. ZON (Raphaël), 1910. – The forest resources of the world. – US Department of Agriculture, Forest service bulletin, n° 83, 91 p.
98. ZON (Raphaël), SPARHAWK (William N.), 1923. – Forest resources of the world. – New York : McGraw Hill book Company. – 2 tomes XIV + 493 p., VI + 502 p.
99. Congrès international de sylviculture de Rome, 1926. – Rome : Institut international d'agriculture. – 4 tomes.
100. BERTIN (André), 1926. – Les bois coloniaux français et l'industrie italienne. In : Congrès international de sylviculture de Rome, tome IV, p. 673.
101. Congrès international du bois et de la sylviculture, Paris, 1-4 juillet 1931. – Paris : Touring-Club de France. – Tome I, 505 p.
102. Compte rendu groupe 1, 1931. – Bois coloniaux et subtropicaux. Congrès international du Bois et de la Sylviculture 1931. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, VII, n° 74-75, août-septembre 1935, pp. 188-193.
103. AUGENDRE (René), 1931. – De l'urgence de la création d'un organisme international de documentation générale pour le commerce et l'industrie du bois. In : Congrès international du Bois et de la Sylviculture, pp. 138-148.
104. BEILLE (professeur), 1939. – La déforestation dans l'Empire français, ses dégâts, ses conséquences. Protection des forêts coloniales. Rapport présentée à la journée coloniale de Bordeaux du 19 juin 1939. – *Annales de l'Institut colonial de Bordeaux*, juin 1939, pp. 1-43.
105. GLESINGER (Egon), 1942. – Nazis in the wood pile. – New York : Bobbs-Merrill Company. – 262 p.
106. FRAZER (Story), 1943. – A review of Nazis in the wood pile. – *The Empire forestry review*, XXII, n° 1, pp. 42-44.
107. GLESINGER (Egon), 1949. – The coming age of wood. – New York : Simon and Schuster Inc. – 279 p. Traduit en partie en français : Demain l'âge du bois.
108. GOLAY (Georges), 1942. – Les origines, les buts et les formes de la collaboration internationale en matière forestière. – *Intersylva*, 1942, pp. 376-385.

109. Deuxième Congrès forestier international, 1936. – Budapest. – Septembre, 3 tomes.
110. ROUSSEAU (Jacques-Armand), 1936. – Rapport sur la politique forestière poursuivie au Cameroun. – pp. 658-662 [91, tome III].
111. LELOUP (Marcel), 1957. – Dix ans d'activités forestières de la F.A.O. – *Unasylva*, vol. 11, n° 2, pp. 51-74, 79-93.
112. FONTAINE (René), 1985. – Quarante années de foresterie à la F.A.O. : quelques réflexions personnelles. – *Unasylva*, vol. 37, n° 2, pp. 5-14.
113. FONTAINE (René), 1995. – Origines du travail de la F.A.O. dans le domaine des forêts et premiers accomplissements. – *Unasylva*, 182, vol. 46, pp. 10-15.
114. F.A.O. (HAIG. I.T., HUBERMAN M.A., AUNG DIN U. *et al.*), 1958. – Sylviculture tropicale. – Collection F.A.O. Études et produits forestiers n° 13, 3 volumes (190, 415 et 101 pages).
115. Conférence des experts coloniaux de Bruxelles, 1947. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 4, 4<sup>e</sup> trimestre, pp. 77-81.
116. Un congrès international d'ingénieurs pour le développement des pays d'outre-mer, 1948. – *Marchés coloniaux*, 22 mai, pp. 792-793.
117. AUBRÉVILLE (André), 1949. – Les problèmes forestiers tropicaux au III<sup>e</sup> congrès forestier mondial d'Helsinki (Finlande). – *Bois et forêts des tropiques*, n° 11, 3<sup>e</sup> trimestre, pp. 334-335.
118. AUBRÉVILLE (André), 1949. – La F.A.O. et les problèmes forestiers tropicaux. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 11, 3<sup>e</sup> trimestre, pp. 249-250.
119. DUPUY (Michel), 1997. – La diffusion de l'écologie forestière en France et en Allemagne, 1880-1980. – Thèse d'histoire, Université Bordeaux 3. – 2 tomes, 691 pages plus annexes non paginées, environ 300 p.
120. O.E.C.E. Organisation européenne de coopération économique, 1950. – Possibilité d'accroître l'utilisation des bois tropicaux. Rapport d'un groupe d'experts. – Paris : OECE. – 95 p.
121. Congrès international des bois tropicaux. Paris et Lyon, septembre 1951. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 21, janvier-février 1952, pp. 31-35 et pp. 36-40.
122. AUBRÉVILLE (André), 1955. – Le IV<sup>e</sup> congrès forestier mondial de Dehra-Dun, 1954. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 39, janvier-février, pp. 3-8.
123. Au IV<sup>e</sup> C.F.M. l'Inspecteur général Bégué est rapporteur de la section de foresterie tropicale, 1955. – *Bulletin de Madagascar*, V, n° 106, mars, pp. 193-211.
124. LAVAUDEN (Louis), 1930. – Le problème forestier colonial 1930. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 68, pp. 1-15, 87-100, et 179-185. – Tiré à part, Nancy : Berger-Levrault. – 1931, 49 p.
125. MENIAUD (Jacques), 1931. – Présentation de l'arbre et de la forêt en A.O.F., séance 9 janvier 1931. – *Comptes rendus mensuels Académie des Sciences coloniales*, XVI, 1930-1931, pp. 55-61.
126. DE WILDEMAN (E.), 1926. – Les forêts congolaises et leurs principales essences économiques. – Bruxelles : Bibliothèque Congo, XIX, Ed. Goemaere. – 214 p.
127. AUBAME (J.), 1950. – La conférence de Brazzaville. *In* : Encyclopédie maritime et coloniale, pp. 183-186. – L'A.E.F. – 590 p. + VIII p.
128. CRÉMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), 1996. – La France libre. – Paris : Gallimard. – 969 p.
129. JACOBSON (Alfred), 1936. – L'ingénieur et notre domaine d'outre-mer (discours du nouveau président). – *Mémoires de la société des ingénieurs civils de France*, 89<sup>e</sup> année, janvier 1936, pp. 7-60.
130. AKPO (Catherine), 1993. – L'A.O.F. et la Seconde Guerre mondiale : la vie politique (septembre 1939-octobre 1945). – Thèse université, Paris I. – 468 p.
131. ALMEIDA-TOPOR (Hélène d'), 1993. – L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. – Paris : A. Colin. – 363 p. (Collection U. Histoire contemporaine)
132. OSBORNE (Michael A.), 1991. – A collaborative dimension of the European empires: Australian and French acclimatization societies and intercolonial scientific cooperation. *In*: HOME (R.W.), KOHLSTEDT (S.G., ed). – International science and national scientific identity, pp. 97-119. – Kluwer Academic Publishers.
133. MICHEL (Marc), 1992. – L'Afrique noire, la France et la Grande-Bretagne en 1958 : l'accélération des indépendances et la sauvegarde des « French and English connections ». *In* : AGERON (Ch.R.), MICHEL (M.), 1992. – L'Afrique noire française : l'heure des indépendances, pp. 499-511. – Paris : CNRS éd. – 729 p.

134. MICHEL (Marc), 1993. – Décolonisation et émergence du Tiers-monde. – Paris : Hachette Supérieur. – 271 p.
135. Conférence africaine des sols. Goma, 1948. – Comptes rendus de la Conférence africaine des sols, Goma (Kivu), Congo belge, 8-16 novembre 1948. – *Bulletin agricole du Congo belge*, vol. 40, 1949, fasc 1 à 4, 2 557 p.
136. GUILLAUME, 1948. – Le problème de la conservation des sols dans les territoires français de l'Afrique noire. Conférence africaine des sols de Goma. – *Bulletin agricole du Congo belge*, XL, n° 3-4, septembre-décembre 1949, pp. 2233-2252.
137. HAILEY (Lord), 1938. – An African survey: a study of problems arising in Africa south of the Sahara. – London : Oxford University Press. – 1 837 p.
138. Conférence africaine des sols de Goma-Kivu, Congo belge, 1948. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 8, 4<sup>e</sup> trimestre, p. 442.
139. Deuxième conférence interafricaine des sols, Léopoldville, 1954. – CCTA Bruxelles : Ministère des Colonies, Direction Agriculture - Élevage - Forêts. – 2 vol., 1 544 p.
140. Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara (ed.), 1959. – Troisième conférence interafricaine des sols, Dalaba (Guinée), novembre 1959. – CCTA. – 2 volumes, 571 et 354 p.
141. Première conférence forestière interafricaine, Abidjan, 1951. – Nogent-sur-Marne : Ed. Centre technique forestier tropical. – 1952, XIV + 562 p.
142. PERRIGUEY (Nicolas), 1952. – La conférence forestière interafricaine d'Abidjan. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 22, mars-avril, pp. 96-103.
143. La conférence forestière interafricaine d'Abidjan, 1952. – *Sols africains*, vol II, n° 1, janvier-avril, pp. 86-92.
144. Conseil scientifique pour l'Afrique au sud du Sahara, 1958. – Deuxième conférence forestière interafricaine, Pointe-Noire, Juillet 1958. – Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara. – 2 volumes : volume I, 264 p. ; volume II, 689 p.
145. Deuxième session de la conférence interafricaine forestière, Pointe-Noire, 1958. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 62, novembre-décembre (d'après rapport du secrétariat CCTA/CSA), pp. 30-36.
146. Analyse de [144]. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 90, juillet-août 1963, pp. 54-62.
147. REGNAULT (docteur Félix), 1904. – Déboisement et décadence, préface A. de Lapparent. – Paris : Vigot Frères, Bordeaux Féret et fils. – 16 p. Traduit par GLEADON (F.) dans *The Indian Forester*, XXX, n° 8, 1904, pp. 346-357.
148. SABOUREAU (Pierre), 1985. – Actions forestières à Madagascar. – Manuscrit 26 p. (déposé Bibliothèque ENGREF Nancy).
149. SOURDAT (M.), 1996. – Une évaluation agronomique des terres de Madagascar : 1897-1900. L'étude de A. Müntz et sa correspondance avec A. Grandidier. – *Étude et gestion des sols*, III, 3, pp. 207-214.
150. DYBOWSKI (Jean), 1904. – Mission en Guinée française (extrait du rapport) – *L'Agriculture pratique des pays chauds : bulletin du jardin colonial et des jardins d'essai des colonies françaises*, quatrième année, pp. 261-295.
151. VUILLET (J.), GIRAUD (N.), 1909. – Mission forestière de l'Afrique occidentale française. Rapport d'ensemble. – *L'Agriculture pratique des pays chauds*, IX, 2<sup>e</sup> semestre, pp. 58-74, 158-161, 193-206, 317-326, 510-516.
152. BUCHY (Marlène), 1993. – Histoire forestière de l'Indochine, 1850-1954. Perspectives de recherche. – *Revue française d'histoire d'outre-mer*, LXXX, n° 299, 2<sup>e</sup> trimestre, pp. 219-250.
153. BRENIER, 1902. – Le régime forestier et les bois du Tonkin et l'arrêté du 3 juin 1902. – *Bulletin Économique de l'Indochine*, 1902, pp. 393-395 et 390-400.
154. LAVAUDEN (Louis), 1934. – Histoire de la législation et de l'administration forestière à Madagascar. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 72, pp. 949-960.
155. PERIQUET (L.), 1914-1922. – Mission de délimitation AEF-Cameroun. Tome III : flore et faune. – Paris : Imprimerie Chaplot. – XVI, 375 p.
156. DIALLO (Ibrahima Kégnéko), 1989. – Historique et évolution de la foresterie guinéenne. Conakry FAO projet GUI/86/012 – annexe 3. 111 pages (Bibliothèque ENGREF Nancy).
157. MARTONNE (Emmanuel de), 1909. – Traité de géographie physique. Climat, hydrographie, relief du sol, biogéographie. – Paris : Librairie A. Colin. – 910 p.

158. CHAUVEAU (docteur Claude), 1916. – Nos réserves forestières. Les forêts coloniales. – *La Nouvelle Revue*, 15 décembre 1916, rapporté dans, même auteur, *La France agricole et la guerre*, tome I, pp. 276-300. – Paris : Ed. Baillière. – 4 tomes de 1916 à 1921.
159. GOUROU (Pierre), 1947. – Les pays tropicaux, principes d'une géographie humaine et économique. – Paris : PUF. – 199 p. (Coll. Colonies et empires, 1<sup>re</sup> série Études coloniales n° 3)
160. DEFFONTAINES (Pierre), 1935. – L'avenir des régions équatoriales. – *Bulletin Société géographique de Lille*, LXXVII, juin, pp. 121-129.
161. SIEGFRIED (André), 1949. – Le problème de la défense du sol. – *Études et monographies, Revue du Ministère de l'agriculture*, n° 9, septembre, pp. 249-260.
162. HARROY (Jean-Paul), 1944. – Afrique, terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation. – Bruxelles : Marcel Hayez. – 557 p.
163. PERRIER DE LA BÂTHIE (H.), 1912. – Histoire d'un changement de faciès ou les modifications récentes ou actuelles de la flore malgache. – *Bulletin de l'Académie de Madagascar*, X.
164. PERRIER DE LA BÂTHIE (H.), 1920. – Les prairies malgaches. – *Revue agricole et vétérinaire de Madagascar*, 1920, pp. 331-336 et même titre dans *Bulletin Économique de Madagascar*, n° 1-2, 1920, p. 1-16.
165. PERRIER DE LA BÂTHIE (H.), 1921. – La végétation malgache. – *Annales du Musée colonial de Marseille*, XXIX série, 9<sup>e</sup> volume, 271 p.
166. PERRIER DE LA BÂTHIE (H.), 1928. – Les prairies de Madagascar. – *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, VIII, n° 84, août, pp. 549-707.
167. CHEVALIER (Auguste), 1930. – Le déboisement du Sénégal. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, VI, 65, novembre, pp. 225-230.
168. CHEVALIER (Auguste), 1947. – Regards sur la Guinée et le Sénégal en 1947. – *Comptes rendus mensuels de l'Académie des Sciences coloniales*, VII, séance du 6 juin 1947, pp. 412-422.
169. Anonyme, 1936. – Les résolutions du 6<sup>e</sup> congrès international de botanique. Amsterdam septembre 1935. – *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XVI, 173, janvier 1936, pp. 83-88.
170. HUMBERT (H.), 1927. – La destruction d'une flore insulaire par le feu. Principaux aspects de la végétation à Madagascar. – *Mémoires de l'Académie malgache*, fasc V, 79 p. + XLI planches.
171. HUMBERT (H.), 1927. – La disparition des forêts à Madagascar, ses causes, ses conséquences. – *Revue générale des sciences pures et appliquées*, XXXVIII, n° 9, 15 mai 1927.
172. HUMBERT (H.), 1947. – Sixième voyage botanique à Madagascar 1946-1947. – *Comptes rendus des séances Académie des Sciences coloniales*, tome VII, séance du 16 mai 1947, pp. 393-401.
173. HUMBERT (H.), 1953. – Le problème du recours aux feux courants. – *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XXXII, n° 363-364, pp. 19-28.
174. DYBOWSKI (Jean), 1895. – Production du caoutchouc dans les colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique. – *Mémoires de la société nationale d'agriculture de France*, tome CXXXVI, pp. 734-745.
175. LECOMTE (Henri), 1897. – Notre programme. – *Revue des cultures coloniales*, I, pp. 4-5.
176. LECOMTE (Henri), 1900. – Les productions agricoles et forestières dans nos colonies Tome V. les colonies, publié par les soins de l'Exposition universelle de Paris 1900. – 296 p.
177. CHEVALIER (Auguste), 1905. – La situation agricole actuelle de l'ouest africain. – *Renseignements coloniaux et documents*, n° 12, pp. 485-491, supplément au *Bulletin du comité de l'Afrique française*, décembre 1905.
178. DUFFART (Charles), 1906. – La production du caoutchouc. In : *Comptes rendus du congrès colonial de Marseille*, vol. IV, pp. 117-139. – Paris : A. Challamel 1908.
179. CHARABOT (Eugène), 1908. – Les productions végétales des colonies françaises. – Paris : Bibliothèque d'agriculture coloniale. A. Challamel éd. – 264 p.
180. LOUVEL (Modeste), 1912. – Les forêts de l'ouest de Madagascar. – Paris : A. Challamel 1914. – 41 p.
181. PERRIER DE LA BÂTHIE (H.), 1931. – Le raphia de Madagascar. – *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, n° 113, janvier 1931, pp. 4-17.
182. PERRIER (Edmond), 1912. – Séance publique annuelle de la société d'acclimatation. – *Bulletin de la Société d'acclimatation*, LIX, p. 264.

183. MONTAIGNAC (amiral J. de), 1884. – L'Ogooué : ses populations et son avenir commercial. – *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre, tome LXVI, pp. 187-198.
184. GROMIER (docteur), 1933. – La protection de la faune africaine. – *Bulletin de la société nationale d'acclimatation*, n° 6, 7 et 8, pp. 201-211, 259-268, 285-297.
185. MOLONEY (Alfred Captain, gouvernement of the colony of Lagos), 1887. – Sketch of the forestry of west Africa, with particular reference to its present principal commercial products. – London : Sampson Low, Marston, Searle and Revington. – 540 p. environ.
186. CHEVALIER (Auguste), 1908. – L'importation en France des bois de la côte occidentale d'Afrique. – *Bulletin de l'office colonial*, supplément au n° 12 de décembre, 9 pages.
187. CHEVALIER (Auguste), 1913. – Sur l'origine botanique des bois commerciaux du Gabon. – *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CLVI, pp. 1389-1391.
188. CHEVALIER (Auguste), 1916-1917. – La forêt et les bois du Gabon. – Paris : A. Challamel. – Coll. Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale française, fasc. IX, 444 p. et fasc. XI, 470 p.
189. CHEVALIER (Auguste), 1936. – Observations nouvelles sur l'Okoumé du Gabon. – *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XVI, n° 184, pp. 982-990.
190. CHEVALIER (Auguste), 1946. – Préface à Julien Gautier. L'amélioration des sols d'Afrique tropicale. – *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, XXVI, n° 289-290, pp. 622-631.
191. LANDIECH (Robert), 1945. – Rapport de mission sur l'organisation forestière aux États-Unis, envoi de février 1945 au gouverneur général de l'A.O.F. – Cournaire, dactyl. 249 p.
192. HUMBERT (H.), 1948. – La dégradation des sols à Madagascar. Communication n° 73. In : Conférence africaine des sols de Goma, pp. 1141-1162. – *Bulletin agricole du Congo belge*, XL, 2 juin 1949. Repris également dans *Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar*, série D.I.1, 1949, pp. 33-52.
193. LAMUSSE (A.), 1990. – L'histoire exemplaire des ébéniers de l'île Maurice. – *Les cahiers d'outre-mer*, 43<sup>e</sup> année, n° 172, octobre-décembre, pp. 561-564.
194. GIROD-GENET (Lucien), 1899. – Les forêts à Madagascar. Rapport d'ensemble 1896-1898. – *Notes, reconnaissances et explorations*, Tananarive, mars, pp. 51-85. – Repris dans *Revue des cultures coloniales*, 1899, pp. 179-185, 209-215, 242-248, et 275-288.
195. GIROD-GENET (Lucien), 1904. – À Madagascar. Aperçu sur les forêts et leur exploitation. – *Journal du commerce des bois*, numéro spécial, 1904, 35 pages.
196. ROY (C.-L.), 1902. – Du repeuplement des forêts en Cochinchine. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 41, pp. 17-19. Article analogue dans *Bulletin Économique de l'Indochine*, 1901, pp. 191-195.
197. FABÉ (Georges, président de l'Association amicale des agents forestiers de l'Indochine), 1908. – Discours à l'Assemblée générale du 9 février 1908. – *Bulletin trimestriel de l'Association amicale des agents forestiers de l'Indochine*, n° 5, mars, pp. 1-17.
198. LE LORRAIN (R.), 1910. – L'utilisation des bois de l'Indochine. Conférence faite le 22 décembre 1910. – Paris : Office colonial 1911. – 13 p.
199. COUFFINHAL, 1918. – La situation actuelle des forêts de la Cochinchine. Série Saïgon n° 8. – Congrès d'agriculture coloniale de l'Union coloniale française, 30 p., LIV pl.
200. MESLIER (A.), 1918. – Les forêts du Tonkin. Série Hanoi n° 13. – Congrès d'agriculture coloniale de l'Union coloniale française, 23 p.
201. GUIBIER (Henri), 1923. – Compte rendu de tournée forestière en Cochinchine (octobre-novembre 1922). – *Bulletin Économique de l'Indochine*, numéros 159 à 160, mars-avril et mai-juin, pp. 87-132 et pp. 217-263.
202. BERTIN (André), 1920. – Les bois coloniaux, leur utilisation. Mise en valeur des forêts coloniales, sauvegarde de nos forêts de France. – *Revue Colonie et Marine*, janvier 1920, pp. 1-47. – Même texte in : Mission forestière coloniale. Les bois du Cameroun, ch. X, pp. 255-305. – Paris : E. Larose éd.
203. BERTIN (André), 1921. – Les bois coloniaux. – *L'Agronomie coloniale*, n° 43, 44 et 45, juillet, août et septembre, pp. 4-22, 52-53, 85-88.
204. MENIAUD (Jean), 1929. – L'utilisation des bois coloniaux dans l'industrie. Conférence à la société de géographie commerciale. Paris le 9 février 1929. – 19 p.

205. MENIAUD (Jean), 1930. – Nos colonies en péril par le déboisement. – *Revue internationale des produits coloniaux*, n° 58, octobre, pp. 384-394 et *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, VI, 65, novembre, pp. 230-233.
206. DELEVOY (G.), 1931. – Du traitement des forêts coloniales. In : Congrès international de la sylviculture et du bois, pp. 187-196. – Paris : Touring Club de France.
207. DE WILDEMAN (E.), 1934. – À propos de la forêt équatoriale congolaise. – *Comptes rendus des séances Société de biogéographie*, XI, n° 91, pp. 29-31.
208. DE WILDEMAN (E.), 1935. – Quelques considérations à propos de la forêt de l'Afrique tropicale centrale. – *Revue internationale des produits coloniaux*, X, n° 116-117, août-septembre, pp. 242-249.
209. LAVAUDEN (Louis), 1934. – La forêt équatoriale africaine. Son passé, son présent, son avenir pp. 209-222 et *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, X, n° 114, décembre, pp. 1-8 et n° 115 janvier 1935 (communication à l'assemblée générale du Comité national des bois coloniaux du 4 juillet 1934) même titre *Bulletin Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 135<sup>e</sup> année, n° 1, janvier 1936, pp. 34-48.
210. AUBRÉVILLE (André), 1931. – Questions forestières en Afrique. In : Congrès international du bois et de la sylviculture, pp. 51-63. – Paris, 1-4 juillet 1931. – Paris : Touring-Club de France. – Tome I.
211. AUBRÉVILLE (André), 1937. – La protection des forêts coloniales contre les feux de brousse. Conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles.
212. AUBRÉVILLE (André), 1937. – La protection de la flore en Afrique occidentale française. In : Société de biogéographie : contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux, pp. 221-228. – Paris : Ed. Le Chevalier. – 267 p.
213. AUBRÉVILLE (André), 1938. – La forêt équatoriale et les formations forestières tropicales africaines. – *Scientia*, 63, mars, pp. 157-164.
214. AUBRÉVILLE (André), 1947. – La mort des forêts de l'Afrique tropicale. – *Unasylva*, I.1, juillet-août, pp. 5-12.
215. AUBRÉVILLE (André), 1948. – Richesses et misères des forêts de l'Afrique noire française. Mission forestière AEF-Cameroun-AOF 1945-1946. – Paris : Imprimerie J. Jouve et cie. – 250 p.
216. AUBRÉVILLE (André), 1955. – Discours de réponse lors de sa réception comme membre de l'Académie des Sciences coloniales. Séance du 30 mai 1955. – *Comptes rendus mensuels de l'Académie des Sciences coloniales*, t. XV, pp. 310-329.
217. AUBRÉVILLE (André), 1949. – Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale. – Paris : Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales. – 351 p.
218. BUFFAULT (Pierre), 1937. – L'histoire du déboisement en Asie (n° 133) et en Afrique (pp. 41-61 n° 134). – *Revue internationale des produits tropicaux*, XII.
219. MANGIN (Maurice), 1924. – Une mission forestière en Afrique occidentale française. – *La géographie*, XII, n° 4 et n° 5, novembre et décembre, pp. 628-654 et pp. 449-484.
220. MANGIN (Maurice), 1924. – La question forestière en Afrique occidentale française. – *Comptes rendus Séances Académie d'agriculture de France* (séance du 4 juin 1924), tome 10, n° 20, pp. 579-587.
221. CONSIGNY (André), 1936. – Considérations sur les feux de brousse, leurs méfaits et les possibilités de les enrayer. – *Bulletin Économique de l'Indochine*, 39, n° 2 et 3, pp. 113-195 et pp. 991-1019.
222. BÉGUÉ (Louis), 1952. – L'île rouge était jadis une île verte. – *Revue de Madagascar*, n° 11, 2<sup>e</sup> trimestre, pp. 43-50.
223. G.K.B., 1889. – Some notes on the connection existing between forestry and agriculture in India. – *The Indian Forester*, XV, 9 september 1899, et XV, 10-12 october-december 1889, pp. 329-339 et pp. 371-386.
224. MARTELLI-CHAUTARD (M.), 1937. – Rapport sur l'activité de l'Association Colonies-Sciences en 1937. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, XIV, n° 158-159, pp. 113-126.
225. DEVINAT (Paul), 1955. – Discours de réception d'A. Aubréville à l'Académie des Sciences Coloniales, séance du 3 juin 1955. – *Comptes rendus Académie des Sciences coloniales*, pp. 299-310.

226. AUBREVILLE (André), 1957. – À la recherche de la forêt en Côte d'Ivoire. – *Bois et forêts des tropiques*, numéros 56 et 57, pp. 17-32 et pp. 12-25.
227. MERLIN (Pierre), 1991. – Espoir pour l'Afrique noire. – Paris : Présence africaine/ACCT. – 477 p.
228. MARCHE (A.), 1882. – Trois voyages dans l'Afrique occidentale, Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogowé. – Paris : Hachette et cie. – 370 p.  
Cité p. 731 par SAUTTER (G.), 1966. – De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement. – Paris : Mouton-Orstom. – 2 tomes, 1 602 p.
229. CHEVALIER (Auguste), 1902. – Lettre datée du 5 mars 1902, Paris, à M. Le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française au sujet de la situation de l'agriculture au Sénégal et de l'organisation du service agricole et forestier en A.O.F. Archives du Sénégal, 1 G 276 dossier 1, pièce 4.
230. POBÉGUIN (Henri), 1920. – Une mission d'études pratiques au Moyen-Congo (janvier-avril 1920). – *Renseignements coloniaux*, supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, pp. 157-168, n° 9, pp. 186-198 et pp. 210-23, n° 10, XXX.
231. CHEVALIER (Auguste), 1930. – Discussion à la suite de la communication de Jacques Meniaud. – *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences coloniales*, tome XVI, 1930-1931, p. 59.
232. PORTEVIN (G.), 1934. – La protection de la faune et de la flore africaine. – *La Terre et la Vie*, IV, n° 5, mai, pp. 301-302.
233. M.M.C., 1937. – La destruction de la forêt malgache. – *Actes et comptes rendus Association Colonies-Sciences*, XIII, n° 143, mai, pp. 78-79.
234. DUCAMP (Roger), 1912. – Études à propos des variations dans la manière d'être des saisons, rôle des boisements. – *Revue indochinoise*, n° 4, avril 1912, 7 pages.
235. OLIVIER (Marcel), 1931. – Six ans de politique sociale à Madagascar. – Paris : B. Grasset. – 279 p.
236. C.S.A., 1959. – Réunion de spécialistes. Les forêts claires N'DOLA, novembre 1959. – Londres : Ed. C.C.T.A. – 126 p.
237. GROVE (Richard H.), 1990. – Colonial conservation, ecological hegemony and popular resistance: towards a global synthesis, pp. 15-50. In : MACKENZIE (John M., ed.) – *Imperialism and the natural world*. – Manchester University Press UK. – VIII + 216 p.